

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA FRANÇAÏRIQUE EN 2018 : ÉTAT DES LIEUX

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
ISMAËL TRAORÉ

FEVRIER 2019

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## Services des bibliothèques

### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522- Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que « conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l 'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l 'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l 'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire. ».

## REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je rends grâce à DIEU, qui m'a fait triompher une fois de plus, en me donnant de mener à bien ce travail (Ph. 4 :19). Ensuite, je veux remercier mon père et ma mère, qui ont toujours été présents, et qui ont toujours cru en moi. Je suis reconnaissant pour cet équilibre qu'ils m'ont donné et qui me permet de surmonter toutes les épreuves. Je veux remercier mon directeur de mémoire, Issiaka Mandé, qui m'a guidé et orienté dans l'encadrement de mes intérêts de recherche théoriques, pour ses encouragements, et sa disponibilité. Merci à Me. André Faye, pour son intérêt exprimé à l'égard de ma thématique, ses conseils judicieux et sa prévenance. Merci au Professeur Lawrence Olivier, son séminaire m'a guidé dans la recherche de mon sujet de mémoire et il m'a personnellement éclairé sur le choix de mon directeur de mémoire.

Je remercie aussi ma petite sœur Chaïmae Traoré, et tous mes amis qui ont accepté de relire mon travail et de me donner un feedback. Je pense particulièrement à Anselme Salomon Mano, Zio B. Arnaud, Hazi Ibriga, Elisée Jean Yoni.

Également, un merci spécial à la communauté de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour son bel accueil depuis mon arrivée à Montréal à l'automne 2015. Je pense à son programme d'intégration. Venant du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest, l'intégration à la vie du campus urbain, a été pour moi précieux. Elle m'a facilité la vie dans cette grande ville qu'est Montréal. Je remercie aussi l'UQAM de m'avoir fait vivre une expérience particulière. Il s'agit du programme de *Pairs aidants*, dans lequel j'ai été recruté comme animateur. Cela a non seulement facilité davantage mon intégration, mais m'a aussi permis d'aider mes camarades (collègues étudiants) à s'intégrer.

## TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AUX RELATIONS SPÉCIALES : CONTEXTE HISTORIQUE .....	9
I. Définition et Origine de la Françafrique .....	9
1. Définition.....	9
1.1. La Françafrique en tant que domination politique.....	20
1.2. La Françafrique en tant que domination économique.....	22
1.3. La Françafrique en tant que domination militaire.....	24
1.4. La Françafrique en tant que domination culturelle.....	26
2. Origine de la Françafrique.....	27
2.1. De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la « loi-cadre Defferre en 1956 »..	28
2.2. De la « loi-cadre » au référendum de 1958.....	29
2.3. Du référendum de 1958 aux indépendances.....	30
II. La raison des relations spéciales françafricaines .....	32
1. Les raisons d'État.....	32
1.1. Les intérêts de puissance et d'indépendance de la France.....	32
1.2. Les intérêts économique-financiers de la France dans ce système.....	35
2. Les raisons interpersonnelles.....	38
2.1. Les intérêts liés à la corruption.....	38
2.2. La connivence des élites africaines.....	41
III. Les acteurs de la Françafrique .....	43
1. Les présidents français successifs et leur classe dominante.....	43

2. Les présidents africains aux ordres.....	48
IV. Les réseaux de la Françafrique (les méthodes) .....	51
1. Les hommes d'affaires et leurs médias.....	51
2. Les services secrets et leurs affreux mercenaires.....	52
CONCLUSION .....	55
CHAPITRE II	
L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE FRANÇAUFRIQUE.....	56
I. Le renforcement de la politique française.....	56
1. L'analyse de la théorie des discours.....	56
1.1. Le discours de la Baule de juin 1990.....	57
1.2. Le discours de Dakar de juillet 2007.....	59
1.3. Le discours de Ouagadougou de novembre 2017.....	63
2. L'analyse de la pratique des discours.....	65
2.1. Pratique du discours de la Baule.....	66
2.2. Pratique du discours de Dakar.....	68
2.3. Pratique du discours de Ouagadougou.....	70
II. La légitimation de la violence structurelle.....	73
1. Les relations France-Burkina Faso.....	73
2. Les relations France-Côte d'Ivoire.....	76
3. Les relations France-Mali.....	79
III. Les principales affaires politico-financières de la Françafrique.....	82
1. L'affaire Elf.....	82
2. L'affaire Bolloré.....	87
CONCLUSION.....	90
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	91
BIBLIOGRAPHIE .....	94

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEF	Afrique équatoriale française
AFP	Agence France presse
AOF	Afrique occidentale française
APD	Aide publique au développement
AQMI	Al-Qaïda au maghreb islamique
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CPI	Cour pénal internationale
FCFA	Franc de la communauté financière d'Afrique (précédemment franc des colonies françaises d'Afrique)
FMI	Fond monétaire international
FN	Front national
GIGN	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MSA	Mouvement pour le salut de l'Azawad
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'atlantique nord
PS	Parti socialiste
RDA	Rassemblement démocratique africain
SEDECE	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africain
UMP	Union pour un mouvement populaire

## RÉSUMÉ

Ce travail s'intéresse à la Françafrique, sommairement définie comme des « relations spéciales » entre la France et ses ex colonies d'Afrique Subsaharienne. Le concept de Françafrique tente de traduire un lien « assez complexe » qui est à la fois le fruit de la colonisation et de la décolonisation. Il s'agit à travers ce mémoire d'aller plus en profondeur dans la définition de la Françafrique, de faire un point sur les faits, les éléments, les circonstances et les détails qui entourent la notion, afin d'en donner une connaissance explicative et descriptive. Il s'agit aussi de voir où est-ce qu'on en est, avec le concept aujourd'hui en 2018. Le concept s'est renforcé dans son caractère multidimensionnel. La domination de la France sur ses anciennes colonies s'est accrue aussi bien sur plan politique, idéologique, économique, culturel, que militaire. C'est le constat qui ressort de l'analyse de trois cas concrets : les relations France-Burkina Faso, France-Côte d'Ivoire, et France-Mali. Une domination qui repose de plus en plus, non sur la violence armée, mais sur la violence structurelle. C'est-à-dire que la France entretient cette relation de domination (avec ses partenaires africains), sans utiliser la violence physique, personnelle, manifeste. Malheureusement, cette situation tend à être légitimée, acceptée par les autorités africaines.

**MOTS CLÉS :** Françafrique, Colonisation, Décolonisation, Néocolonialisme, Impérialisme.

## INTRODUCTION

La Françafrique se définit comme la dissimulation et la persistance du colonialisme français en Afrique. Elle décrit la politique impérialiste menée par la France vis-à-vis de ses anciennes colonies. Plus précisément, nous pouvons noter que la Françafrique désigne une domination politique, économique, militaire et culturelle dont la France dispose sur les appareils d'État de son giron africain (Noirot *et al.*, 2014). Comme l'affirmait Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie sous Nicolas Sarkozy, la Françafrique, ce sont des « pratiques d'un autre temps, [...] un mode de relations ambigu et complaisant, dont certains, ici (en France<sup>1</sup>) comme là-bas (en Afrique<sup>2</sup>), tirent avantage, au détriment de l'intérêt général et du développement » (Thiam, 2008). Il s'agit de voir où est-ce qu'on en est aujourd'hui (en 2018) dans cette relation d'influence post-coloniale, de l'examiner en profondeur, le but étant de pouvoir bien l'appréhender.

Notre sujet présente de nombreux avantages pour notre discipline, la Science politique. Un des premiers avantages est la connaissance descriptive et explicative des « relations spéciales » qui existent entre la France et l'Afrique Subsaharienne. L'étude de ces « relations spéciales », permettra d'appréhender les différents comportements ou phénomènes dans les rapports entre la France et ses ex colonies. Notre sujet aura également pour avantage d'identifier les fondements de la politique étrangère qui prévaut entre la France et ses anciennes colonies. C'est-à-dire, que nous pourrions comprendre et expliquer la politique étrangère de la France vis-à-vis de ses anciennes colonies et vice versa. Enfin un des principaux gains de la Science politique à travers l'étude de ce sujet, sera la détermination du modèle de coopération prévalant dans les rapports France-Afrique. Ce qui en fin de compte, apportera à la discipline une certaine

---

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>2</sup> Plus spécialement les anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne. C'est ce que désignerait d'ailleurs le terme « Afrique » tout au long de notre travail, sauf précision contraire.

appréciation sur les politiques de développement mises en place dans le cadre de ces relations. Ainsi donc, c'est l'ensemble des branches de la Science politique que nous étudions dans le cadre de notre programme (relations internationales, politique étrangère, coopération et développement), qui profiteront de l'étude de ce sujet.

#### Revue de littérature :

La littérature sur le sujet de la Françafrique est importante si bien que notre recherche se fonde sur une revue de littérature composée de sources de natures différentes. Ces sources qui permettent de proposer différents angles d'approches dont les plus importants sont l'existence de la Françafrique, sa dénonciation, ses origines ou encore sa justification, peuvent être réparties en deux catégories : les monographies et articles; et les sources journalistiques (sites web), films documentaires et colloques.

- Monographies et articles

Les monographies et les articles sont les principales sources de notre sujet. Ils nous ont permis de recenser les questions incontournables en même temps que les réponses à y apporter. Les auteurs orientent leurs recherches vers les preuves d'existence de la Françafrique (à travers ses manifestations), vers sa dénonciation (en tentant de la cerner), ou encore vers son origine (en se questionnant sur comment tout cela a commencé). Mais à côté de ces auteurs, il y a aussi ceux qui tentent de justifier la Françafrique.

Commençons par les auteurs dont les recherches prouvent l'existence de la Françafrique. L'un des plus influents sinon même le plus influent d'entre eux (à qui l'on prête la création du mot Françafrique), est l'économiste et historien François-Xavier Verschave. Dans son livre *La Françafrique : le plus long scandale de la République* (1998), celui-ci cite un certain nombre d'affaires très compromettantes

pour la France, comme preuve de l'existence de la Françafrique. Ce sont entre autres le génocide rwandais de 1994 qui a fait plus d'un million de victimes, l'effroyable guerre civile du Nigéria de 1967-1970 qui a fait près de deux à trois millions de morts, la guerre civile du Libéria de 1990-1996 avec ces plus de 150 000 civils tués, la guerre civile du Congo Brazzaville de 1993-1999 avec ces près de 400 000 victimes. Toutes ces guerres ont été soit l'œuvre de la Françafrique (Nigéria, Congo Brazzaville), soit nourries par elle (Libéria, Rwanda). C'est ce qui ressort de ses enquêtes réalisées sur la base de révélations faites dans des médias (L'Obs, le Canard enchaîné, l'Agence France Presse, etc.), les aveux de personnages clés impliqués dans ces événements (tels que des officiers d'armées comme le commandant Bachman, des hauts responsables d'entreprises tel que le PDG d'ELF Loïc le Floch-Prigent), ainsi que des rapports d'ONG (Amnesty International, Comité International de la Croix Rouge, etc.).

Pour les membres de l'association Survie, l'existence de la Françafrique peut être prouvée à travers ses principaux instruments : le maintien du Fcfa, le soutien aux dictatures, les confortables situations de monopole des entreprises françaises, ou encore la présence militaire à travers l'Opération Barkhane<sup>3</sup> (Noirot *et al.*, 2014). C'est d'ailleurs la volonté de conservation de ces « *acquis* » de *la colonisation*<sup>4</sup> qui explique les différentes guerres dont Verschave fait cas dans son livre. Pour Diop, Tobner et Verschave les auteurs de *Négrophobie*, la Françafrique se voit à travers les plus de cinquante années d'opposants assassinés, de dictateurs choisis et promus par l'Élysée (Diop *et al.*, 2005). Ce sont les exemples d'assassinats de Sylvanus Olympio du Togo en 1963, de Thomas Sankara du Burkina Faso en 1987, d'intervention lors du coup d'État de 1964 contre Léon M'ba du Gabon pour le rétablir dans ses fonctions de président, etc. Ces auteurs invoquent aussi des détournements sur plus de cinq décennies, de centaines de milliards d'euro de la dette, de l'aide, ou de l'exploitation

---

<sup>3</sup> L'opération Barkhane est un dispositif de plus de 3000 militaires (présent depuis le 1<sup>er</sup> août 2014 dans cinq pays en Afrique : Burkina, Mali, Niger, Mauritanie, Tchad), susceptible de monter en puissance rapidement à tout moment et pouvant être commandé depuis le territoire français.

<sup>4</sup> C'est nous qui soulignons.

des ressources naturelles (pétrole, bois, minéraux précieux, etc.), comme indices attestant de la réalité du système. Autres démonstrations d'existence du néocolonialisme français en Afrique : les accords de défense conclus entre la France et presque toutes ses anciennes colonies subsahariennes qui stipulent un devoir d'intervention de l'ancienne puissance coloniale y compris en cas de troubles intérieurs. Ce sont des arguments apportés par des auteurs comme Châtaignier (Châtaignier, 2007), ainsi que le duo Antoine Glaser et Stephen Smith (Glaser et Smith, 2005).

Ensuite, nous avons les auteurs orientant leurs recherches, vers la dénonciation de la Françafrique en tentant de la cerner ou de lui donner un sens. Frantz Fanon est l'un d'entre eux. Pour lui cette forme nouvelle du colonialisme français en Afrique, peut être vue comme une « grosse entreprise d'exploitation » appartenant à l'ancien colonisateur, mais avec la complicité et la coopération des dirigeants africains (Fanon et Chaliand, 1999). C'est ce que confirme le philosophe et enseignant d'université Achille Mbembe, lorsqu'il affirme qu'en Afrique « l'État est devenu dans bien de cas, une source d'accaparement de tous les genres » (Mbembe, 2010, p.21). Selon lui, la décolonisation de l'Afrique francophone a surtout ouvert la voie au néocolonialisme : rapports de force internationaux qui mêlent rente et coercition (caractérisant ainsi la Françafrique). Poussant la logique plus loin, Antoine Glaser soutient dans son nouveau livre *Arrogant comme un français en Afrique*, que les portes des palais présidentiels du continent sont toujours ouvertes aux représentants français (Glaser, 2016, p.116). Ce qui l'amène à conclure à travers une série de remarques (le sentiment d'être dans son pré carré dans une bonne partie de l'Afrique, la grande présence de l'armée française, le mépris toujours plus grand de la diaspora africaine, le rôle de donneur de leçon), que la politique africaine de la France, de nos jours, est simplement un océan d'arrogance. Vincent Hugué quant à lui parle « [d'] écheveau touffu de réseaux politiques, clientélistes, affairistes et militaires » parasitant la politique africaine de Paris, pour dénoncer la Françafrique (Hugué, 2007).

La question de la dénonciation est très présente dans la littérature sur la Françafrique. Les auteurs semblent ne pas en revenir. Ainsi pour Domergue, Parmi les anciennes puissances coloniales (la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, etc.), la France est la seule à avoir gardé une influence considérable en Afrique et même à l'avoir accrue. Elle se comporte, avec les États africains, comme s'ils étaient tout simplement ses possessions. Cela est symbolisé par les sommets franco-africains qualifiés de réunion de famille (Domergue Cloarec, 1994, p.13). Airault et Bat dénoncent la Françafrique comme des « scandales de la politique française en Afrique », tout en précisant que tout semble être entrepris, au fur et à mesure que le temps passe, pour que ces scandales se poursuivent (Airault et Bat, 2016, p.13). L'accumulation, la richesse rapidement croissante de quelques-uns, et le dépérissement continue du plus grand nombre, c'est ce que semble poser comme naturels, universels, nécessaires la Françafrique, si l'on suit la réflexion de Jean Ziegler dans son livre intitulé *Main basse sur l'Afrique : la recolonisation* (1980). Voilà pourquoi Thomas Hofnung, définit la Françafrique comme « des rapports personnels au détriment des peuples » (Hofnung, 2005, p.17). Tous ces constats ont poussé les chercheurs à s'intéresser à la question de l'origine de la Françafrique.

Comment a bien pu commencer la Françafrique? C'est l'une des questions à laquelle la littérature s'est aussi intéressée. Les auteurs qui cernent le mieux les contours de la question sont principalement l'historien Nicolas Bancel et le sociologue Hervé Sciardet (même si d'autres auteurs interviennent aussi dans la réponse à cette question). Dans son article *La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation* (2002), Bancel soutient que la genèse du néocolonialisme français en Afrique est à chercher dans l'histoire coloniale et plus précisément au cours de la période de l'après-Seconde Guerre mondiale. C'est ce que confirme Sciardet lorsqu'il écrit que c'est en 1945 que l'administration française va prendre conscience du désir d'autonomie qui s'exerce dans ses colonies (Sciardet, 2002). Elle réalise alors qu'elle a sous la main une élite de première génération qui sont dans leur grande

majorité « des élites de compromis<sup>5</sup> »; c'est le cas de : Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, Ahmadou Ahidjo du Cameroun ou encore de Léon M'ba du Gabon. C'est alors qu'intervient la loi-cadre (dite loi Defferre) de 1956. Cette loi comme le précise Bancel permettra à la France de conserver ses principales prérogatives en Afrique en contrecarrant les revendications d'indépendance des peuples africains. En effet, la loi cadre africanisera l'administration coloniale. Mais il s'agissait comme le poursuit Bancel, d'ouvrir les portes du pouvoir aux élites de compromis en les plaçant de fait face aux élites de ruptures<sup>6</sup>.

Les travaux de Bancel et de Sciardet sur l'origine de la Françafrique, seront confirmés par d'autres auteurs comme Deltombe, Tatsitsa et al., dans leur ouvrage *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique* (2016). Comme ces derniers l'affirment : « à la fin de la colonisation, la puissance occupante s'est retirée de l'avant-scène, en cédant la souveraineté aux suppléants locaux. Cela a été opéré grâce à la loi cadre » (Deltombe *et al.*, 2016, p.11). La loi-cadre transformera donc les élites de compromis en des garantes de la permanence de l'influence française. Le référendum de 1958 n'interviendra que pour institutionnaliser cette situation. C'est ce que nous fait savoir Catherine Coquery-Vidrovitch dans son livre *Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours* (2011). Si l'on suit sa logique, le référendum est intervenu pour transformer en système, la domination de la métropole qui était déjà à l'œuvre par le biais des autorités de compromis. Les indépendances pouvaient intervenir. La France s'était donné les moyens de conserver ses principales prérogatives<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Expression de l'historien Nicolas Bancel pour souligner le fait que c'étaient des dirigeants soumis à l'autorité de Paris.

<sup>6</sup> Les leaders indépendantistes africains.

<sup>7</sup> Contrôle de la monnaie, bases militaires permanentes, aide bilatérale conditionnant la survie d'États incapables de faire face à leurs dépenses de fonctionnement.

Notons qu'à côté de tous ces auteurs qui tentent soit de démontrer l'existence de la Françafrique, soit de la dénoncer, il y a ceux qui tentent de la justifier. Sont de ceux-là, les journalistes-écrivains Pierre Péan et Stephen Smith. Débutons par Péan; il est catégorique. Selon lui, la Françafrique n'a d'autre but que de salir l'image de la France et de la rendre responsable des maux qui affectent le continent noir (Péan, 2010, p.42). Il estime que ce système n'apporte rien ou presque rien à la France. Car écrit-il en citant Victor Chesnault : « Économiquement parlant, si le continent noir tout entier, Afrique du Sud exceptée, disparaissait dans les flots, l'impact global du cataclysme serait à peu près nul, même pour nous, bien que les prix de quelques matières premières s'en ressentiraient » (Péan, 2010, p.48). Pour lui, « la Françafrique agit comme un dense écran de fumée qui ne laisse voir de l'Afrique que les prétendues conséquences des agissements diaboliques perpétrés par la France depuis la fin du XIXe siècle, et masque complètement les actions entreprises, depuis la chute du mur de Berlin, par de nouveaux grands acteurs extérieurs qui ont pourtant très largement éclipsé les néo colons français » (Péan, 2010, p.41).

Ensuite vient Stephen Smith. Dans son très controversé livre qui a pour titre *Négrologie*<sup>8</sup> (2005), il ressort que l'Afrique, ou du moins les Africains refusent tout simplement le développement<sup>9</sup>. Puisqu'il écrit-il : « Si l'on remplaçait la population [...] du Nigeria pétrolier par celle du Japon pauvre, ou celle de la République Démocratique du Congo par celle de la France, il n'y aura plus guère de soucis à se faire pour l'avenir ni du géant de l'Afrique noire ni de l'ex-Zaïre. De même, si 6 millions d'Israéliens pouvaient [...], prendre la place des Tchadiens [...], le Tibesti fleurirait et une Mésopotamie africaine naîtrait [...]. » (Smith, 2005, p.49). Si on lit entre les lignes du

---

<sup>8</sup> Un concentré sucré de nègre et nécrologie comme pour se délecter des malheurs de l'Afrique, dénoncé par les auteurs Diop, Tobner et Verschave à travers leur livre intitulé *Négrophobie* (Diop et al., 2005).

<sup>9</sup> Une idée originale développée par l'auteur Axelle Kabou dans son livre : *Et si l'Afrique refusait le développement?* Que Stephen Smith avec un rare cynisme a détourné.

livre de Stephen Smith, on s'aperçoit que la Françafrique serait à son sens, ni plus ni moins qu'une ingratitude faite à la France, qui tente de bonne foi, d'aider les Africains.

Voici un peu résumées les recherches sur la question de la Françafrique que nous ont permis d'effectuer les principales sources de notre sujet à savoir les monographies et les articles. Voyons à présent comment la question est traitée par les sources secondaires de notre travail (Sources journalistiques, films documentaires et colloques).

- Sources journalistiques (sites web), films documentaires et colloques

Ce sont les sources secondaires de notre travail de recherche. Elles viennent en complément aux sources principales, en nous fournissant des éléments de réponse qui leur sont propres quant à la question de l'existence, de la dénonciation, et de l'origine de la Françafrique. Notons qu'elles mettent plus un point d'honneur à démontrer l'existence de la Françafrique (en raison de leurs caractéristiques), qu'à la dénoncer ou à discuter de son origine.

Aussi débutons par la question de l'existence de la Françafrique. Selon le journaliste Thomas Vampouille, l'éclatement de l'affaire ELF en 1994, a permis non seulement de prouver la réalité du système françafricain, mais aussi de comprendre toute son ampleur. Grâce aux techniques d'enquêtes et aux règles de recherches propres à son métier, il a pu démontrer l'existence de circuits financiers alimentant un vaste réseau de corruption de part et d'autre de la méditerranée. Dans son travail d'enquête nous, avons en effet cette déclaration de Loïc Le Floch-Prigent (à la tête de l'entreprise de 1989 à 1993) : « Elf était une pièce essentielle du dispositif néocolonial mis en place par Paris quelques années après les indépendances, afin de maintenir sa tutelle économique et politique sur ses ex-colonies<sup>10</sup> ». C'est ce que confirment les travaux de

---

<sup>10</sup> Vampouille, T. (2011). *La françafrique, mode d'emploi d'une filière occulte*. Récupéré le 25 février 2017 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/09/13/01016-20110913ARTFIG00450-la-francafrique-mode-d-emploi-d-une-filieres-occulte.php>

Eva Joly (la principale juge en charge de l'affaire Elf), qui ont été publiés par le site d'information Regard sur l'Afrique<sup>11</sup>. Elle écrit qu'Elf qui intervient dans le Golfe de Guinée, au Nigeria, au Congo-Brazzaville, en Angola etc., a permis à la France d'installer un vaste système de corruption. Ce système lui permettait de placer les tyrans au pouvoir en Afrique et de protéger leur fortune et leur influence. L'association journalistique Alternative Démocrate, invoquera quant à elle, le maintien des dirigeants corrompus et dictateurs au pouvoir contre la volonté de la vaste majorité des peuples, ainsi que le cautionnement des élections bancales, pour démontrer l'existence du système<sup>12</sup>.

Toujours concernant la question de l'existence de la Françafrique, Patrick Benquet à travers son film documentaire, *Françafrique : la raison d'État* (2010), nous permettra de voir de façon concrète le phénomène. Il nous fera vivre, en son et en images, la Françafrique en relatant certains de ses faits marquants : soutien de la France au Biafra sécessionniste à travers livraisons d'armes et appui financier afin de mettre la main sur le pétrole nigérian ; appui militaire au camp de Denis Sassou-Nguesso contre Pascal Lissouba (qui menaçait les intérêts français) ; ou encore intervention militaire française au Gabon pour rétablir dans ses fonctions le président Léon M'ba (très docile aux intérêts français). Le même Patrick Benquet s'illustrera de nouveau à travers un autre film documentaire intitulé *Françafrique : l'argent roi* (2011). Dans cette dernière vidéo, il nous fera voir à quel point, le phénomène de la Françafrique est réel. Il nous fait replonger dans la crise ivoirienne qui fait suite au putsch manqué de 2002 et braque sa caméra sur un évènement précis qui s'est déroulé le 9 novembre 2004. Ce jour-là, des milliers d'ivoiriens sont sortis pour conspuer les militaires français et leur

---

<sup>11</sup> Vampouille, T. (2011). *La françafrique, mode d'emploi d'une filière occulte*. Récupéré le 25 février 2017 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/09/13/01016-20110913ARTFIG00450-la-francafrique-mode-d-emploi-d-une-filiere-occulte.php>

<sup>12</sup> Alternative Démocrate. (2008.). *Le néocolonialisme, pire que le colonialisme*. Alterinfo.net.org Agence de presse associative. Récupéré le 17 janvier 2017 de [http://www.alterinfo.net/Le-neocolonialisme-pire-que-le-colonialisme\\_a21402.html](http://www.alterinfo.net/Le-neocolonialisme-pire-que-le-colonialisme_a21402.html)

demander de quitter leur pays. Après un face à face tendu de près de quatre (4) heures, devant l'hôtel Ivoire, l'armée française ouvre le feu sur la foule faisant soixante-sept (67) morts et mille deux cent cinquante-six (1 256) blessés. Durant toute la nuit de ce même jour, les hélicoptères français vont empêcher les ivoiriens de franchir le pont qui relie le centre-ville à l'aéroport et à la base militaire française. Nous parlons bien là, d'un pays souverain.

Sur le registre de la dénonciation de la Françafrique, rappelons le colloque « Front anti CFA » organisé le 11 février 2017 à Montréal et qui se tenait le même jour dans une trentaine de villes du monde. Ce colloque organisé par l'ONG Urgences panafricanistes était en soit même une véritable diatribe contre la Françafrique (puisqu'il nous amenait au cœur de la contestation). Il indexait le franc CFA, pilier de la Françafrique, comme une arme redoutable d'expropriation et d'asservissement des africains. Parlant toujours de dénonciation, des auteurs comme Awadi et Valluet, dans leur film documentaire intitulé *Françafrique : Le point de vue du lion*<sup>13</sup> (2011), dénoncent eux, une situation intolérable, insupportable de domination des populations africaines entretenues par les occidentaux avec l'aide des dirigeants africains. Ces derniers selon les auteurs, n'ont pas le souci de leur population à cœur. C'est du moins le sentiment qui se dégage des populations lorsqu'on suit le film. Conséquence, il semble s'être installé (et c'est ce qui frappe le plus dans cette production), au sein des populations, une certaine fatalité : « c'est comme ça », « ça toujours été comme ça », « ça ne peut pas changer ». Pas étonnant concluent les auteurs, que les Africains cherchent à fuir à tout prix le continent.

En ce qui concerne la question de l'origine de la Françafrique, c'est le réalisateur Benquet Patrick qui revient dessus. Comme il ressort dans son film, *Françafrique : la raison d'État* (2010), la Françafrique remonte à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Un vent de révolte favorable aux indépendances soufflait sur toute l'Afrique et le

---

<sup>13</sup> Titre inspiré de l'adage africain : « Tant que les lions n'auront pas leurs historiens, les histoires de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur ».

général de Gaule (qui présidait la France) était convaincu que l'empire colonial français n'allait pas échapper à ce vent de révolte. Aussi dans le cadre du référendum de 1958 instituant la cinquième République française, le général allait-il proposer un nouveau statut aux pays colonisés qui débouchera deux ans plus tard sur les indépendances. Mais dans l'esprit du général comme le fait très bien ressortir le réalisateur, indépendance ne signifie pas liberté. En effet dans les premières minutes du film, nous avons cette déclaration du général de Gaule lui-même : « Pourquoi donnerions-nous notre concours à nos amis sous-développés si cela n'en vaut pas la peine ». C'est le début de l'histoire françafricaine qui dure jusqu'aujourd'hui.

#### Limites temporelles et spatiales de notre sujet

Il ne faut pas entendre par Françafrrique, les relations entre la France et toute l'Afrique. Les relations entre la France et le Maghreb (et de façon générale l'Afrique du nord) obéissent à une autre logique. Elles s'inscrivent dans une perspective bilatérale avec chacun des États de la région et sont empreintes d'un « respect » plus ou moins réciproque entre les acteurs. La Françafrrique concerne les relations entre la France et l'Afrique subsaharienne, plus précisément, les relations entre la France et l'Afrique subsaharienne francophone. Les tentatives d'ouverture vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne non francophone n'ayant été souvent que « ponctuelles parfois maladroites » (Domergue Cloarec, 1994, p.262). Même au sein des États francophones, il faut faire la distinction entre les États qui ont fait partie de l'empire colonial français et ceux qui ont été colonisés par une autre puissance. Car les liens sont plus étroits, plus anciens pour les premiers que pour les seconds, bien que depuis une dizaine d'années cette distinction ait tendance à s'estomper.

La Françafrrique concerne donc les rapports entre la France et ses ex colonies d'Afrique subsaharienne. Trois exemples nous serviront de cas concrets pour analyser ces rapports. Ce sont les relations France-Burkina Faso, France-Côte d'Ivoire, France-

Mali. Les choix de ces trois pays d'Afrique ne sont pas fortuits. D'abord, le Burkina Faso en raison de l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a conduit à la chute d'un des piliers de la Françafrique, l'ancien président Blaise Compaoré. Cet ami fidèle de la France s'était imposé depuis la mort de Houphouët-Boigny en 1993<sup>14</sup>, comme interlocuteur privilégié des français en Afrique de l'Ouest. Analyser les relations françafricaines à la lumière de cet évènement (inattendu même au sein des réseaux d'influence franco-africains), devient dès lors très intéressant. Ensuite, le choix de la Côte d'Ivoire en raison de l'intervention musclée de l'armée française lors des crises qui ont secoué ce pays : le putsch manqué de 2002 et la crise post-électorale de 2010-2011. Enfin, le choix du Mali en raison de la guerre « contre le terrorisme » qui y est en cours actuellement (depuis la rébellion Touareg du MNLA<sup>15</sup> de 2012) et qui justifie le renforcement de la présence militaire française dans ce pays et dans presque toute la région saharo-sahélienne à travers l'opération Barkhane.

La période considérée pour notre étude s'étendra de 1990 (plus précisément le 20 juin 1990 date du discours de la Baule), à 2018. Le discours de la Baule du 20 juin 1990<sup>16</sup>, marque un moment important dans l'évolution des relations France-Afrique. L'importance de ce discours est due au fait qu'il consacre pour la première fois, la reconnaissance de la Françafrique, mais aussi, la volonté affichée d'y mettre fin. En effet, c'est une des premières fois que la France (depuis les indépendances de 1960), affiche aussi clairement et officiellement, son souci de se défaire de cette image de la Françafrique des réseaux politiques. Le remède trouvé pour résoudre ou contrecarrer cette pratique : « lier l'impératif du développement économique du continent à celui de la démocratisation de sa gouvernance<sup>17</sup> ». C'est l'ère de la fin du parti unique en

---

<sup>14</sup> Mais aussi grâce à ses multiples médiations dans les crises politiques de la région : Niger, Togo, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, etc.

<sup>15</sup> Mouvement National pour la Libération de l'Azawad.

<sup>16</sup> Discours prononcé par le Président de la République française François Mitterrand dans le cadre de la 16<sup>ème</sup> conférence des chefs d'État d'Afrique et de France.

<sup>17</sup> INA. (1998). *Sommet France-Afrique de La Baule*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00078/sommet-france-afrique-de-la-baule.html>

Afrique. C'est à partir de cette période de démocratisation donc, jusqu'en 2018 (à nos jours) que correspondra la limite temporelle de notre sujet.

### Question de recherche

Comment pouvons-nous cerner la Françafrique aujourd'hui en 2018, dans les relations franco-africaines ?

Il s'agit d'abord, de rendre accessible à la conscience populaire, le concept de Françafrique. Nous voulons vulgariser l'information au-delà du microcosme des initiés. Il s'agit ensuite, d'éclairer l'opinion sur ce qu'est la Françafrique de nos jours en 2018. En effet, depuis son institution par le vote de la « Communauté » en 1958, et plus récemment sa reconnaissance officielle lors de la 16<sup>ème</sup> conférence des chefs d'État d'Afrique et de France, les relations ont évolué, des régimes se sont succédé, la Françafrique également s'est adaptée. Il est par conséquent nécessaire de faire une mise à jour des connaissances la concernant. Cela permettra principalement au public de reconnaître la Françafrique. Car la Françafrique constitue une entité différente des relations France-Afrique. Ce ne sont pas les relations qui sont mises en cause, mais c'est ce qu'elles comportent de pervers.

### Problématique et cadre théorique

La Françafrique, cette forme nouvelle du colonialisme français en Afrique a pour socle la reproduction structurelle de multiples asymétries : économiques, politiques, militaires, et culturelles (Mbembe et Sarr, 2017). Ce système permet à la France d'instrumentaliser ses anciennes colonies subsahariennes au profit de son indépendance et de sa puissance dans le monde. Le procès qui est intenté contre la France, est d'avoir lié son sort à celui des classes dirigeantes africaines qui n'hésitent pas à spolier l'essentiel de ce dont leurs peuples ont besoin, pour créer et entretenir

chez eux, les infrastructures d'une vie humaine libre de toute humiliation (Mbembe et Sarr, 2017). En d'autres termes, il s'agit de dénoncer des rapports personnels au détriment des peuples. Cependant, malgré le désir des peuples africains de s'émanciper de la Françafrique, leurs pays demeurent dans cette relation. Comment pouvons-nous expliquer cette situation ?

### Cadre théorique

Le cadre théorique que nous adopterons afin de comprendre les mécanismes de la Françafrique se fonde sur les analyses néomarxistes. Un des acteurs clés de cette approche est Lénine avec notamment sa thèse sur « *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* ». Lénine affirme que l'impérialisme est inscrit dans la loi de développement du capitalisme. Comme nous le précise Dario Battistella, à travers cet extrait de la thèse de Lénine, c'est « le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier, où l'exportation des capitaux a acquis une importance de premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et, où s'est achevé le partage de tout le territoire du globe entre les plus grands pays capitalistes ». (Battistella, 2012, p.261). Nous avons choisi de fonder notre cadre théorique sur la perspective néomarxiste, parce qu'un des éléments fondamentaux de cette perspective : c'est *l'extrême asymétrie entre les États*<sup>18</sup>. D'ailleurs, c'est précisément l'analyse des relations entre économies développées capitalistes et économies sous-développées du tiers monde qui est à l'origine de la perspective néomarxiste (Battistella, 2012, p.265).

Mais nous ne pouvons réellement comprendre les analyses néomarxistes, si nous ne posons au préalable, la théorie marxiste, sur laquelle elles se fondent. En rappel, le marxisme pose comme fondement de son analyse : la lutte des classes. Selon Karl Marx<sup>19</sup>, cité par Battistella « le mode de production dominant est le mode de production

---

<sup>18</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>19</sup> C'est à Karl Marx que l'on confère la paternité du marxisme (Battistella, 2012, p.253).

capitaliste [...] au sein duquel s'opposent les deux classes principales que sont la bourgeoisie, qui détient les moyens de production, et le prolétariat, qui détient sa seule force de travail qu'il est obligé de vendre sur le marché du travail pour assurer sa subsistance et, ce faisant, reproduire le mode de production existant en faveur de la classe bourgeoise dominante » (Battistella, 2012, p.257). Conséquence pour Marx, l'État ne fait que refléter les rapports de force sous-jacents entre classes sociales. En d'autres termes, il est sous la domination de la classe bourgeoise et par conséquent chargé de défendre les intérêts de cette classe. C'est à ce niveau qu'interviennent les analyses néomarxistes en appliquant la théorie de Marx aux relations internationales. Ce qui reviendra, comme nous allons le voir de façon détaillée à subordonner aux relations sociales, les relations interétatiques.

En effet, selon la perspective néomarxiste, le capitalisme cherche grâce à l'expansionnisme impérialiste, à permettre à la bourgeoisie de trouver des matières premières moins chères, afin de faire profiter en termes de niveau de vie à ses classes laborieuses les bénéfices tirés de l'exploitation des pays colonisés. Ce faisant, la bourgeoisie (classe dirigeante) assure les conditions de sa propre richesse, mais aussi maintient sa domination sur la vie politique, sociale, culturelle et idéologique de l'État. En analysant les concepts clés de cette approche (impérialisme, exploitation, domination), nous pouvons facilement comprendre ce qui se joue avec la Françafrique. C'est une politique impérialiste menée par la France<sup>20</sup> (pays fondé sur le modèle capitaliste) vis-à-vis de ses anciennes colonies, afin de permettre à sa population (les classes laborieuses françaises), par l'exploitation du continent africain, de bénéficier de conditions de vie confortable. Ce faisant, la classe dirigeante (la bourgeoisie française) légitime l'ordre social existant, ainsi que ses intérêts de classe qui y sont naturellement inhérents. En d'autres termes, la classe dirigeante française garantit sa domination en évitant par là même tout soulèvement de ses classes laborieuses.

---

<sup>20</sup> Entendons par là, la classe dirigeante française.

Mais ce qui est intéressant avec les analyses néomarxistes, c'est qu'elles vont plus loin dans leurs réflexions, que les simples considérations de lutte de classes. Puisqu'une des variantes de ces analyses qui est l'École latino-américaine de la *Dependencia*, focalisera son attention sur le système international, et notamment sur le contraste flagrant qu'il y a entre l'égalité politique et l'inégalité économique. Selon cette approche exposée par Battistella : « le *développement du sous-développement*<sup>21</sup> des pays du tiers monde, leur *croissance sans développement*<sup>22</sup>, s'explique par la dépendance de la périphérie par rapport au centre » (Battistella, 2012, p.267). Pour l'École de la *Dependencia*<sup>23</sup>, ce qu'il y a de vicieux avec ce système, c'est que l'exploitation de la périphérie par le centre a pour fonction, la reproduction du système dans son ensemble au profit du centre et au détriment de la périphérie. Dépendance, centre et périphérie sont les trois concepts clés de l'École de la *Dependencia*. Appliquée à la Françafrique, cette approche nous permet de comprendre ce qui se passe. En réalité, les termes périphérie et centre désignent respectivement les pays africains et la France. Les premiers seraient, selon cette approche, dans une situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la seconde. C'est cette dépendance (politique, économique, militaire et culturelle) des pays africains par rapport à la France qui les empêcheraient de passer d'une « communauté traditionnelle » à une « société moderne » caractérisée par l'esprit d'entrepreneur si l'on suit bien la logique de cette approche. Autant dire que l'École latino-américaine de la *Dependencia*, nous permet de mieux cerner les relations françafricaines (et partant proposer des solutions pour y remédier).

---

<sup>21</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>22</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>23</sup> Notons que les idées de cette École, seront généralisée au-delà des économies latino-américaines à l'ensemble des relations entre pays industrialisés et pays sous-développés (Battistella, 2012, p267).

### Hypothèse, technique d'analyse et méthodologie

Notre hypothèse se fonde sur une proposition de base : la conscientisation populaire. La conscientisation populaire, dans le sens d'un véritable travail d'éducation sur la FrancAfrique, car tant que la conscience du peuple sera rudimentaire, primaire, opaque, l'avenir restera bouché. Comme l'écrivait Frantz Fanon : « On ne peut avancer résolument que si l'on prend d'abord conscience de son aliénation » (Fanon et Chaliand, 1999, p.169). Il faut que les pays africains exploités, et au-delà les populations exploitées parviennent, collectivement, à une compréhension de leur situation. Pour ce faire, le chercheur devra joindre ses analyses à l'action individuelle et collective pour que toute cette intelligence ainsi convoquée soit synonyme de triomphe de décolonisation de l'imaginaire africain.

Le choix de notre technique d'analyse consistera en la méthode *qualitative-interprétative*<sup>24</sup> sous l'angle de la perspective du réalisme-critique. Ce choix est dû à deux raisons principales. D'abord, c'est en raison de la source de la matière première de notre travail qui provient essentiellement des documents, et en la matière, c'est cette méthode qui est toujours presque exclusivement utilisée (Macleod, A. et O'Meara, D. (dir.). 2010, p.54). Ensuite, c'est en raison du choix de notre approche théorique : la théorie structurelle de l'impérialisme (qui utilise la méthode qualitative-interprétative comme façon par excellence d'acquérir sa connaissance). Nous avons opté de placer notre méthode sous l'angle de la perspective réaliste-critique car comme l'écrivent Alex Macleod et Dan O'Meara : « l'investigation ontologique profonde prônée par les réalistes-critiques présuppose que la réalité existe à deux niveaux distincts : une réalité telle qu'elle apparaît aux diverses catégories d'acteurs sociaux; et une réalité non observable faite des multiples formes des "structures profondes" ou des structures sociales sous-jacentes, structures qui contraignent, rendent possibles et façonnent

---

<sup>24</sup> En référence au nom donné à cette technique par Dan O'Meara.

l'action sociale ». Ils poursuivent en affirmant que « cette vision de l'ontologie doit beaucoup à Marx [...] » (Macleod, A. et O'Meara, D. (dir.). 2010, p.42).

En d'autres termes, cela veut dire deux choses. Premièrement, que la réalité existe indépendamment de notre connaissance de cette réalité. Le réalisme-critique postule en effet, que la réalité est à l'extérieur de la conception humaine et peut être analysée. Contrairement à la perspective réaliste-critique, la perspective *interprétiste* par exemple, considère que la réalité est construite, la réalité n'existe pas en soi, elle est mise en place. Deuxièmement, cela veut dire que la perspective réaliste-critique s'interroge sur la structure des phénomènes. Elle s'intéresse à la constitution interne de son objet d'étude en raison de sa complexité. Or, c'est exactement ce que nous nous proposons de faire avec la théorie structurelle de l'impérialisme de Galtung, en nous intéressant à la structure de la Françafrique. Enfin, la dernière partie de la citation de Macleod et O'Meara « Cette vision de l'ontologie doit beaucoup à *Marx*<sup>25</sup> [...] », explique pourquoi nous avons choisi de placer notre méthode sous l'angle de la perspective réaliste-critique. C'est parce que notre approche théorique est un aboutissement des analyses néomarxistes.

Notre recherche sera divisée essentiellement en deux chapitres. Le premier chapitre, fera une présentation historique de cette relation spéciale qu'est la Françafrique. Il s'intéressera aux questions : de l'origine du concept de la Françafrique, des raisons de la Françafrique, des acteurs de la Françafrique, et des méthodes de la Françafrique. Le deuxième chapitre fera un point sur l'évolution du concept, en constatant le renforcement de la politique africaine de la France, la légitimation de la violence structurelle qui caractérise cette politique, et en examinant certaines principales affaires politico-financières de la Françafrique.

---

<sup>25</sup> C'est nous qui soulignons.

# CHAPITRE I

## DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AUX RELATIONS SPÉCIALES : CONTEXTE HISTORIQUE

Le concept de Françafrique est difficile à définir de nos jours parce qu'il s'est complexifié en devenant polysémique en raison de sa large popularisation et de sa grande diffusion. L'idée qu'elle évoque en général, est celle de « relations spéciales » entre la France et ses ex colonies, et de façon générale entre la France et le reste du continent africain.

À quoi renvoient ces relations spéciales et quelles sont leurs origines (I)? Quelle est la raison de ces relations spéciales (II)? Qui en sont les acteurs principaux (III)? Et quelles en sont les méthodes – réseaux – (IV)? Ce sont ces interrogations qui seront l'objet de notre chapitre.

### I. DÉFINITION ET ORIGINE DE LA FRANÇAUFRIQUE

Pour savoir de quoi on parle, nous nous attacherons d'abord à définir notre concept de base qu'est la Françafrique, avant de chercher à en connaître l'origine.

#### 1. Définition de la Françafrique

La Françafrique apparaît comme la dissimulation et la persistance du néocolonialisme français en Afrique (Noirot *et al.*, 2014). Elle désigne une domination politique (1),

économique (2), militaire (3) et culturelle (4), dont la France dispose sur les appareils d'États de son giron africain.

### 1.1. La Françafrique en tant que domination politique

La politique française en Afrique, est fondée sur le « foccartisme<sup>26</sup> », du nom du plus proche collaborateur du général de Gaulle : Jacques Foccart. Foccart avec le titre officiel de secrétaire général de l'Élysée chargé des affaires africaines et malgaches était le grand ordonnateur « occulte » de la politique africaine de la France. Pendant près de 40 ans depuis sa nomination en 1960 à la tête de ce qui deviendra par la suite la cellule africaine de l'Élysée, jusqu'à sa mort en 1997, Jacques Foccart organisera en dehors de tout contrôle parlementaire ou gouvernemental, les rapports personnels entre les chefs d'États français et les présidents africains. D'où le fait que l'on parle de relations spéciales entre la France et l'Afrique, lorsque l'on fait référence à la Françafrique (Vampouille, 2011).

Le « foccartisme » désigne un système de domination visant à placer de fait les ex-colonies françaises d'Afrique sous la tutelle politique de Paris. Cela va consister à placer à la tête des États africains nouvellement indépendants des amis de la France. C'est-à-dire des dirigeants dociles et soumis aux intérêts de la France. Les autres, ceux qui proposent un avenir autre que la soumission à leur peuple à savoir les leaders indépendantistes africains seront pourchassés, tués ou neutralisés (la chasse aux africains progressistes était une des obsessions de Jacques Foccart). C'est donc un système qui a été pensé et mis en œuvre pour tuer dans l'œuf toute velléité d'indépendance (Diop *et al.*, 2005). Voilà pourquoi certains comme le journaliste et économiste François-Xavier Verschave, ont pu dire que la France mène en Afrique,

---

<sup>26</sup> Politique occulte consistant à maintenir la dépendance des pays africains vis-à-vis de la France par tous les moyens forcément illégaux – coups de force, assassinats, corruptions etc. – (Diop *et al.*, 2005).

« une diplomatie sans honneur et sans scrupule » (Verschave, 1998). Relatons quelques faits d'œuvres du « foccartisme » afin de mieux comprendre la logique qui se trouve derrière ce concept. Nous nous contenterons simplement de deux exemples relatifs à l'assassinat de deux leaders indépendantistes africains qui s'entendaient s'opposer au système françafricain.

Le premier exemple concerne l'assassinat de Sylvanus Olympio, premier président de la République du Togo. Sylvanus Olympio voulait une véritable indépendance de son pays. Il préparait (crime inexpugnable), le lancement d'une monnaie qui lui aurait permis de sortir de la zone Franc (cette monnaie gérée par la France et qui pourtant est utilisée uniquement par ses anciennes colonies d'Afrique subsaharienne). Olympio ne reniait pas sa vieille amitié avec Sékou Touré, l'homme à qui on ne pardonnera jamais d'avoir refusé la « communauté » lors du référendum de 1958; il militait aussi pour une union régionale africaine avec le Dahomey (actuel Bénin), et le Nigéria qui allait devenir par la suite, l'ennemi numéro un de la stratégie « foccartienne ». Il lui était reproché d'être trop proche des anglo-saxons et donc de mettre en péril l'espace francophone. Son assassinat sera commandité par l'ambassadeur français au Togo Henri Mazoyer (Verschave, 1998). L'ambassadeur Mazoyer délégué par Foccart, mandatera à son tour un groupe de militaires dirigé par le sergent Étienne Gnassingbé Eyadema. C'est d'ailleurs ce meurtre qui fera de ce dernier, « l'indéboulonnable Président-dictateur-général de son pays » (Verschave, 1998, p.112).

Le deuxième exemple concerne l'assassinat de Thomas Sankara, père de la révolution burkinabé d'août 1983 à octobre 1987. La logique du « foccartisme » dans l'assassinat du capitaine Thomas Sankara est saisissante. Déjà lorsque Sankara avait été écarté de son poste de premier ministre le 23 mai 1983 et mis aux arrêts, quelques heures après Guy Penne, le monsieur Afrique de François Mitterrand, débarque à Ouagadougou et annonce l'octroi par la France d'une aide spéciale de 420 millions de franc français. Ce dernier a prétendu qu'il s'agissait d'une coïncidence (Verschave, 1998). La vérité est que Sankara avec ses discours de rupture avec la France apparaissait de plus en plus

aux yeux de cette dernière comme le symbole dangereux de l'émancipation des peuples colonisés et néo colonisés. Il ne changera pas d'un iota une fois devenu président. On se rappelle encore l'accueil qu'il avait réservé à Mitterrand lors de sa visite au Burkina : « Nous burkinabé, n'avons pas compris comment des bandits, comme Jonas Savimbi, des tueurs comme Pieter Botha<sup>27</sup>, ont eu le droit de parcourir la France si belle et si propre. Ils l'ont tâché de leurs mains et de leurs pieds couverts de sang » (Verschave, 1998). François Mitterrand ne lui pardonnera pas cette témérité. Il sera assassiné par son numéro deux, le capitaine Blaise Compaoré, qui sera par la suite le président du Burkina Faso (et un des fidèles serviteurs de la France).

## 1.2. La Françafrique en tant que domination économique

La Françafrique, c'est aussi et surtout une domination économique, polarisée sur l'accaparement de quatre rentes principales : les matières premières, l'aide publique au développement, le Franc CFA (« Communauté<sup>28</sup> » Financière d'Afrique), et les situations de monopoles dont disposent les entreprises françaises sur les marchés des ex colonies.

D'abord en ce qui concerne l'accaparement de la rente des matières premières, c'est ce que la plupart des auteurs désignent sous le titre de « pillage du tiers monde » (Maspero, 1981, p.33). Il s'agit d'une mainmise de la France sur les ressources naturelles de ses ex colonies. Nous parlons de main mise car la France grâce à la complicité des régimes amis qu'elle a placé à la tête de ces États, va se voir attribuer des droits de forage et des concessions minières à des conditions « sans pareilles ». Ce qui lui permettra d'exploiter à « vil prix », les ressources et matières premières de ses

---

<sup>27</sup> Rappelons que Jonas Savimbi, était le chef d'une rébellion sanguinaire (l'Unita), allié du régime de l'apartheid Sud-africain, présidé par Pieter Botha.

<sup>28</sup> À sa création en 1945, le Franc CFA, s'appelait Franc des Colonies Françaises d'Afrique (F.C.F.A). Ce n'est qu'après les indépendances dans les années 1960, qu'il va déclinier son sigle en Communauté Financière d'Afrique.

ex colonies. C'est le cas pour le pétrole gabonais, l'uranium nigérien, le café et le cacao ivoirien, le coton de toute la bande sahélienne, le bois camerounais, etc. (Glaser et Smith, 2005). Comme l'a révélé Eva Joly, qui a été la principale juge en charge de « l'affaire Elf<sup>29</sup> » : la politique française en matière d'exploitation des ressources naturelles de ses ex colonies est « un vaste réseau de corruption institutionnalisé<sup>30</sup> ».

Ensuite, en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD), qui a pour but en principe de transférer des moyens (financiers et techniques), pour arriver rapidement à un décollage économique des pays du tiers monde, force est de constater que c'est un mécanisme de pression et de corruption (Domergue Cloarec, 1994). C'est un mécanisme de pression parce qu'elle permet à la France de garder le contrôle sur son « pré carré ». À ce propos Thomas Sankara disait : « il est normal que celui qui vous donne à manger, vous dicte également ses volontés » (Mauro et Thiên Ho, 2007). C'est aussi un mécanisme de corruption qui fonctionne exactement comme l'a expliqué José Arthur, cité par François Xavier Verschave : « l'APD consiste à prendre l'argent aux pauvres des pays riches pour le donner aux riches des pays pauvres [...], et c'est parce que ces riches des pays pauvres en rendent une bonne part aux riches des pays riches, qui organisent l'opération » (Verschave, 1998, p.65).

En ce qui concerne le Franc CFA, c'est « l'assurance tout risque en matière de finance de la Françafrique » (Verschave, 1998, p.296). C'est un héritage colonial, qui n'a pas d'équivalent dans le monde. Le Franc CFA est un système monétaire et économique qui lie à la France, quinze pays à travers trois zones monétaires : huit pays de l'Afrique de l'Ouest au sein de l'UEMOA<sup>31</sup>, six pays de l'Afrique Centrale au sein de la

---

<sup>29</sup> L'affaire ELF (du nom de la plus grande compagnie pétrolière publique française) est connue pour être jusqu'alors un des plus grands scandales de la Françafrique.

<sup>30</sup> Regard sur l'Afrique. (2014). *Comment la France pille le Cameroun et l'Afrique : La députée Française Eva Joly s'indigne*. Récupéré le 16 juin 2017 de <http://regardsurlafrique.com/comment-la-france-pille-le-cameroun-et-lafrique-la-deputee-francaise-eva-joly-sindigne/>

<sup>31</sup> UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo).

CEMAC<sup>32</sup>, et les Comores. Ce système obère la souveraineté économique de ces pays, qui doivent déposer 50% (et même 65% pour les Comores) de leur réserve de change sur un compte d'opération au Trésor public français, prétendument en contrepartie de la garantie apportée par la France à la convertibilité de la monnaie<sup>33</sup> (Noirot *et al.*, 2014). Le Franc CFA est donc une tutelle monétaire et économique qui renforce la tutelle politique précédemment définie dans notre sous-chapitre sur « la Françafrique en tant que domination politique ».

Enfin, en ce qui concerne les rentes de « monopoles » que détiennent les entreprises de la France sur les marchés de son « pré carré », il faut noter, que les entreprises privées et publiques françaises sont les principaux maîtres à bord sur le marché des ex colonies (Noirot *et al.*, 2014). Ces entreprises dont par exemple : CFAO, TOTAL, EDF, Suez, Bolloré, Orange, etc., vont réussir grâce à des accords commerciaux préférentiels, et au maintien dans les jeunes États d'une fiscalité particulièrement favorable à réaliser des profits considérables à des niveaux inconnus sur leur propre territoire (Maspero, 1981). À cela s'ajoutent des pressions exercées par les dirigeants français sur leurs homologues africains afin qu'ils ménagent les intérêts hexagonaux. Des pressions de divers ordres, même militaires.

### 1.3. La Françafrique en tant que domination militaire

Dans une interview télévisée au lendemain de l'intervention militaire sur Kolwezi (ville située au cœur de la région minière du Katanga dans le sud-est du Zaïre, actuel République Démocratique du Congo), l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing déclarait ceci : « La France agit en Afrique pour son compte, dans l'exercice de ses responsabilités. [...] L'Afrique, c'est un continent d'où viennent

---

<sup>32</sup> CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad).

<sup>33</sup> Une garantie qui n'a pas empêché la dévaluation brutale du Franc CFA en 1994.

traditionnellement un certain nombre de nos ressources et de nos matières premières. Un changement de la situation de l'Afrique, une situation générale d'insécurité ou de subversion en Afrique auraient des conséquences pour la France et l'Europe. » (Maspero, 1981, p.105).

Déjà à l'époque, l'objectif était clair et le président Valéry Giscard d'Estaing ne s'en cachait pas. Comme allait le déclarer son premier ministre Raymond Barre, il s'agissait d'assurer un libre accès de notre commerce aux sources d'approvisionnement indispensable à l'économie (Beti, 1981). C'est ce qui expliquera le renforcement des moyens et des interventions militaires françaises en Afrique depuis l'époque du général de Gaulle, en passant par Valéry Giscard d'Estaing (où le phénomène a pris son envol), jusqu'à Nicolas Sarkozy et François Hollande tout récemment (avec les interventions en Lybie, en République centrafricaine, en République de Côte d'Ivoire, ou encore au Mali).

D'ailleurs, ce n'est pas un fait nouveau que l'armée française n'a jamais quitté l'Afrique, à la différence des autres anciennes puissances coloniales (Noirot *et al.*, 2014). La France a conservé des troupes dans ses colonies devenues « indépendantes » en vertu de divers accords militaires. Officiellement, ces accords prévoyaient une intervention de la France en cas d'attaques extérieures. Officieusement, des clauses secrètes vont lui permettre d'intervenir même en cas de troubles intérieurs pour protéger les régimes dociles à ses intérêts; et en contre partie de ces clauses anti subversions, les mêmes clauses obligent les pays signataires, à fournir à la France prioritairement les ressources premières dites stratégiques (Noirot *et al.*, 2014). C'est pourquoi en Afrique, là où les grandes corporations font le malheur des peuples, la corruption, l'enrichissement d'une élite au détriment de la masse, le maintien d'un despote, d'un dictateur, il ne faut pas hésiter à voir l'influence de ce système (Togo, Tchad, Gabon, Cameroun, Congo Brazzaville, etc.).

Ce qui est nouveau, c'est l'instrumentalisation de la guerre contre le terrorisme afin de légitimer de nouveau la présence de l'armée française en Afrique qui fait face à des accusations de néo colonialisme. Grâce à cet argument du terrorisme, la France est aujourd'hui entrain de « recoloniser » son ancien « pré carré ». Nous en voulons pour preuve deux opérations : une sur la « sécurité maritime dans le Golfe de Guinée », et une sur la sécurité dans la région du sahel dénommée « Barkhane » (Noirot *et al.*, 2014, p.130). D'abord, en ce qui concerne la première opération, il s'agit de s'appropriier une région cruciale pour les pays développés qui en dépendent notamment pour les minerais : le fer, la bauxite, le manganèse, ou encore l'uranium. Ensuite, en ce qui concerne la deuxième opération, il s'agit d'un quadrillage mis en place dans tous les pays de la zone sahélienne (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Un dispositif de plus de trois mille (3000) hommes, pouvant être commandé depuis le territoire français, et susceptible de monter en puissance rapidement et à tout moment (Noirot *et al.*, 2014). Ce n'est pas que militairement que la France est en train de recoloniser son ancien pré carré mais aussi culturellement.

#### 1.4. La Françafrique en tant que domination culturelle

La France exerce un *soft-power* à l'égard de ses ex colonies par d'importants atouts dont elle dispose. Sont de ceux-là, la francophonie. Officiellement institutionnalisée en 1970 à travers la création de ce qui deviendra l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la francophonie est sensée consacrer « les liens privilégiés entre les peuples, les États et les hommes de langue française » (Domergue Cloarec, 1994, p.63). Mais dans les faits, elle est plutôt un puissant instrument de financement, qui permet à la France de se montrer intransigeant sur la place et le rôle de la langue française dans ses anciennes colonies. La francophonie contribue donc à un processus de transformation de l'identité des anciennes colonies qui sont en train d'abandonner leurs langues (Dominici et Dominici, 2005). Également la francophonie apparait aujourd'hui, comme le vecteur d'une appropriation géopolitique d'un espace

géoculturel différent afin de faire barrage au monde anglo-saxon. Aussi, certains ont-ils pu écrire que la francophonie est le dernier avatar de l'empire colonial français (Massie et Morin, 2011).

La France assure sa domination culturelle à l'égard de son ancien pré carré, et vis-à-vis de ses concurrents comme la Chine, par d'autres atouts que sont la coopération ancienne, un réseau étoffé de centres culturels et de lycées français dans toute l'Afrique francophone, ainsi que la présence en France d'une importante diaspora africaine, tout comme la présence en Afrique d'une importante communauté française (Noirot *et al.*, 2014). Elle entretient également l'aliénation culturelle à travers son maillage médiatique (Radio France Internationale, France 24, TV5 Monde, etc.). Ce maillage constitue un voile politico-médiatique qui s'applique quotidiennement sur les relations françafricaines et empêche les Français aussi bien que les Africains de s'élever contre les innombrables crimes économiques et politiques des relations franco-africaines. Chacun est comme assuré que l'Afrique c'est autre chose, le pré carré de toutes les compromissions, de tous les coups tordus. Un espace protégé où l'impunité est assurée aux puissants, quels que soient leurs actes (Verschave, 1998). Mais comment tout cela a débuté exactement? Quelle est l'origine de la Françafrrique?

## 2. Origine de la Françafrrique

La Françafrrique traduit la spécificité et l'enracinement d'un lien qui est tout autant le fruit de la colonisation que celui de la décolonisation. La genèse des relations spéciales entre la France et l'Afrique subsaharienne est évidemment à chercher dans l'histoire coloniale (qui fut une histoire de longues décennies de brutalisation concertée des esprits). Mais de façon générale, on distingue trois étapes dans le processus de naissance de la Françafrrique : de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la « loi-cadre » dite loi Defferre (1); de la « loi-cadre » au référendum de 1958 (2); et du référendum de 58 aux indépendances (3).

## 2.1. De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la « loi-cadre de Defferre en 1956 »

La Françafrique remonte à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, avec le retour de ceux qui ont été « jetés en pâture à un ennemi dont le savoir, l’instruction et le développement matériel en font un des peuples pilotes du monde » (Glaser et Smith, 2005, p.36), la pression pour l’indépendance sous l’impulsion d’une jeunesse en effervescence et d’une population révoltée allait se faire sentir. En dépit de la combinaison de répressions et de séductions de la IV<sup>e</sup> République, la montée du mouvement national africain n’allait pas cesser. À cela s’ajoute une pression supplémentaire, ce sont les indépendances déjà conquises au Vietnam, au Maroc et en Tunisie, ainsi que l’interminable guerre d’Algérie qui ne permettaient pas d’engager d’autres opérations militaires d’une telle envergure. C’est dans ce contexte que va intervenir la loi-cadre de 1956 dite loi Defferre<sup>34</sup>. Le but de cette loi était de permettre à la France coloniale, de conserver ses principales prérogatives en Afrique. C’est ainsi que les portes du pouvoir seront ouvertes aux élites africaines, mais des élites soigneusement sélectionnées – ce que l’historien Nicolas Bancel appelle les « élites de compromis » – (Bancel, 2002), afin de contrecarrer les revendications d’indépendance des peuples africains. Il s’agit d’africaniser l’administration coloniale : constitution d’assemblées législatives, création d’exécutifs locaux qui jouiront en partage avec l’administration française de certaines prérogatives, etc. (Deltombe *et al.*, 2016).

Cette loi qui jouait la carte de l’autonomie, préparait aussi le terrain pour la balkanisation de l’Afrique, en ce sens qu’elle commençait à démanteler les deux fédérations coloniales d’Afrique occidentale française (AOF), et d’Afrique-équatoriale française (AEF). Elle contribuait donc à éviter le danger de voir se former deux grands États africains, disposant d’une population et d’un espace suffisants pour aller vers une indépendance effective (Maspero, 1981). C’est le début de l’histoire françafrique.

---

<sup>34</sup> Du nom de son initiateur Gaston Defferre, ministre français d’Outre-mer et maire de Marseille.

Elle sera écrite sous la tutelle de l'homme qui prit en main le destin de la France à la fin des années 1950, le général Charles de Gaulle (Benquet, 2010).

## 2.2. De la « loi-cadre » au référendum de 1958

Comme nous l'avons déjà vu, la loi-cadre va éclater les deux fédérations coloniales d'AEF et d'AOF en accordant l'autonomie à leurs différents territoires constitutifs. « Des élites de compromis » qui ont l'assise sociale seront placées à la tête de ces territoires : ce sont notamment Félix Houphouët-Boigny, Léopold Sédar Senghor, Léon Mba, Maurice Yaméogo, Ahmadou Ahidjo, etc. Ces « Suppléants locaux » selon les termes d'Achille Mbembe cité par Deltombe et Domergue, seront placés de fait face aux élites de transformation et de rupture (Deltombe *et al.*, 2016). Les conditions de poursuite et de renouvellement de la politique coloniale étaient dès lors posées.

Cependant, il faut noter que malgré les différents ajustements qu'avaient opérés la loi-cadre dans la politique coloniale de la France, le vent de révolte qui soufflait sur toute l'Afrique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui était favorable aux indépendances ne cessait de croître. Le général de Gaulle en était convaincu, l'empire colonial français n'échapperait pas à ce vent de révolte. Mais avec les dirigeants dociles qu'il avait sous la main, il savait qu'il avait un coup à jouer, et c'est dans ce sens, qu'il va organiser le référendum de 1958 (Benquet, 2010). De quoi s'agit-il? Pour faire court, disons que c'est l'acte de naissance de la Françafrique. Puisque c'est le référendum de 1958 qui va définir de façon définitive les relations France-Afrique.

En effet, le référendum de 1958<sup>35</sup> invitait les colonies disposant d'une certaine autonomie grâce à la loi cadre, à adhérer à une communauté dite « franco-africaine ». Pour promouvoir l'idée de cette communauté et donc le triomphe du oui au référendum, le général de Gaulle va embarquer pour une vaste tournée africaine qui le mènera en

---

<sup>35</sup> Il faut noter qu'en France le référendum de 1958, correspond au vote de la constitution de 1958 instituant la V<sup>e</sup> République.

cinq jours de N'Djamena, à Dakar via Tananarive, Brazzaville, Abidjan et Conakry (Glaser et Smith, 2005). Partout, la France à travers le général de Gaulle, allait proposer quelque chose à ceux-là mêmes qu'elle opprimait. Quelque chose qui faisait qu'elle était désirable, pas la France coloniale, que l'on combat, mais la « métropole ». En effet, le général parle de « communauté », de « coopération », de promotion de liens « d'amitiés ». À ce moment-là, s'opère mentalement une distinction entre la France coloniale et la France idéale (Sciardet, 2002).

Le succès est au rendez-vous pour le général car l'adhésion des anciennes colonies à la « communauté » est massive. Le seul pays où ce discours de « rupture » de la France n'a pas été bien reçu, fut la Guinée Conakry où le militant indépendantiste Sékou Touré, fit triompher le non au référendum (Coquery-Vidrovitch, 2011). Il fut le seul à comprendre que cette idée de « communauté » était la poursuite de la colonisation par d'autres moyens. Un artifice qui visait à permettre à la France de garder le contrôle de ses anciennes colonies en les plaçant sous sa tutelle. D'où sa célèbre phrase : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage » (Glaser et Smith, 2005). C'est ainsi que les liens entre l'ex métropole et ses anciennes colonies ne se sont jamais mués en relations inter-étatiques, mais sont restés des rapports asymétriques. Car il y a eu une incorporation terrifiante de la dépendance par les Africains (et souvent même sans que ces derniers ne le sachent). C'est dans ce contexte qu'allaient intervenir les indépendances.

### 2.3. Du référendum de 1958 aux indépendances

Le référendum de 1958 a largement conditionné la forme des indépendances africaines. En effet, la plupart des dirigeants africains ont rallié la « communauté » et se faisant, ils ont permis à la France de demeurer dans ses anciennes colonies (sauf évidemment en Guinée Conakry, qui avait refusé la « communauté »). Elle y demeurera sous le signe de la « coopération ». Comme partout ailleurs dans l'ex-Afrique française, cette

coopération porte sur une assistance civile et militaire. C'est l'ère des relations privilégiées. La France est louée pour avoir accordé de façon « pacifique<sup>36</sup> », l'indépendance aux peuples africains. Cette nouvelle légalité internationale fournit la face émergée de « l'iceberg françafricain ». Une face immaculée : la France meilleure amie de l'Afrique, du développement et de la démocratie (Diop *et al.*, 2005).

Les indépendances de 1960 n'ont donc fait que permettre à la France de défendre sans complexe ses intérêts dans ses anciennes colonies, tout en les présentant comme des pays pleinement souverains. En d'autres termes, les indépendances n'ont pas marqué de rupture avec la politique coloniale. La « communauté » mise en place à la suite du référendum de 1958, ayant permis à la France de garder la haute main sur l'évolution de ses anciennes colonies qui lui ont été ainsi structurellement liées (Coquery-Vidrovitch, 2011). Tout est en place pour que se poursuive une politique fondée sur la connivence entre les élites de première génération à présent au pouvoir et les autorités métropolitaines. Des élites de première génération au premier rang desquels Félix-Houphouët-Boigny<sup>37</sup>, qui se laissera complètement circonvenir en prenant fait et cause pour la France. Il fut d'ailleurs le créateur du néologisme Françafrique lors du congrès du RDA en juillet 1955 en Guinée Conakry, où il défendait la « communauté ». Parlant de « l'expérience France-Afrique [Françafrique en un seul mot, indique le texte officiel du discours] comme meilleur espoir de l'union française » (Deltombe *et al.*, 2016, p.93).

Pour conclure, nous pouvons noter, que les indépendances africaines de 1960 ont été vidées de leur sens. Elles ont été uniquement, à quelques exceptions près, des « indépendances de drapeaux ». L'État français a gardé l'essentiel de ses prérogatives.

---

<sup>36</sup> Il faut noter que pour plusieurs auteurs comme Achille Mbembe, Jacob Tatsitsa ou encore Manuel Domergue, l'idée d'une décolonisation pacifique en Afrique subsaharienne est un mythe français.

<sup>37</sup> Chef de la plus importante formation politique de l'ensemble de l'Afrique-Occidentale française, le RDA, et premier président de la colonie française la plus riche en Afrique subsaharienne, Félix-Houphouët-Boigny était un des dirigeants africains les plus influents aux moments des indépendances.

Il a gardé la monnaie, le franc CFA créé en 1945 et garanti par le trésor français ; il a gardé l'armée, puisque toutes les armées africaines sont formées par des militaires français, et que l'armée française co-dirige d'une certaine manière les pouvoirs politiques. Près d'un tiers des administrateurs coloniaux au lieu de se recycler dans les administrations françaises restent dans des administrations africaines. Tout est en place pour que se poursuive le pacte colonial (Sciardet, 2002). Jurant en permanence avoir rompu avec la Françafrique, les autorités françaises refusent cependant d'abandonner la plupart des instruments qui la caractérisent : relations privilégiées avec des dictateurs « amis », interventions militaires, renouvellement des accords de défense et de coopération. On peut se demander alors pourquoi ? Pourquoi ces relations persistent ? Qu'est-ce qui explique ces relations ?

## II. LA RAISON DES RELATIONS SPECIALES « FRANCE-AFRIQUE »

Il s'agit de mettre le doigt sur les motifs d'existence et de persistance de la Françafrique, cette relation spéciale entre la France et l'Afrique. Deux ordres de raisons expliquent l'existence de la Françafrique : les raisons d'État (A), et les raisons interpersonnelles (B).

### 1. Les raisons d'État

La Françafrique est née pour répondre dans un premier temps aux intérêts de puissance et d'indépendance de la France (1), et dans un deuxième temps (et c'est d'ailleurs une des raisons qui justifie sa persistance), à ses intérêts économique-financiers (2).

#### 1.1. Les intérêts de puissance et d'indépendance de la France

En rappel, le terme Françafrique désigne la face immergée de l'iceberg des relations franco africaines, où prolifère une incroyable criminalité politique et économique. L'on y agit en contradiction complète avec les généreux principes de la « patrie des droits de l'Homme » (Diop *et al.*, 2005, p.106). En 1960, l'Histoire accule de Gaulle à accorder l'indépendance aux peuples d'Afrique noire. Seulement dans l'esprit du général, indépendance ne signifie pas liberté. Car pour le général, la France ne peut être reconnue comme une grande puissance mondiale que si elle a une indépendance énergétique. Donc, il est hors de question qu'elle perde le contrôle de ses anciennes colonies. C'est d'ailleurs pour cela que le général allait proposer l'idée de la « communauté » (concrétiser par le référendum de 1958), tout juste avant qu'interviennent les indépendances en 1960.

Les années 1960 en France, c'est la période de l'affirmation de l'indépendance nationale contre les États-Unis et leur allié britannique. C'est l'époque de la bombe atomique, du nucléaire civil, de la sortie de l'OTAN (Organisation du traité de l'atlantique nord), du « non » à l'entrée de la Grande Bretagne dans l'Union Européenne, etc. Dans ce combat, l'Afrique est perçue par le fondateur de la V<sup>e</sup> République, le général de Gaulle, comme une ressource stratégique décisive et un vaste champ de manœuvres. C'est ainsi que de Gaulle enrôlera l'Afrique, l'instrumentalisera à un moment de fragile « émergence ». En d'autres termes, de Gaulle a choisi de sacrifier les indépendances africaines pour conforter celle de la France et c'est Foccart qu'il a chargé d'exécuter ce sacrifice. C'est ce que ce dernier avoue dans ses entretiens avec Philippe Gaillard : « Quand le général m'a nommé secrétaire général de la communauté (en 1960), il m'a longuement parlé de ce que la France devait garder [...] Se résumant, il m'a dit en substance ceci : "La France a perdu l'Indochine, et il n'y a plus à revenir là-dessus. Nos positions en Algérie ont été gâchées par tant d'erreurs, de sang et de souffrances. Il reste l'Afrique noire [...] C'est de cela que je vous charge" » (Foccart et Gaillard, 1995, p.215-216).

L'objectif fondamental était donc la puissance et l'indépendance de la France et l'Afrique apparaissait comme indispensable à l'atteinte de ces deux objectifs. Quand on « glisse l'œil dans le trou de la serrure » comme le préconise la députée européenne Eva Joly, on se rend rapidement compte « du pourquoi » de la Françafrique : elle existe parce qu'elle vise à permettre à la France de se remettre un tant soit peu de sa perte de puissance. Elle permet, en quelque sorte, à la France de demeurer un « empire<sup>38</sup> ». Disons-le avec Jean Ziegler, c'est une logique d'exploitation des ressources naturelles et géopolitiques qui explique le système de la Françafrique (Ziegler, 1980). La France est devenue une grande puissance énergétique et nucléaire. Elle a le nucléaire et le pétrole avec à la fois Total Elf, EDF, le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), et pourtant ne dispose dans son sous-sol, ni de pétrole, ni d'uranium. Dans ces deux éléments centraux, la présence de l'Afrique n'est pas à discuter. Elle est présente à travers le Golfe de Guinée, le Nigeria, le Congo-Brazzaville, l'Angola, etc.

La France à travers le système françafricain exploite aussi les ressources géopolitiques de l'Afrique. En effet, l'Afrique est restée le seul continent où la France a pu espérer après la Seconde Guerre mondiale et le mouvement de décolonisation, préserver un leadership fort et une influence réelle, à la hauteur de ses ambitions gaulliennes de grande puissance et de membre permanent du Conseil de sécurité (Châtaignier, 2007). Elle parvient à mobiliser les pays africains autour de ce qu'elle identifie comme ses intérêts. C'est le but des sommets aussi caricaturaux que ceux de France-Afrique organisés tous les deux ans et réunissant essentiellement les chefs d'États africains et le chef de l'État français. Ces sommets permettent, en quelque sorte, à la France d'une part, de restaurer son lustre d'antan, et d'autre part, d'exercer une stratégie de *soft-balancing* afin de faire contrepoids à l'hégémonie anglo-saxonne. En d'autres termes, elle se sert de ces sommets pour mener une guerre d'influence et d'hégémonie sur le continent (Châtaignier, 2007).

---

<sup>38</sup> <http://regardsurlafrique.com/comment-la-france-pille-le-cameroun-et-lafrique-la-deputee-francaise-eva-joly-sindigne>

Également, le fait que toute la classe politique française soutienne et laisse prospérer ce système (qu'est la Françafrique), montre bien qu'il y a effectivement là une raison d'État. Que ce soit le Parti socialiste (P.S), l'Union pour un Mouvement Populaire (U.M.P)<sup>39</sup>, le Front National (F.N) ou même le mouvement « La République en marche », tous, sont unis dans la défense du système Françafricain. Ainsi on se rappelle, le PS à son arrivée au pouvoir avec François Hollande a entretenu un discours de démagogue et de négation à propos de la Françafrique, peu de temps après, il y avait l'intervention militaire en Centrafrique et au Mali. Puis on se rappelle de l'UMP avec Nicolas Sarkozy, qui n'a pas hésité à remercier Jean-Marie Bockel, (son secrétaire d'État chargé de la Coopération) pour avoir déclaré vouloir « signer l'acte de décès de la Françafrique », et qui ne manquait pas une occasion pour rendre un vibrant hommage à Jacques Foccart « le grand manitou de la Françafrique » (Thiam, 2008). Même le FN ne remet pas en cause cette politique. Pour cause c'est une dimension qui préoccupe sa frange la plus nostalgique et colonialiste. Quant à Emmanuel Macron, avec son mouvement « La République en marche », nous pouvons le qualifier de « digne héritier de la Françafrique ». L'une de ses toutes premières visites à l'extérieur fut au Mali, pour aller relégitimer la présence française sur le terrain : la force Barkhane.

Mais on ne peut pas comprendre la cruauté de ce système, sans percevoir ses logiques économiques et financières.

## 1.2. Les intérêts économico-financiers de la France dans ce système

Les intérêts économiques et financiers de la France s'organisent principalement autour de deux rentes que sont le Franc CFA et le monopole des entreprises tricolores sur le continent (ainsi que nous l'avons évoqué plus haut dans notre travail).

---

<sup>39</sup> Devenu Les Républicains.

D'abord, en ce qui concerne le Franc CFA (anciennement Franc des Colonies Françaises d'Afrique – aujourd'hui Communauté Financière d'Afrique), rappelons très brièvement que c'est un système monétaire et économique qui lie à la France 15 pays à travers trois zones monétaires : huit pays de l'Afrique de l'Ouest au sein de l'UEMOA, six pays de l'Afrique Centrale au sein de la CEMAC, et les Comores. Ces pays doivent déposer 50% (65% pour les Comores) de leur réserve de change sur un compte d'opération au Trésor public français, prétendument en contrepartie de la garantie apportée par la France à la convertibilité de la monnaie. Ce système constitue un des principaux piliers de la Françafrique, et représente une tutelle économique et un capital fort important que les autorités hexagonales entendent bien ne pas perdre (Noirot *et al.*, 2014).

En effet, le système du Franc CFA octroie à la France un pouvoir de contrôle de la politique monétaire de la zone Franc. Puisque les trois banques centrales de la zone Franc sont sous la tutelle de la Banque de France (des représentants français avec une minorité de blocage siégeant au sein du conseil d'administration de ces banques). Ce système en plus de permettre à la France d'être parfaitement informée de la structure des échanges monétaires, donc des investissements étrangers réalisés, lui offre également l'autorité de créer la monnaie qui se fait physiquement sur son territoire. En d'autres termes, la France tient à la Françafrique en raison des fonctions stratégiques de contrôle politique, de pillage économique et de renseignement que lui offre le Franc CFA, principal socle du système. Comme l'a dit un intervenant économiste dans un panel organisé récemment à Montréal en 2017 sur la sortie du Franc CFA : « le Franc CFA, c'est la seule théorie à laquelle je n'ai jamais cru en économie » (Urgences Panafricanistes, 2017).

Avec ce système du Franc CFA, les experts estiment que c'est près de 500 milliards de dollars que la France soutire chaque année aux africains. L'explication en est fort simple. La France place comme tout agent économique intelligent, les immenses capitaux africains (à savoir les réserves de change transférées des banques centrales

africaines à la Banque de France) dans des établissements financiers ayant les meilleurs taux de rémunération. Elle s'approprie logiquement le différentiel des taux d'intérêts. Elle puise sur ces intérêts financiers qui appartiennent aux Africains une partie pour endetter ces mêmes Africains, qui doivent encore lui rembourser avec intérêts (c'est ce qu'on appelle l'aide financière de la France à ses anciennes colonies), puis elle utilise une partie pour spéculer en bourse. Ce qui lui permet de s'enrichir énormément et très rapidement (Urgences Panafricanistes, 2017). C'est un fait : le Franc CFA assure l'enrichissement automatique de l'État français et pour cette même raison la Françafrique ne peut pas cesser.

Ensuite, en ce qui concerne le monopole des entreprises tricolores sur le continent, il est quasi-total surtout à l'égard de l'économie des pays africains francophones. Les entreprises françaises sont les principales héritières de la colonisation. En d'autres termes, c'est à elles que le système de la Françafrique est le plus profitable. Elles sont nées pour une grande majorité d'entre elles de la colonisation et poursuivent leur essor et leur développement grâce à la néo colonisation. C'est l'exemple des entreprises comme ELF devenue Total de nos jours (qui a la main mise sur les hydrocarbures du continent), de Bolloré (qui possède la plupart des terminaux portières du golfe de Guinée et l'essentiel des infrastructures de transport), de Somdiaa (maître dans l'agro-alimentaire), de Castel (qui règne sur le marché de la bière presque sans partage), d'AREVA, de Razel bec, de Bouygues, d'Orange, d'Eramet, de Geocoton... Les exemples sont nombreux (Noirot *et al.*, 2014).

Les nombreux intérêts des entreprises tricolores sont donc une des raisons pour lesquelles, la Françafrique existe et persiste. Car non seulement elles ont un accès quasi total aux ressources des ex colonies, mais aussi disposent de ces dernières comme marchés de consommateurs (Coquery-Vidrovitch, 1979). En fait, les entreprises françaises se sont vu confier la gestion des anciennes colonies par leur administration. En retour, elles servent les intérêts géopolitiques de Paris, et lui permettent d'affirmer

sa toute-puissance sur le continent<sup>40</sup>. Comme le disait Jacques Chirac (ancien président français de 1995 à 2007) : « Nous devons être honnêtes et reconnaître qu'une grande partie de l'argent dans nos banques vient précisément de l'exploitation du continent africain » (M'Bokolo et Ferrari., 2010). Malgré cela, la plupart des dirigeants des États concernés ne contestent absolument pas le système de la Françafrique. On peut se demander bien pourquoi?

## 2. Les raisons interpersonnelles

L'existence et la persistance du néo colonialisme français en Afrique, s'expliquent aussi par les nombreux intérêts personnels qui sont en jeu. Intérêts liés à la corruption (1), et à la connivence des élites africaines (2).

### 2.1. Les intérêts liés à la corruption

La corruption dont il s'agit ici, est celle entretenue par la bourgeoisie néo colonialiste française. Cette corruption se cantonne principalement autour du détournement des rentes, et de l'entretien d'un certain clientélisme. D'abord en ce qui concerne le détournement des rentes, c'est une des raisons qui expliquent qu'il n'y ait aucune volonté chez les politiques français de mettre fin au système français. En effet l'Aide Publique au Développement (sur laquelle nous nous focaliserons essentiellement, bien qu'il existe d'autres rentes telles que les matières premières), qui constitue un sous-système de « cette relation spéciale » représente un profit important pour ces derniers. Selon François-Xavier Verschave dans son livre intitulé, *Françafrique : le plus long scandale de la République*, presque zéro pour cent (0%) de

---

<sup>40</sup> Op. cit.

l'Aide publique au développement (APD) sert à lutter contre la pauvreté. La raison en est simple : « c'est un mécanisme de corruption » (Verschave, 1998, p.56).

L'APD est un sous-système de la Françafrique et les centres de pouvoir ne veulent en aucun cas qu'on y touche. Une illustration pour mieux comprendre. L'aide publique se contente souvent de deux ou trois acteurs de base. Dans le cas d'un jeu à deux acteurs : le décideur politique français et son « homologue » africain (chef d'État et son entourage agré), l'aide est généralement versée à la suite de la sonnette d'alarme tirée à Paris par le chef d'État africain. Ensuite, une grande partie (voir la totalité) remplit des valises de billets pour être amenée par avion à Genève ou dans une autre place financière où elle sera partagée par le décideur parisien et son « ami » du tiers monde (Verschave, 1998, p.60). Toutefois, si s'approche une échéance électorale en France, il n'est plus guère besoin pour le partenaire africain de tirer la sonnette : les premiers responsables de « la patrie des droits de l'homme » devanceront ses appels. Les remontés de cash irriguent ainsi tout le système. D'où le jeu de mots utilisés par les auteurs de Négrophobie, en se référant à la Françafrique : « France à fric » (Diop *et al.*, 2005, p.107).

On passe au jeu à trois acteurs, lorsque le pays est riche en matières premières (comme le pétrole ou l'uranium). Des exemples édifiants sont le Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou encore le Congo-Brazzaville. Le troisième acteur (en plus des décideurs politiques français et africains) étant une grosse société industrielle publique ou privée comme Total Elf, Areva, Bouygues ou Bolloré. Dans un tel cas de figure l'argent de l'APD sert surtout à graisser les circuits de répartition des revenus pétroliers entre les clans « du village franco-africain » (Glaser et Smith, 1997). Ce n'est pas pour rien que selon un Rapport d'information du Sénat français de 2013 intitulé : « l'Afrique est notre avenir », la France est le deuxième contributeur d'aide au développement de l'Afrique après les États-Unis, avec un montant moyen de 4 milliards de dollars d'aide à l'Afrique subsaharienne de 2009 à 2011. Le rapport va même plus loin et établit que sur la période 1998-2010, l'Afrique (surtout ses pays riches en matières premières) a

été à la fois, le premier bénéficiaire de l'Aide Publique au Développement française, et le premier destinataire de l'accroissement de cette aide observé depuis le début des années 2000 (Lorgeoux et Bockel, 2013).

Ensuite, nous avons l'entretien d'un certain clientélisme, c'est-à-dire les rapports étriqués, personnels, entre les chefs d'États français et les présidents africains, qui explique aussi la persistance du système. Ainsi qu'il est défini par J-F Médard, cité par Roussin dans son livre *Afrique Majeure*, le clientélisme « c'est un rapport de dépendance personnelle [...] qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client, qui contrôlent des ressources inégales » (Roussin et Goujon, 1997, p.134). Le clientélisme international (toujours selon les mêmes auteurs) n'existe que dans la mesure où l'État s'efface derrière les personnes qui sont chargées d'agir en son nom. C'est le cas des relations entre la France et l'Afrique qui ont fait l'objet d'une réappropriation personnelle. Ces relations uniques en leur genre ont fait de l'affaire d'État une source de prodigalité au profit des chefs d'États, des classes dominantes et même des partis politiques. D'où le maintien du système (Roussin et Goujon, 1997).

Ainsi la France est-elle l'amie des dictateurs. Ces derniers sont placés et/ou maintenus au pouvoir par la bourgeoisie néo colonialiste française (les chefs d'États français et leurs amis oligarques – chefs de grandes multinationales) au travers d'élections truquées, voir des coups d'États. En retour, les tyrans aident leurs « maîtres », leurs « protecteurs » à se maintenir aussi au pouvoir et à s'enrichir, par le financement de leur parti politique, par le biais de détournement de trafics ou de blanchiment d'argent, etc. (Verschave, 1998, p.56). C'est une des raisons pour lesquelles l'Afrique vit de facto, sous des chefferies masquées, manipulations électorales, règne des dictatures, succession de père en fils (Mbembe, 2010). Voilà pourquoi Jean-Marie Bockel, avait demandé à « tourner la page de pratiques d'un autre temps, d'un mode de relations ambigu et complaisant, dont certains, ici comme là-bas, tirent avantage, au détriment de l'intérêt général et du développement » (Thiam, 2008, p.5). Mais nous savons que

quelques temps après, son acte de décès politique a été signé. Car, son éviction a été demandée et obtenue par des présidents africains « collaborateurs du colonisateur ». C'est l'objet de notre prochain point.

## 2.2. La connivence des élites africaines

La connivence des élites africaines, s'organise autour de leur obsession à se pérenniser au pouvoir, de leur intérêt d'enrichissement personnel, et du fait qu'ils se sont laissés pour la plupart complètement circonvenir (d'où l'appellation de suppléants locaux).

D'abord, en ce qui concerne l'obsession des dirigeants africains à se pérenniser au pouvoir, il convient de noter que c'est une des raisons d'existence de la Françafrique. Elle représente en effet, une sorte d'assurance vie pour dictateurs avalisés par la France en échange bien sûr d'un droit de pillage. Les présidents africains ont bien compris que lorsqu'on est ami du système, la France couvre nos simulacres électoraux et nous permet de nous prévaloir d'une légitimité « démocratique » (Noirot *et al.*, 2014). Ces « amis » de la Françafrique sont facilement reconnaissables par leur mode de gouvernance. Ainsi que l'a expliqué Achille Mbembe (politologue camerounais), ils s'appuient sur les importants réseaux et connexions tissés à la faveur du système français pour confisquer l'appareil d'État et s'allier à l'armée. Puis bénéficiant de solides appuis intérieurs et disposant du contrôle absolu des organes de répression (brigade présidentielle, police secrète, unité d'élite de l'armée, para-commandos et organisations paramilitaires), ils imposent un climat de terreur. Concrètement, cela se traduit par des intimidations, des arrestations d'opposants, ou par une forme de criminalisation des interventions de l'État contre la société (Verschave, 1998). Aussi la plupart des despotes comme le camerounais Paul Biya, le congolais Sassou-Nguesso, le Gabonais Ali Bongo ou encore le togolais Faure Gnassingbé, redoutent-ils la dissolution du système (Hugeux, 2007).

La propension des dirigeants africains à s'enrichir personnellement explique également le maintien de la Françafrique. Le système représente un vaste réseau de corruption dont profite énormément ces derniers, et le moins que l'on puisse dire, est qu'ils n'ont pas l'intérêt de leur peuple à cœur (Fuchs, 1973). En effet, la plupart des dirigeants africains se sont inscrits dans une logique d'extraction et de prédation que favorise le système de la Françafrique par rapport à l'économie politique des matières premières. L'État est donc devenu dans bien de cas en Afrique une source d'accaparement des richesses. Pour ne donner qu'un exemple et pas des moindres, on se rappelle que lors de l'éclatement de l'affaire ELF en 1994, il a été établi que l'ancienne plus grande compagnie pétrolière publique française reversait des parts de pourcentage sur chaque baril de pétrole directement aux présidents africains. Ces derniers étaient complètement libres de faire ce qu'ils voulaient avec cet argent (Benquet, 2010).

Enfin, le système de la Françafrique perdure en raison de la connivence des dirigeants africains avec les autorités de l'ancienne puissance tutélaire. Ils sont devenus pour ainsi dire, les suppléants locaux du néo colonisateur. Cette espèce de dirigeants est désignée par l'auteur Frantz Fanon sous le terme de « bourgeoisie (néo) colonisée » et est devenue l'obstacle majeur à la fin du néo colonialisme français en Afrique. Fanon explique que l'esprit de vassal a été introduit et maintenu par l'ancien colonisateur chez le néo colonisé (l'élite africaine) avec le consentement de celui-ci (Fanon et Chaliand, 1999). Des exemples parfaits de ces genres de dirigeants africains sont les anciens présidents ivoirien Félix Houphouët-Boigny, togolais Étienne Gnassingbé Eyadema, gabonais Omar Bongo ou camerounais Ahmadou Ahidjo, qui ont été des vrais suppléants locaux de l'ancienne puissance occupante. Leurs successeurs respectifs Alassane Dramane Ouattara, Faure Gnassingbé, Ali Bongo et Paul Biya, sont actuellement les plus grands collaborateurs de la France. En d'autres termes, ce sont les dirigeants africains (la plupart d'entre eux) qui sont devenus les sentinelles chargées de défendre le système français. Lorsqu'il arrive que ceux-ci ont du mal à remplir leur mission, alors les réseaux interviennent.

### III. LES ACTEURS (PRINCIPAUX) DE LA FRANÇAUFRIQUE

La Françafrique est une alliance entre une minorité de français et d'africains au détriment des populations, dont la reproduction est assurée par des acteurs, tous greffés sur un « tronc Gaulliste » (en référence au général de Gaulle, fondateur de la Françafrique). Ces acteurs qui ont pour fonction de maintenir les relations françafricaines et qui entretiennent entre eux, d'étroites relations, sont logés au cœur de l'État. Ce sont les présidents français successifs et leur classe dominante (A), et les présidents africains aux ordres (B).

#### 1. Les présidents français successifs et leur classe dominante

Les présidents français successifs dont il s'agit sont ceux de la cinquième République française. En effet, c'est sous la cinquième République qu'est née la Françafrique. Il s'agira donc de partir du général de Gaulle jusqu'à l'actuel président français Emmanuel Macron.

Commençons d'abord par le général de Gaulle (1959-1969) : il fut le premier président et le fondateur de la V<sup>ème</sup> République. C'est sous sa tutelle qu'est créé le système Françafrique à travers le vote de la « communauté » en 1958. Le général de Gaulle sera ipso facto le président de la « communauté ». (Domergue Cloarec, 1994). Il fera de la politique de coopération franco-africaine un domaine réservé de l'Élysée. Ce rôle exorbitant du pouvoir exécutif restera inchangé. Il n'a pas été remis en cause par les présidents successifs. Le cœur décisionnel de la politique de la France en Afrique est resté à l'Élysée (Noirot *et al.*, 2014). De Gaulle fait donc figure de « père » de la « communauté » à la tête de laquelle il place sous ses ordres immédiats Jacques Foccart, qui lui, est considéré comme le père des réseaux. Avec le titre de secrétaire général de la « communauté franco-africaine », Jacques Foccart organisera les relations personnelles entre les chefs d'États français et les présidents africains en dehors de tout

contrôle parlementaire ou gouvernemental (Glaser et Smith, 2005). Il sera le commandant en chef d'un système de contrôle des ex-colonies françaises qui se fera essentiellement par la violence : ce sont les réseaux.

Ensuite, Georges Pompidou succèdera au général de Gaulle en 1969. Il peut être qualifié de président de la V<sup>ème</sup> République qui a le moins marqué l'histoire des relations franco-africaines compte tenu du peu de temps qu'il a passé à la tête de l'État français (à peine cinq ans, 1969-1974). Peu enclin aux affaires africaines, Pompidou s'appuiera sur « l'homme de l'ombre » du général de Gaulle (Jacques Foccart), qui conservera auprès de lui « le titre de conseiller pour l'Afrique ». Foccart continuera donc son œuvre de tissage de la toile africaine, en même temps qu'il initiera le président Pompidou aux affaires africaines. Foccart aura voix prépondérante dans le choix du personnel français de décision à affecter en Afrique : ambassadeurs, chefs de mission de coopération, représentants des services secrets (SDECE<sup>41</sup>), directeurs de sociétés intervenant au titre de la coopération. Il réussira à mettre en place avant la fin du mandat du président Pompidou, une administration en double attelage : l'un pour la galerie officielle de la « bonne gouvernance » en Afrique et l'autre au service d'une diplomatie secrète sur le continent (Glaser et Smith, 1997).

Ensuite, c'est le règne du président Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). Il intervient alors que les réseaux françafricains sont en plein dans leurs « beaux jours » : assassinat des leaders nationalistes camerounais : Félix Moumié (empoisonné au thallium)<sup>42</sup>, Ernest Ouandié son successeur (arrêté puis exécuté), assassinat du président indépendantiste togolais Sylvanus Olympio, soutien brutal aux forces sécessionnistes biafraises dans l'effroyable guerre nigériane qui a fait presque trois millions de morts (Verschave, 1998). Face à ce système criminel, entretenu par une nébuleuse d'acteurs qui fait de la politique franco-africaine un domaine réservé à un certain nombre d'initiés, Giscard est élu sur la promesse de « donner une nouvelle impulsion à la

---

<sup>41</sup> Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, ancêtre de la DGSE.

<sup>42</sup> Verschave, 1998.

coopération entre la France et les États [...] d'Afrique » (Glaser et Smith, 2005, p.95). Au lendemain de son élection, il dissoudra le secrétariat des affaires africaines et licenciera Jacques Foccart, mais ce sera pour mieux s'investir lui-même dans les rapports avec les présidents africains de plus en plus personnalisés. Ce ne sera donc pas la fin de la Françafrique, ni des réseaux. Pire, c'est à la multiplication de soutiens aux dictatures et du pillage du continent que l'on assiste. Ainsi, on se rappelle l'affaire dite des « diamants » avec l'empereur Bokassa 1<sup>er</sup> de la Centrafrique ou encore l'opération Barracuda qui verra la destitution de ce dernier (Glaser et Smith, 2005).

Après Giscard, nous avons François Mitterrand (1981-1995), qui est le président de la cinquième République à avoir le plus marqué l'histoire des relations franco-africaines après de Gaulle. Il exacerbera la personnalisation des relations franco-africaines en confiant à son fils aîné, Jean Christophe, l'Afrique à l'Élysée. Tout un symbole. Paré du titre de « Papamadit<sup>43</sup> », Jean Christophe réussira à développer des rapports très familiers avec les dirigeants africains, si bien que l'on parle désormais de « famille françafrique » (Glaser et Smith, 1992). François Mitterrand va alors multiplier les sommets franco-africains, en améliorant leur volume et leur faste. Il participe à une dizaine d'entre eux. Ce qui ne va pas l'empêcher de perpétrer l'un des pires crimes de la V<sup>ème</sup> République, à savoir le génocide rwandais. Très proches lui et son fils Jean Christophe de la famille Habyarimana à savoir le père Juvénal et le fils Jean-Pierre (le camp génocidaire au pouvoir au Rwanda), il leur apportera son soutien indéfectible. Il enverra des centaines de parachutistes français soutenir le système généralisé de massacre organisé qui était en place. Il soutiendra militairement et financièrement le camp génocidaire par Mobutu<sup>44</sup> interposé et s'étonnera de ce que l'opinion publique

---

<sup>43</sup> Jeux de mots de « papa m'a dit », en raison de sa manière de gérer ses relations avec les autorités africaines.

<sup>44</sup> Mobutu Sese Seko président de la République Démocratique du Congo de 1965 à 1997 et qui menait une dérive totalitaire et une dictature inouïe dans son pays.

s'offusque. Il affirmera ceci : « Dans ces pays-là un génocide c'est pas trop important » (Verschave, 1998, p.32). Également, c'est sous son mandat qu'éclatera l'affaire ELF.

Ensuite, nous avons le président Jacques Chirac (1995-2007). Il développera davantage le maillage complexe mis en place par ses prédécesseurs qui faisaient intervenir tant de personnes d'origines si diverses, afin de maintenir un contrôle de fait sur la politique et l'économie des États anciennement colonisés. Pour ce faire, il mettra l'accent sur l'argent « le nerf des ultimes spasmes du réseau » (Glaser et Smith, 1997, p.52). C'est dire qu'il maniera le bâton et la carotte dans sa défense de la cause françafricaine. Après s'être attaché un bref moment les services du « maître du système » des réseaux, nous avons nommé Jacques Foccart (notamment lors de la cohabitation sous Mitterrand), il s'attachera les services du *missi dominici* de ce dernier à savoir Robert Bourgi. C'est le grand début des financements occultes avec les mallettes, les tam-tams ou djembés remplis d'argent en provenance des capitales africaines pour le financement des campagnes présidentielles des partis politiques français (Benquet, 2010). Cette affaire défrayera la chronique avec son grand déballage dans les médias en pleine campagne présidentielle de 2007, qui verra l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy.

Lorsque Sarkozy arrive au pouvoir (2007-2012), il veut mettre fin à ce « grand n'importe quoi » qu'est la politique françafricaine. Pour prouver sa bonne foi, il supprime aux premières heures de son pouvoir la cellule africaine de l'Élysée et la remplace avec le secrétariat général de la présidence. Mais on se rend vite compte que cela ne marque pas la normalisation de la politique africaine de la France. Aujourd'hui comme hier, elle se décide à l'Élysée. La différence avec les pouvoirs exécutifs antérieurs est que le centre du pouvoir a changé à l'intérieur de l'Élysée. Le coup d'éclat le plus remarqué de Nicolas Sarkozy fut son immixtion, avec l'aide évidemment de tous les réseaux possibles de la Françafrique (services secrets, médias, affairistes ou militaires du GIGN<sup>45</sup>), dans la crise électorale ivoirienne de 2010-2011. Il soutiendra à

---

<sup>45</sup> Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale.

bout de bras Alassane Dramane Ouattara (ADO) contre le président sortant Laurent Gbagbo, en l'installant de force comme président dans ce pays. En retour, ADO assurera la permanence de l'ordre néo colonial français dans son pays en demandant notamment (prenant le contrepied de son prédécesseur), le maintien de la base militaire française à Abidjan (Airault et Bat, 2016). Aujourd'hui, le résultat est qu'il sévit en Côte d'Ivoire en 2018 un impérialisme français qui allie fort bien mercantilisme, désordre politique et militarisme.

Le président François Hollande (2012-2017), poursuivra dans la même lancée. Il poussera même le cynisme un peu plus loin. Puisque sous sa présidence, les relations françafricaines seront marquées par une promotion sans concession des intérêts économiques français. Il mettra le maillage complexe et criminel<sup>46</sup> qui a tout temps caractérisé la Françafrique au service d'une « diplomatie » économique chère à son ministre des affaires étrangères Laurent Fabius et à des parlementaires et personnalités politiques, auteurs de rapports qui clament haut et fort que l'Afrique est l'avenir de la France (Lorgeoux et Bockel, 2013). Il soutiendra aussi tout comme ses prédécesseurs, les dictatures et les élections truquées sur le continent (Paul Biya, Faure Gnassingbé, Ali Bongo ou Sassou Nguesso). Également à travers ses multiples interventions militaires sur le continent (Mali, Centrafrique et autre opération Barkhane), il contribuera puissamment à relégitimer l'ingérence française en Afrique dans ses formes traditionnelles et à prouver que les véritables chefs des réseaux françafricains ne sont nul autres que les présidents français.

Emmanuel Macron arrivé au pouvoir en 2017 semble confirmer ce fait, puisque l'une de ses toutes premières sorties hors de l'hexagone a été au Mali pour aller assumer un rôle de « chef de guerre » hérité de son prédécesseur. Bien qu'il ne soit qu'au début de son mandat, ses premières sorties publiques (les ruses d'esquives et l'indifférence par rapport à la Françafrique), laissent clairement croire qu'on assistera à une perpétuation

---

<sup>46</sup> Comme nous le démontrerons plus loin dans notre prochain sous-titre.

de la Françafrique ou à son adaptation. Car en matière de réseaux français, nous pouvons dire sans grand risque de nous tromper, que la France est unie de gauche à droite en passant par le centre, dans la même ignominie (Diop *et al.*, 2005).

## 2. Les présidents africains aux ordres

Les chefs africains aux ordres sont avec les présidents français et leur classe dominante, les principaux acteurs chargés de la perpétuation de la Françafrique. Ce sont les principaux acteurs des réseaux français. Le plus représentatif d'entre eux est l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, qui formera avec Jacques Foccart, le tandem des réseaux français. Houphouët-Boigny est considéré comme le modèle type des présidents africains aux ordres, et le plus représentatif d'entre eux (Glaser et Smith, 1997). Aussi, nous ferons un grand zoom sur ce dernier car ce sont principalement ses traces qu'ont suivi les présidents africains actuels au solde de la France.

Avant d'être à la tête de l'ancienne colonie française d'Afrique subsaharienne la plus riche, la Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny était déjà l'homme des français. Pourtant cela n'a pas toujours été le cas. Car lorsqu'il avait été élu en 1946 à la chambre des députés à Paris, où il avait pu obtenir l'abolition du travail forcé, Houphouët représentait l'espoir des peuples colonisés. Les choses vont changer à partir de la répression déclenchée en 1949-1950 par le gouverneur Péchoux. De nombreux militants du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), sont emprisonnés. Le sénateur Victor Biaka-Boda de l'aile intransigeante du parti est torturé et assassiné par l'armée coloniale le 28 janvier 1950 (Verschave, 1998, p.127). Il a été trahi par ceux dans son parti qui prônent la collaboration avec le colonisateur dont Houphouët-Boigny. Ce dernier a peur pour sa vie. Ses intérêts de gros planteur l'éloignent des révoltes urbaines. C'est parce qu'il se sentait menacé, parce qu'il était tenu, et parce que c'était son avantage, que Houphouët deviendra l'homme des français.

Son ascension politique en fin 1950 au tournant de l'indépendance ira dès lors de pair avec un consentement : « être exclusivement entouré de conseillers politiques, financiers et militaires français » (Verschave, 1998, p.127). Parmi eux, Guy Nairay et Alain Belkiri seront les plus constants. Le premier, Guy Nairay, ancien administrateur colonial, sera suggéré au leader ivoirien par Paris en tant que son directeur de cabinet. Il restera à ce poste jusqu'au décès d'Houphouët en 1993 (et même au-delà auprès de son successeur Konan Bédié). Quant au second, Alain Belkiri, il sera nommé secrétaire général du gouvernement d'Abidjan. Nonobstant l'indépendance, il est demeuré la cheville ouvrière de l'exécutif ivoirien. En d'autres termes, Houphouët-Boigny a été réduit en un simple suppléant local. Il pouvait pourtant, logiquement, présider à la destinée de l'Afrique occidentale Française (AOF). Car il était le leader incontesté du Rassemblement démocratique africain (RDA), parti précurseur de l'anticolonialisme panafricain dominant en AOF. Au lieu de cela, il préféra rechercher son confort (car il avait peur de mener les luttes de libérations nationales au niveau régional), et s'enrichira personnellement à la tête de l'État ivoirien. Sa fortune personnelle surpassait celle de la plus grosse fortune française, Liliane Betancourt (Verschave, 1998, p.130).

C'est à partir de Houphouët que les réseaux deviennent authentiquement franco-africains. Car c'est ce dernier qui aidera Foccart avec qui il était en liaison téléphonique tous les mercredis pendant plus de quarante ans (Foccart et Gaillard, 1995), à véritablement opérationnaliser les réseaux sur le continent. Houphouët servira de relais à la France pour mener ses guerres et coup de force sur le continent. On se rappelle notamment des guerres civiles nigériane et libérienne ou des assassinats politiques de certains leaders comme le révolutionnaire Thomas Sankara, tous organisés par la France et dans lesquels le leader ivoirien a joué un rôle de premier plan (Verschave, 1998, p.210). En fait Houphouët a préféré subordonner ses sentiments personnels à la « grande cause commune franco-africaine » que d'affronter l'épreuve de la lutte pour l'indépendance effective. Il a utilisé sa position stratégique pour conclure des accords

avec l'ancienne puissance tutélaire, acceptant ainsi de passer par les conditions de cette dernière. En retour, l'ex-puissance coloniale accepte d'alimenter par petites injections le budget de la nation indépendante. C'est le même schéma que suivront ses successeurs : les présidents africains actuels aux ordres de Paris.

Rappelons très rapidement que nous désignons par l'expression « présidents africains aux ordres », les présidents africains impliqués dans les réseaux. Ils protègent le système car ils en profitent. Ce sont entre autres, Alassane Dramane Ouattara, Faure Gnassingbé, Ali Bongo, Sassou Nguesso, ou encore Paul Biya, avec la particularité que ceux-ci seront à quelques exceptions près cooptés à la franc-maçonnerie, cette « sorcellerie blanche ». En effet, les frères maçons blancs ont su utiliser ce ressort pour susciter davantage l'intérêt des dirigeants africains à s'impliquer dans les réseaux. La franc maçonnerie devient dès lors la religion des réseaux. Ses membres deviennent frères. Ils sont invités à « rechercher la vérité, étudier la morale et pratiquer la solidarité » (Glaser et Smith, 1997, p.185). Entre la France et l'Afrique, les frères ont semble-t-il surtout retenu la « solidarité ». Ainsi, ces présidents sont assurés d'être inexpugnables. Ils peuvent compter sur leurs « frères » blancs. C'est ce qui explique entre autres la politique de soutien de dictature de la France.

Les présidents africains impliqués dans les réseaux vont alors organiser le pillage des quelques ressources nationales (étant assuré de leur « invincibilité »). Impitoyables, ils vont se hisser par les combines ou les vols légaux : import-export, sociétés anonymes, jeux de bourses, passe-droits, sur cette misère aujourd'hui nationale. Dans cette aridité nationale, dans cette phase dite d'austérité, il arrive parfois que le succès de leurs rapines provoque rapidement la violence et la colère du peuple. Dans ce cas, leurs « frères maçons » se mobilisent en leur faveur. C'est parti alors pour les manœuvres des services secrets, les expéditions mercenaires, les pressions des affairistes et les campagnes de propagandes relayées par les médias : il s'agit des réseaux officieux de la Françafrique.

#### IV. LES RÉSEAUX DE LA FRANÇAUFRIQUE (LES MÉTHODES)

Parler des réseaux de la Françafrique, revient à parler des activités des réseaux de la Françafrique et donc des méthodes de la Françafrique (méthode de maintien, méthode de perpétuation). Les réseaux français ressemblent à une « infrastructure de secrets ignominieux » pouvant être classés en deux catégories : les hommes d'affaires et leurs médias (A), et les services secrets et leurs affreux mercenaires (B).

##### 1. Les hommes d'affaires et leurs médias

Les hommes d'affaires dont il s'agit, sont les propriétaires des grands groupes industriels français en Afrique. Ils détiennent plus de cinquante pour cent (50%) de l'économie des anciennes colonies françaises (Glaser et Smith, 2005, p.55). Ce sont entre autres : Vincent Bolloré (propriétaire des terminaux portuaires et de l'essentiel des infrastructures de transport), Martin Bouygues (très présent dans le secteur du BTP, de l'électricité et du gaz), Pierre Castel (numéro deux des bières et boissons gazeuses en Afrique), Alexandre Vilgrain (maître dans l'agroalimentaire), ou encore Stéphane Richard (moins connu, PDG d'Orange qui domine sur le marché de la télécommunication). Tous ces hommes d'affaires bien introduits en Afrique, surtout auprès des présidents français avec qui ils ont tissé des liens d'amitié voir quasiment de famille sont prêts à tout pour défendre leur empire. Ces « grands blancs » du Far West africain, ainsi que les a nommés Antoine Glaser dans son livre intitulé : *Arrogant comme un français en Afrique*, n'hésitent pas à activer leurs réseaux pour soutenir les présidents aux ordres ou pour fomenter des coups tordus ou des coups de force contre ceux qui ne jouent pas le jeu (Glaser, 2016).

Les réseaux de ces puissants hommes d'affaires sont essentiellement constitués des médias qu'ils possèdent en grande partie. D'ailleurs tous les initiés de la Françafrique le savent, s'il y a un domaine dans lequel les Français à travers leurs « tonton

flingueurs », sont hors concours en Afrique, c'est la maîtrise de l'information (Agir ici et Survie, 2000). Lorsque les affairistes sont face à un sérieux problème qui menace leur rente de situation sur le continent, ils activent automatiquement leurs médias. Ces derniers selon les cas, vont soit présenter les crises comme minimales (pour soutenir les présidents françafricains en place qui font leur jeu et qui ont déjà eux-mêmes la haute main sur leurs médias nationaux), soit comme indépassables sans l'intervention de la France (si les présidents en place ne font pas leur jeu). Cette dernière est présentée comme prétendument désintéressée et guidée par des « valeurs » qui feraient sa grandeur (pas un mot sur sa responsabilité historique dans le pourrissement de certaines situations). L'importance de gagner des parts de marché ou de préserver les intérêts français existants est parallèlement réaffirmé par ces médias. Naturellement les présidents français qui ne sont plus que les représentants attentionnés des grands groupes industriels s'exécutent.

## 2. Les services secrets et leurs affreux mercenaires

Ce sont les « *missi dominici* » de choc des acteurs principaux des réseaux françafricains, à savoir les présidents français et leurs homologues africains ou pour faire simple, ce sont les exécutants de la Françafrique. Ce sont les services secrets et leurs affreux mercenaires qui seront principalement chargés de maintenir l'Afrique dans un état d'assujettissement et de faiblesse. Ils jouent un rôle de dissuasion en utilisant la violence (assassinat politique, coup de force, coup d'État), convainquant ainsi la population néo colonisée de ne pas bouger. Le but est très souvent de porter la violence dans les maisons et les cerveaux de ces derniers (Fanon et Chaliand, 1999). Ils instrumentaliseront à travers une diplomatie de l'ombre des guerres secrètes qui se fondent sur la maxime du plus célèbre des colonisateurs français, le maréchal Lyautey : « il y a [...] des haines et des rivalités qu'il faut démêler et utiliser à notre profit, en opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les

autres » (Verschave, 1998, p.107). Voilà pourquoi Frantz Fanon a pu dire très justement dans son livre, *Les damnés de la terre*, que la France impérialiste « ne se contente pas de constater l'existence des tribus, [elle] les renforce, les différencie ».

Au nombre des guerres menées au nom de cette idéologie on note : le génocide rwandais en 1994 où les services secrets français (le SDECE actuel DGSE) ont soutenu les Hutu contre les Tutsi; la sécession biafraise (1967-1970) où ils ont monté les Ibos contre les Yoroubas et les Haoussa; la crise électorale ivoirienne (2010-2011) où ils ont appuyé le président ADO et son allié Henri Konan Bédié représentant les Dioulas et les Baoulés au détriment des Bétés<sup>47</sup>; ou la révolte indépendantiste camerounaise (1955-1971) où ils ont instrumentalisé les Bétis contre les Bamiléké. Dans toutes ces guerres, la France est intervenue à travers des mercenaires. Pourtant un rapport des Nations Unies constatait que les mercenaires sont le plus souvent des criminels aux idéologies fascistes et racistes associés aux trafics illicites d'armes, de stupéfiants, voire de prises d'otages. Ce qui devrait conduire à châtier de manière sévère les gouvernants et les mouvements qui les engagent. Il n'est pas étonnant que la France n'ait toujours pas signé la convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires adoptée en 1989 par l'assemblée générale des Nations unies (Verschave, 1998).

Ce qui est pire, c'est que ces coups de force à grande échelle des services secrets français et leurs hommes de l'ombre s'accompagnent d'une utilisation intensive du camouflage humanitaire. C'est ce qui s'est passé lors du conflit Biafrais où le célèbre mercenaire Bob Denard du SDECE a assuré d'importantes livraisons d'armes sous bannière humanitaire comme la Croix rouge (Glaser et Smith, 2005, p.67). Même l'Agence France Presse l'admettra : « les avions cargos chargés d'armes atterrissent de nuit sur l'aérodrome d'Uli plus ou moins sous protection des avions d'aide humanitaire » (Verschave, 1998, p.149). Verschave a donc raison d'affirmer qu'en

---

<sup>47</sup> Même s'il faut le préciser, on n'était pas de prime à bord dans une guerre ethnique. Cependant l'appartenance ethnique a été largement instrumentalisée par les services secrets français.

Afrique, la France des « coups tordus » sait admirablement mêler les logistiques de la guerre et de la compassion. C'est ce système loin de ses valeurs et de l'image qu'elle aime renvoyer au monde, que la France va mettre en place en Afrique dans l'indifférence totale des chefs d'États africains cooptés, qui n'ont pas l'intérêt de leur peuple à cœur. Ces derniers ont mis leur agressivité au service de leurs intérêts propres, de leurs intérêts d'individus constituant ainsi selon Fanon : « une sorte de classe d'esclaves libérée individuellement » (Fanon et Chaliand, 1999, p.46.).

## CONCLUSION

Nous pouvons retenir, que la Françafrique est une domination politique, économique, militaire et culturelle, dont la France dispose sur les appareils d'États de son giron africain. Cela grâce à la communauté « franco-africaine » instituée par le référendum de 1958 à laquelle se sont jointes les anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne à l'exception de la Guinée de Sékou Touré. Deux ans plus tard, les indépendances allaient intervenir de façon « pacifique ». Cette nouvelle légalité internationale fournissait la face émergée de « l'iceberg françafricain ». Une face immaculée : la France meilleure amie de l'Afrique, du développement et de la démocratie. C'est l'ère des relations privilégiées.

Cependant, on le sait maintenant, la « communauté » mise en place à la suite du référendum de 1958, a permis à la France de garder la haute main sur l'évolution de ses anciennes colonies qui lui ont été ainsi structurellement liées. Ce système a sacrifié les indépendances africaines à l'autel de l'indépendance et de la puissance de la France. Le sacrifice a été suffisamment important pour permettre aux premiers responsables de l'ancienne métropole d'assouvir également leurs intérêts personnels. Le système est depuis lors maintenu par ces derniers et leurs homologues africains « cooptés » qui en profitent également. Les profits étant importants, les armes importent peu : la corruption, la manipulation, le meurtre, la guerre. Aujourd'hui si on parle de « relations spéciales » entre la France et l'Afrique, en un mot Françafrique, c'est n'est ni plus, ni moins, que pour exprimer cette réalité.

## CHAPITRE II

### L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE FRANÇAFRIQUE

D'abord, il convient de préciser, que lorsque nous parlons d'évolution du concept de Françafrique, nous faisons allusion au renforcement de l'impérialisme français en Afrique. L'évolution du concept de Françafrique s'observe à travers le renforcement de la politique françafricaine (I), la légitimation de la violence structurelle (II), et enfin, à travers certaines principales affaires politico-financières (III).

#### I. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE FRANÇAFRICAINE

Nous pouvons cerner le renforcement de la politique africaine de la France, à travers le décalage ou le fossé qu'il y a entre les discours sur les relations France-Afrique, et leur pratique. Pour ce faire, nous analyserons les discours importants qui ont marqué les relations franco-africaines (A), puis leurs mises en pratique (B).

##### 1. L'analyse de la théorie des discours

Trois grands discours ont marqué les relations franco-africaines. Ce sont les discours de la Baule de juin 1990 (1), le discours de Dakar de juillet 2007 (2), et le discours de Ouagadougou de novembre 2017 (3). Ces discours seront analysés à la lumière de quatre critères principaux : le contexte (pour justifier de l'importance des discours), la thématique (thèses en présence), les concepts (vocabulaire spécifique utilisé), et l'idéologie (les idées que le discours veut faire passer).

### 1.1. Le discours de la Baule de juin 1990

Le discours de la Baule, a été prononcé par le Président de la République française François Mitterrand, le 20 juin 1990, dans le cadre de la 16<sup>e</sup> conférence des chefs d'État d'Afrique et de France qui s'est déroulée dans la commune française de La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique). Trente-sept (37) États africains étaient invités<sup>48</sup>. Ce discours intervient à la suite d'une série d'évènements importants qui ont impacté l'équilibre du monde tels que la chute du mur de Berlin en novembre 1989 qui a enclenché l'effondrement du bloc soviétique, et le début de la fin de la guerre froide. L'année 1990, année du discours, est marquée par le déclin de l'idéologie communiste et par la montée en puissance du libéralisme.

L'importance de ce discours est due au fait que pour la première fois, la France reconnaît officiellement, l'existence de la Françafrique. Le terme n'est pas prononcé, mais plusieurs passages du discours y font référence. François Mitterrand parle de : « [...] pratique qui a existé parfois dans le passé et qui consistait pour la France à tenter d'organiser des changements politiques intérieurs par le complot ou la conjuration. ». Il fait également cette remarque : « Le colonialisme n'est pas mort. Ce n'est plus le colonialisme des États, c'est le colonialisme des affaires et des circuits parallèles<sup>49</sup> ». Reconnaissance donc de la Françafrique, mais aussi volonté affichée d'y mettre fin. Pour ce faire, Mitterrand déclare que la France liera « [...] l'impératif du développement économique du continent à celui de la démocratisation de sa gouvernance<sup>50</sup> ».

Ensuite, « Démocratie et développement » sont les thèmes centraux du discours de la Baule. Pour François Mitterrand : « La crise est d'abord économique ». Il affirme : «

---

<sup>48</sup> De Rohan, J. (2011). Rapport d'information sur la politique africaine de la France. Récupéré le 9 mars 2018 [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours\\_de\\_La\\_Baule&oldid=141801302](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours_de_La_Baule&oldid=141801302)

<sup>49</sup> Mitterrand, F. (1990). Le discours de la Baule, le 20 juin 1990. Récupéré le 09 mars 2018 de <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

<sup>50</sup> INA. (1998). *Sommet France-Afrique de La Baule*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00078/sommet-france-afrique-de-la-baule.html>

[...] on est installé cruellement dans le cycle infernal dette-sous-développement<sup>51</sup> ». Pour remédier à ces problèmes, les pays africains devraient s'engager sur la route de la démocratie, tranche-t-il. Ce qui inclut : des élections libres et transparentes, un système multipartite, une presse libre, et un système judiciaire indépendant, comme il le précisera plus tard dans une interview organisée à ce sujet<sup>52</sup>. Voilà pourquoi certains observateurs décrivent le discours de la Baule comme un moment historique important dans l'évolution des relations France-Afrique. Car il a été en *partie*<sup>53</sup>, le point de départ des « conférences nationales à la démocratie ». Ces conférences vont mettre fin dans la plupart des cas au système des partis uniques en Afrique (Gourévitch, 2004).

Dans le discours de la Baule, François Mitterrand semble s'associer aux pays africains, et se dissocier des pays développés industrialisés. Il fait une utilisation assez *abusive du nous et du leur*<sup>54</sup>. En témoignent ces passages : « [...] la politique qui *nous* rassemble aujourd'hui et qui fait de *nous* des pays amis et solidaires, *nous* qui représentons ensemble, sur la scène internationale, un front de quelque 30, 35 pays. »; et « [...] oublierait-on cette indifférence des peuples riches ou plutôt de *leurs* dirigeants, cet oubli de *leur* responsabilité et de *leur* intérêt, car c'est du développement des termes de l'échange qu'eux-mêmes tireront les moyens de *leur* prospérité [...]»<sup>55</sup> ». Mitterrand met aussi l'accent sur le rôle d'aide au développement de la France. Il précise : « La France est toujours le premier des pays industriels avancés dans l'aide aux pays en voie de développement », ou encore : « la France [...] entend poursuivre

---

<sup>51</sup> Mitterrand, F. (1990). Le discours de la Baule, le 20 juin 1990. Récupéré le 09 mars 2018 de <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

<sup>52</sup> Perspective monde. (2016). *Discours du président français François Mitterrand sur la démocratisation en Afrique*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=1279>

<sup>53</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>54</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>55</sup> Mitterrand, F. (1990). Le discours de la Baule, le 20 juin 1990. Récupéré le 09 mars 2018 de <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

son œuvre d'aide, d'amitié et de solidarité<sup>56</sup> ». Le vocabulaire utilisé, n'est évidemment pas innocent. Il nous permet de détecter la véritable motivation du discours.

Le discours de la Baule vise à relancer les relations privilégiées entre la France et l'Afrique (l'idéologie). Il s'agissait de revenir à la *Françafrique* au sens que lui donnait Félix Houphouët-Boigny lorsqu'il l'avait prononcé pour la première fois au congrès du RDA en juillet 1955 en Guinée Conakry. Félix Houphouët-Boigny parlait en effet de la Françafrique dans des termes à défendre la « communauté franco-africaine<sup>57</sup> » (Deltombe *et al.*, 2016, p.93). L'intention du discours de la Baule était donc de promouvoir l'image d'une France meilleure amie de l'Afrique. Selon M. Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères de Mitterrand, le discours de la Baule peut être résumé en deux phrases, d'une part : « le vent de liberté qui a soufflé à l'Est<sup>58</sup> devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud<sup>59</sup> », d'autre part : « il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement<sup>60</sup> ».

En résumé, nous pouvons retenir que le discours de la Baule prônait le renouvellement dans la continuité des relations France-Afrique. Le discours de Dakar, lui se voulait tout autre. Il se voulait un discours de rupture.

## 1.2. Le discours de Dakar de juillet 2007

Le discours de Dakar est une allocution prononcée par le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, le 26 juillet 2007, à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Sénégal), devant des étudiants, des enseignants et des personnalités politiques. Ce discours intervient après un certain nombre d'évènements marquants : la loi votée

---

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Le grand projet du général de Gaule.

<sup>58</sup> Allusion à l'URSS qui était alors en pleine implosion.

<sup>59</sup> Allusion à l'Afrique.

<sup>60</sup> Réseau Voltaire. (1998). *L'inflexion du discours de La Baule*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://www.voltairenet.org/article8090.html>

en France en 2005 sur la reconnaissance dans les programmes scolaires, du rôle positif du colonialisme français en Afrique (finalement abrogée), et la politique d'immigration choisie<sup>61</sup> avec la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration<sup>62</sup>. C'est dans ce contexte que Nicolas Sarkozy, élu président avec la promesse de rompre avec la Françafrique, effectue une tournée africaine qui allait l'amener de la Libye au Gabon en passant par le Sénégal (Dakar), où il prononça son discours.

Les thèmes centraux du discours de Dakar tournent autour : de l'histoire plus ou moins récente de l'Afrique (la traite négrière, la colonisation), et l'immigration. Ces thématiques sont abordées soit avec une volonté de justification, soit avec une volonté de dédouanement. Par exemple sur la question de la traite, tout en reconnaissant que c'est un crime Nicolas Sarkozy déclare : « [...] nul ne peut demander aux générations d'aujourd'hui d'expié ce crime perpétré par les générations passées. Nul ne peut demander aux fils de se repentir des fautes de leurs pères. ». Quant à la question de la colonisation, après avoir concédé que c'était une faute, il met l'accent sur "ces aspects positifs" : « Il [*le colonisateur*<sup>63</sup>] a pris mais je veux dire avec respect qu'il a aussi donné. Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles. Il a rendu fécondes des terres vierges, il a donné sa peine, son travail, son savoir<sup>64</sup> ».

Il faut noter que l'importance du discours de Dakar est surtout due à la polémique qu'elle suscita. Les déclarations de Sarkozy sur la traite et la colonisation n'ont pas laissé indifférent les intellectuels africains aussi bien que leurs homologues français. Ainsi Odile Tobner remarque : « L'esclavage et la colonisation sont réduits à une histoire d'individus – les pères et les fils [...] comme si cela n'avait pas été une

---

<sup>61</sup> En rappel, la politique d'immigration choisie admet les immigrants en fonctions de critères économiques. Les immigrants sont admis sur la base de leur rentabilité pour le pays accueillant : qualification professionnelle, niveau de santé, capitaux apportés, etc.

<sup>62</sup> Contributeurs à Wikipédia. (2017). Discours de Dakar. Wikipédia, l'encyclopédie libre. Récupéré le 24 avril 2018 de <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours de Dakar&oldid=143359314>

<sup>63</sup> C'est nous qui soulignons

<sup>64</sup> Sarkozy, N. (2007). Le discours de Dakar, Sénégal, le 26 juillet 2007. Récupéré le 25 avril 2018 de [http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content/uploads/REMRES\\_Reden\\_dt\\_frz\\_03.pdf](http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content/uploads/REMRES_Reden_dt_frz_03.pdf)

entreprise nationale et une entreprise d'agression qui entraîne une responsabilité collective! » (Tobner, 2007). Jean-François Bayart, lui, tourne en dérision la phrase du président sur l'esclavage, en « adage que devraient méditer nos amis allemands, ces pauvres imbéciles qui se croient engagés par les turpitudes de leurs parents nazis » (Bayart, 2007). Signalons au passage, la contradiction entre son discours sur l'immigration : « [...] la jeunesse africaine, ne doit pas être la seule jeunesse du monde assignée à résidence<sup>65</sup> », et sa politique migratoire agressive proclamée par la loi du 24 juillet 2006 faisant la promotion de l'immigration choisie.

Sur la question de la colonisation, présentée comme un don (moyens de transport, écoles, hôpitaux...), Jean-Luc Bonniol, rappelle que ces infrastructures « furent mises en place avant tout dans l'intérêt du colonisateur et sans volonté réelle de rattrapage par rapport à celles de la métropole<sup>66</sup> ». Également sur la même question, Achille Mbembe interroge : cet argument ne repose-t-il pas sur « le vieux mensonge selon lequel la colonisation fut une entreprise humanitaire et qu'elle contribua à la modernisation de vieilles sociétés primitives et agonisantes qui, abandonnées à elles-mêmes, auraient peut-être fini par se suicider...<sup>67</sup>»; d'ailleurs le président Alpha Konaré du Mali, déclarait au lendemain du discours, dès le 27 juillet dans une interview à Radio France Internationale (RFI) : « une bonne partie du retard de l'Afrique est liée à (la colonisation) et cette réalité, je suis sûr que le président le sait. [...] Personne n'a le droit de la nier, et cela n'a rien à voir avec la repentance<sup>68</sup> ».

Le vocabulaire spécifique (concepts) utilisé par le président Sarkozy lors du discours de Dakar, montre qu'il voulait rassurer les Africains tout en restant cohérent avec sa politique intérieure. Un délicat jeu d'équilibriste qui ne pouvait que laisser craindre le

---

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Bonniol, J.-L. (2007). « L'Afrique » immobile. À propos du discours de Nicolas Sarkozy à Dakar. Récupéré le 26 avril 2018 de <http://journals.openedition.org/amades/87>

<sup>67</sup> Mbembe, A. (2007). *L'Afrique de Nicolas Sarkozy : Analyse d'un discours présidentiel*. Récupéré le 20 avril 2018 de <http://lmsi.net/L-Afrique-de-Nicolas-Sarkozy>

<sup>68</sup> Op. cit.

pire. Il ne cessait de marteler : « je suis un ami de l'Afrique ». Ceci est important pour lui, parce qu'il veut ensuite faire entendre que les vrais amis disent la vérité directement et de façon franche, ce qui doit lui servir de légitimation pour son ton moralisateur. « Je suis venu vous parler avec la franchise et la sincérité que l'on doit à des *amis* que l'on aime et que l'on respecte. J'aime l'Afrique, je respecte et j'aime les Africains<sup>69</sup> ». « C'est à vous, mes *amis* africains, de le décider. Et si vous le décidez, la France sera à vos côtés, comme une *amie* indéfectible<sup>70</sup> ». Mais ce ne sont que des proclamations politiciennes d'amitié comme le dit Mbembe<sup>71</sup>. Puisque le discours est caractérisé par l'absence de toute repentance pour les fautes commises à l'époque coloniale, mais aussi par la promotion de l'idée que la colonisation a été positive. Ce qui est en droite ligne avec sa politique qui interdit toute repentance et qui fait injonction de cesser de rougir de l'histoire de la France (Thiam, 2008). D'où le fait que le président propose à son public, dans son discours, de surpasser les obstacles du passé et de se lancer vers l'avenir « Je suis venu vous proposer de regarder ensemble, africains et français, au-delà de cette déchirure et au-delà de cette souffrance<sup>72</sup> ».

L'idéologie qui ressort du discours de Dakar est que Nicolas Sarkozy entendait « refuser le poids des habitudes » (Mazauric, et al., 2009). L'idée était de rompre avec la Françafrique, ce système de corruption réciproque qui, depuis la fin de l'occupation coloniale, lie la France à ses affidés africains (Mbembe, 2007). Il voulait « normaliser la relation franco-africaine » d'où son langage très direct : « Je ne suis pas venu, jeunes d'Afrique, pour pleurer avec vous sur les malheurs de l'Afrique. Car l'Afrique n'a pas besoin de mes pleurs ». « Je ne suis pas venu, jeunes d'Afrique, pour m'apitoyer sur votre sort parce que votre sort est d'abord entre vos mains<sup>73</sup> ». Seulement Nicolas

---

<sup>69</sup> Sarkozy, N. (2007). Le discours de Dakar, Sénégal, le 26 juillet 2007. Récupéré le 25 avril 2018 de [http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content/uploads/REMRES\\_Reden\\_dt\\_frz\\_03.pdf](http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content/uploads/REMRES_Reden_dt_frz_03.pdf)

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Mbembe, A. (2007). *L'Afrique de Nicolas Sarkozy : Analyse d'un discours présidentiel*. Récupéré le 20 avril 2018 de <http://lmsi.net/L-Afrique-de-Nicolas-Sarkozy>

<sup>72</sup> Op. cit.

<sup>73</sup> Ibid.

Sarkozy qui voulait choisir le « camp des modernes », a plutôt glissé vers celui des « anciens » avec les déclarations du genre : « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire », ou « l'âge d'or de l'Afrique [...] n'a jamais existé<sup>74</sup> ». Il renoue de la sorte avec le discours de « légitimation de la conquête coloniale qui justifiait la mission civilisatrice de la France dans les colonies par l'incapacité de l'âme primitive à entrer dans l'Histoire, à mettre en valeur les fabuleuses richesses du continent et à épouser les idées du Progrès » (Bayart, 2007).

Le discours de Dakar a définitivement abîmé une certaine relation entre la France et l'Afrique (Mazauric, et al., 2009). C'est dans ce contexte que va intervenir le discours de Ouagadougou de novembre 2017.

### 1.3. Le discours de Ouagadougou de novembre 2017

Le discours de Ouagadougou a été prononcé par le Président français Emmanuel Macron, le 28 novembre 2017 à l'université Joseph Ki Zerbo au cœur de la capitale burkinabé. Le discours intervient dans un contexte de dépit amoureux entre la France et l'Afrique (les ratés du discours de Nicolas Sarkozy, la contestation autour de la Françafrique qui bat son plein). C'est dans une atmosphère de méfiance et de forte tension qu'il est accueilli en terre burkinabé. Plusieurs manifestations hostiles ont lieu en marge de sa visite. Le convoi présidentiel a même été caillassé avec une vitre brisée enregistrée<sup>75</sup>. C'est dans ce cadre qu'Emmanuel Macron débute sa tournée africaine bien décidé à présenter la vision qu'il a des relations franco-africaines.

Les thématiques abordées lors du discours de Ouagadougou d'Emmanuel Macron sont multiples et variées. Elles tournent autour de l'économie (principale thématique avec

---

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Nadau, L. (2017), *Un minibus de la délégation d'Emmanuel Macron caillassé au Burkina Faso*. Récupéré le 11 mai 2018 de <http://www.bfmtv.com/politique/le-convoi-de-la-delegation-d-emmanuel-macron-caillasse-au-burkina-faso-1314331.html>

l'aide publique au développement), de la démographie, de l'éducation, de l'histoire récente de la colonisation. Sur la question de l'économie, le chef de l'État français affirme son engagement à renouveler l'aide publique au développement « pour construire des projets dont les Africains ont besoin<sup>76</sup> » précise-t-il. Il fait également cette déclaration : « Je veux que l'Afrique soit une priorité de la diplomatie économique française<sup>77</sup> ». Sur la question de la démographie et de l'éducation, il déclare : « Je veux être sûr que partout en Afrique, ce soit le choix de cette jeune fille ou de cette femme [d'avoir six ou sept enfants]<sup>78</sup> », « Je veux le choix pour une jeune fille de pouvoir si elle le souhaite continuer ses études, de continuer à se former [...], de pouvoir faire ce choix elle et personne d'autre<sup>79</sup> ». Enfin sur la question de la colonisation, c'est le déminage des rancœurs postcoloniales (par l'anaphore sur la génération du président français qui prévaut): « Je suis [...] d'une génération qui n'a jamais connu l'Afrique comme un continent colonisé<sup>80</sup> ».

Le vocabulaire spécifique utilisé par le président Macron lors de son discours reste en droite ligne avec celui de ces prédécesseurs dans les discours de ce type. Les mots clés recensés, font la promotion de la « communauté franco-africaine » voulue par de Gaulle (premier président de la Vème République française). Par exemple, les mots « ensemble » et « amitié », sont plusieurs fois utilisés, parfois les deux ensembles. « Si nous travaillons *ensemble* », « notre capacité *ensemble* à relever les défis », « inventer *ensemble* une amitié », « nous devons réussir *ensemble* », « je veux que nous ayons *ensemble* une exigence pour les investisseurs du monde entier pour tout le continent africain » (Chine clairement visé). Jouant sur la touche émotionnelle, il précise : « Nous avons tout pour y parvenir, une histoire, des liens, des aventures familiales, des

---

<sup>76</sup> Macron, M. (2017). *Le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017*. Récupéré le 15 mai 2018 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Ibid.

passions communes, des déchirements, des volontés folles de faire, et surtout une *amitié* pour agir ». Pas besoin d'être un spécialiste de la Françafrique pour se rendre compte que ces mots sont trop répétés pour être sincères.

L'idée principale que le président Macron voulait faire passer lors de son discours, est que la Françafrique n'existe plus. C'est ce que symbolise sa célèbre phrase : « Il n'y a plus de politique africaine de la France<sup>81</sup> ». Seulement, il n'est pas le premier président français à le dire. Tous ses prédécesseurs depuis Mitterrand l'ont également dit. D'ailleurs, lorsque Macron affirme qu'il n'y a plus de politique africaine de la France, c'est le propre même de la Françafrique. Puisque rappelons-le, c'est un système occulte. Il a un caractère en soi-même inavouable. C'est pourquoi des auteurs comme Diop et Tobner affirment que la Françafrique désigne la face cachée des relations franco-africaines (Diop *et al.*, 2005). La permanence du système est conditionnée par son invisibilité. La Françafrique n'est pas finie. Les instruments qui la caractérisent sont toujours présents : le maintien du Fcfa<sup>82</sup>, les interventions militaires à travers la présence des soldats français au Sahel (Barkhane), les confortables situations de monopole des entreprises françaises<sup>83</sup>, ou encore cette attitude de donneur de leçon que la France a toujours eu face à ces anciennes colonies.

## 2. L'analyse de la pratique des discours

Il s'agira de voir pour chaque discours quel a été son impact sur le terrain, et quelles sont les leçons à tirer.

---

<sup>81</sup> Ibid.

<sup>82</sup> À ce propos le président Macron répondant à la question d'un étudiant disait ceci : « Personne n'oblige quelque État que ce soit en être membre. Le président Kaboré décide demain je ne suis plus dans la Zone Franc, il n'y est plus ». V. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)

<sup>83</sup> Comme nous le verrons au cours de notre travail avec l'affaire Elf et Bolloré.

### 1.1. Pratique du discours de la Baule

Le principal impact du discours de la Baule du 20 juin 1990, est qu'il a enclenché une marche à pas forcé de l'Afrique vers la « démocratie ». Puisqu'il est le point de départ de la plupart des « conférences nationales à la démocratie » sur le continent (Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Niger, Gabon, Tchad, Togo, etc.), qui aboutiront dans la majorité des cas à la fin du système des partis uniques en Afrique (Gourévitch, 2004). Les conférences nationales souveraines ont consacré le retour à la démocratie pluraliste dans plusieurs pays d'Afrique francophone. Le pluralisme politique intégral restauré dans les pays africains depuis les années 1990, était le remède proposé par le président François Mitterrand, pour se distancer d'une certaine politique ou selon ses propres mots, d'une : « pratique qui a existé parfois dans le passé et qui consistait pour la France à tenter d'organiser des changements politiques intérieurs par le complot ou la conjuration<sup>84</sup> ».

Le discours de la Baule a accouché des conférences nationales qui ont elles-mêmes, accouché du multipartisme. Mais cela s'est traduit dans bon nombre de pays africains par une pléthore de partis politiques. Ces partis au lieu d'être des cercles de débats fructueux sur les problèmes des pays, deviennent des structures qui font écho aux clivages ethniques qui minent les pays (Konaté, 2015). Également, l'élite politique (parfois la même qu'avant les conférences nationales), va s'appuyer sur les nouvelles constitutions et nouvelles institutions, pour se légitimer par des élections plus ou moins transparentes. Pour Victor Mouanga Mbadinga, professeur de philosophie à l'université Omar Bongo du Gabon, le désenchantement a été grand, car : « Avant, il y avait des coups d'État militaires et avec l'avènement de la démocratie, ce sont des coups d'État électoraux<sup>85</sup> ». Ce système a ouvert la voie au clientélisme ou « politique

---

<sup>84</sup> Mitterrand, F. (1990). Le discours de la Baule, le 20 juin 1990. Récupéré le 09 mars 2018 de <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

<sup>85</sup> RFI. (2016). *Mitterrand et l'Afrique : une relation marquée par le discours de La Baule*. Récupéré le 7 mars 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20160108-mitterrand-afrique-discours-baule-democratie>

de partage des postes entre partis politiques » (Konaté, 2015, p.7). Le fonctionnement démocratique lui-même est souvent absent des partis politiques qui sont pour la plupart en Afrique, la propriété des leaders qui ont pris l'initiative de leur création<sup>86</sup>.

Le passage des systèmes de parti unique au multipartisme, au cours des années 90 dans beaucoup de pays africains est un fait. Ce schéma politique a été la principale œuvre des conférences nationales, qui ont aussi conduit à de nouvelles institutions et constitutions (presque toutes calquées sur celles de l'ancien colonisateur). Mais ces institutions démocratiques n'ont manifestement pas été adoptées ni par les acteurs politiques, ni par la population. Nous avons vu par exemple les travers de cette démocratie où lorsqu'un candidat perd, il est prêt à mettre son pays à feu et à sang. Également dans bien des pays du continent, après les mobilisations enthousiastes pour les premières élections aux lendemains des conférences nationales, où les taux de participation dépassaient largement les 60%, on a enregistré des taux lamentablement faibles à des élections présidentielles et législatives notamment (Konaté, 2015).

Nous ne remettons pas en cause les vertus et les valeurs de la démocratie, mais nous pensons, qu'il aurait été intéressant de prodiguer une formation politique aussi bien aux élus, qu'aux électeurs. Aux élus, pour qu'ils se confrontent efficacement à l'opinion de leurs électeurs. Aux électeurs, car nous savons que ce constat relevé par l'auteur

---

<sup>86</sup> Un exemple concret est ce qui s'est passé récemment au Burkina Faso dans le parti pour la renaissance nationale (PAREN). Dans un contexte de crise interne qui opposait son fondateur, Laurent Bado, à son président, Tahirou Barry, le parti a décidé sur ordre du fondateur de procéder à l'exclusion du président<sup>86</sup>. Interviewé par le journaliste Oumar Ouédraogo du journal en ligne lefaso.net, le président déchu dira ceci : « J'avoue que cela m'attriste fort, non pas du fait de cette prétendue exclusion mais plutôt pour le signal qu'on donne à ceux qui croient toujours aux vertus de la démocratie. Je crois que le spectacle au PAREN et l'arbitrage partisan du ministre sont à la fois une prime à l'opportunisme politique et une défaite des valeurs démocratiques. [...] Je parle de défaite des valeurs démocratiques parce qu'à travers la validation des travaux par le ministre, on a consacré la théorie selon laquelle le fondateur d'un parti en est le propriétaire et réaffirmé la supériorité de la volonté immuable d'un homme, fondateur d'un parti au-dessus de celle de toutes les instances supérieures dudit parti et ce au mépris de la réglementation en vigueur. V. Ouedraogo, O. (2018, 23 mars). *Entrevue avec le député Tahirou Barry, ancien ministre*. Récupéré le 19 mai 2018 de <http://lefaso.net/spip.php?article82574>

Issoufou Konaté est bien réel : « [...] en Afrique, un vieillard de soixante-dix ans ne comprendrait pas pourquoi, dans les urnes, sa voie resterait égale à celle d'un adolescent de dix-huit ans » (Konaté, 2015, p.36). Mais de façon générale, l'Afrique doit avoir le courage de rompre peu à peu avec les modèles imposés. Elle doit prendre en compte son environnement économique, politique et social afin d'inventer son propre mode de gouvernance et son propre développement. Cela n'est pas impossible. Il est largement à la portée de la génération des cadres africains les plus compétents, sincèrement attachés au relèvement de leur continent.

En tout état de cause, la principale leçon à retenir du discours de la Baule, est qu'il a montré aux africains la nécessité de prendre en main leur destin.

## 2.2. Pratique du discours de Dakar

Le discours de Dakar a tendu davantage les relations France-Afrique. Les propos de Nicolas Sarkozy empreints d'un afro-pessimisme récurrent ont alimenté le climat de suspicion qui existait déjà entre les partenaires traditionnels. Ce discours au lieu d'arriver à une rupture avec la Françafrique, a plutôt établi une « Françafrique décomplexée, libérée des anciens sentiments de culpabilités et de remords » (Gielis, 2014). Nicolas Sarkozy reprochera aux africains de faire de la victimisation : « [...] la colonisation fut une grande faute qui fut payée par l'amertume et la souffrance de ceux qui avaient cru tout donner et qui ne comprenaient pas pourquoi on leur en voulait autant ». Cette vision a rendu conflictuelles les relations France-Afrique et contribué à dramatiser davantage l'histoire de la colonisation. Comme l'a déclaré tout récemment

Francis Laloupo sur TV5 Monde : « Il faut regarder cette histoire [de la colonisation] en face. Parce que ce passé, ne passe pas<sup>87</sup> ».

Le discours de Dakar est typiquement identifié comme un texte fondateur qui présente un sommaire de la manière dont Sarkozy et partant le pouvoir, l'intelligentsia, et les médias français perçoivent les Africains. Ces « notables » accusent très régulièrement l'Afrique de faire de la victimisation. Le discours de Dakar fait partie de ces discours où l'on passe allégrement de l'afro-pessimisme ordinaire aux injures racistes et à la contestation de crime contre l'humanité. Ces discours de propagande sont subtilement entrain de baliser le terrain, pour permettre une chose aujourd'hui : être ouvertement raciste, sans cependant se le faire reprocher (Tobner, 2007).

Également, le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar, qui se voulait un message de rupture avec la Françafrique, a plutôt promu cette dernière. Pendant son mandat, le président Sarkozy et son équipe principalement Claude Guéant, son secrétaire général, aidé de Robert Bourgi, ancien proche collaborateur de Foccart, vont dynamiser le système. Un exemple patent est l'intervention spectaculaire de l'armée française en Côte d'Ivoire lors de la crise postélectorale de 2010-2011. En rappel, à l'issue de l'élection présidentielle d'octobre-novembre 2010 en Côte d'Ivoire, deux candidats, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, revendiquent la victoire. Une situation critique s'installe entre les deux camps rivaux pendant plusieurs semaines. Le 11 avril 2011, Nicolas Sarkozy, ordonne aux soldats français de la force Licorne de neutraliser la défense de Gbagbo, ce que tentaient de faire sans succès depuis des jours les anciens rebelles de Ouattara. L'intervention sera maquillée « d'un fard démocratique », alors qu'elle visait à défendre les intérêts géostratégiques et géopolitiques de la France soutenue par Alassane Ouattara (comme nous le verrons dans la suite de notre travail).

---

<sup>87</sup> TV5MONDE (2017). On en parle - Discours du Président français à la "jeunesse africaine" : une anomalie ? Francis Laloupo répond à vos questions. Récupéré le 28 mai 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=0HEofpNCCL0>

Le scandale de la Françafrique se poursuit en raison d'une lecture raciste entretenue par des discours comme celui de Dakar. Car comme l'a noté Mbembe : « Dans tous les rapports où l'une des parties n'est pas assez libre ni égale, le viol souvent commence par le langage » (Mbembe, 2007). En rappel, l'idéologie claire qui apparaît du discours de Dakar, c'est l'absence de toute repentance pour les fautes commises à l'époque coloniale, et la promotion de l'idée que la colonisation a été positive. Cette idéologie renforcée par des préjugés du genre « les Africains ne sont pas suffisamment entrés dans l'histoire » est à la mode en France. Elle déferle dans les écrits, inonde les médias, pour ensuite prendre la forme de discours d'intimidation et d'interdiction. Il est très important pour les Africains de combattre ce type de discours. Pour ce faire, l'Afrique doit revisiter son histoire. L'histoire du continent dans bien de pays « n'est enseignée que pour l'épisode de la colonisation » (Mazauric, et al., 2009). En tout état de cause, l'Afrique doit arrêter de se taire et se défendre face à ce type de discours.

Le discours de Dakar était un discours très idéologique. Il a eu pour principal impact de prolonger des idées racistes et colonialistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est plus que jamais nécessaire que les États africains produisent des réponses idéologiques claires, solides afin de se prémunir face à ces types d'allocutions. Le discours de Ouagadougou, lui, ne s'embarrasse pas d'idéologie. Moins d'idéologie, plus de business.

### 2.3. Pratique du discours de Ouagadougou

Tout d'abord, il convient de faire un constat : la Françafrique n'est pas morte comme l'a prétendu le président Macron lors du discours en affirmant : « Il n'y a plus de politique africaine de la France<sup>88</sup> ». Il n'y a pas eu de rupture (et elle ne semble même pas se profiler à l'horizon). L'alternance dans certains pays africains (Burkina Faso,

---

<sup>88</sup> Macron, M. (2017). *Le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017*. Récupéré le 15 mai 2018 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)

Mali, Sénégal ou Bénin) n'a pas suffi à changer la donne. Comme l'a écrit Hugué : « La Françafrique mute, mais ne se rend pas » (Hugué, 2007). On est en pleine promotion, sans concession, des intérêts économiques français. Illustration avec le dossier du métro d'Abidjan. Le 30 novembre 2017, dans la capitale ivoirienne, le président français pose la première pierre du chantier qui sera construit et exploité par un consortium d'entreprises françaises (Bouygues, Colas, Alstom et Keolis). Le tout financé par un prêt français de 1,4 milliard d'euros soit le plus gros effort financier jamais consenti par la France pour un tel projet. D'abord, il faut signaler que ce prêt a été financé grâce au Fcfa à travers les nombreux mécanismes et moyens de pression qu'offre cette monnaie à la France<sup>89</sup>. Ensuite, selon l'AFP, « l'engagement » a été « conclu directement à l'Élysée, à condition de confier les travaux à des entreprises françaises<sup>90</sup> ». Exit donc les sociétés nationales, africaines ou toutes autres sociétés partenaires de l'État ivoirien comme celles sud-coréennes Hyundai Rotem et Dongsan engineering, qui seront toutefois dédommagées par l'État ivoirien<sup>91</sup>.

C'est à ce que répondait l'engagement renouvelé du président Macron à l'aide publique au développement lors de son discours de Ouagadougou : « pour construire des projets dont les Africains ont besoin<sup>92</sup> ». Une politique résolument impérialiste menée sous le couvert de la bienfaisance. Car en la matière, notamment dans les relations Franco-africaines, l'aide (ou la dette) est une rente qui nourrit les réseaux politico-affairistes (dirigeants, clientélistes, etc.). D'ailleurs nous avons vu qu'en fin janvier 2018, à Dakar, le président français a continué dans la même lancée, en annonçant lors du sommet du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), un décuplement de la

---

<sup>89</sup> RFI. (2018). *Fanny Pigeaud: L'arme invisible de la Françafrique, une histoire du franc CFA*. Récupéré le 12 octobre 2018 de <http://www.rfi.fr/emission/20181006-pigeaud-journaliste-arme-invisible-francafrique-histoire-franc-cfa-sylla>

<sup>90</sup> RFI. (2018). *Macron et l'Afrique (2/5) : la realpolitik d'abord ?* Récupéré le 5 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180508-macron-afrique-25-realpolitik-abord-tchad-rdc>

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Macron, M. (2017). *Le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017*. Récupéré le 15 mai 2018 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)

contribution française de 20 à 205 millions d'euros<sup>93</sup>. Ensuite, c'était son Premier ministre qui annonçait l'augmentation de l'aide au développement de 0,38 % à 0,55 % du PIB d'ici 2022. Soit une hausse promise de 6 milliards d'euros<sup>94</sup>.

L'aide est un outil impérialiste qui permet à la France de dicter sa politique à ses « partenaires » africains. Dambisa Moyo, citée par Pierre Péan, met clairement en lumière l'effet maléfique de l'aide qui a « pour résultat de maintenir en place des pouvoirs loufoques, et des structures parasites, dont la pérennité est le plus sûr obstacle au développement [...] » (Péan, 2010, p.46). Les gouvernements africains doivent se départir de l'aide. Pour beaucoup d'entre eux, ils peuvent prendre appui sur les richesses naturelles et ne plus attendre que les bailleurs de fonds et autres agences d'aide rétives viennent imposer leurs desideratas. En tout état de cause, l'aide étrangère (telle que pratiquée depuis une cinquantaine d'années), n'est pas la solution. La politique d'assistance ou d'aide au développement avec son vocabulaire de la mauvaise foi toujours servi dans des discours comme celui de Macron à Ouagadougou, ressemble à cette citation d'Henri Michaux : « *Je n'ai pas vu l'homme recueilli, méditant sur son être admirable. Mais j'ai vu l'homme recueilli comme un crocodile qui, de ses yeux de glace, regarde venir sa proie et, en effet, il l'attendait, bien protégé au bout d'un fusil long*<sup>95</sup> [...] » (Tobner, 2007, p.250).

De nos jours (en 2017-2018), la Françafrique apprend à exister indépendamment de tout recours à la violence armée. D'où le fait que nous parlons de renforcement de la politique françafricaine. En effet, il n'y a que l'impérialisme imparfait qui ait besoin de recourir aux armes. L'impérialisme professionnel s'appuie non pas sur la violence armée mais sur la violence structurelle (Battistella, 2012). Malheureusement, cette situation tend à être légitimée.

---

<sup>93</sup> RFI. (2018). Macron et l'Afrique (1/5) : une rupture, des promesses. Récupéré le 6 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180507-france-macron-afrique-15-une-rupture-promesses>

<sup>94</sup> Ibid.

<sup>95</sup> C'est nous qui soulignons.

## II. LA LÉGITIMATION DE LA VIOLENCE STRUCTURELLE

Les pays africains francophones sont dans une situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la France. Cette situation de dépendance permet à la France d'influencer ses partenaires africains, que ce soit dans le domaine des institutions politiques qu'ils sont amenés à adopter, de la protection militaire qu'ils peuvent espérer, ou des informations et des valeurs qu'ils ont le droit d'importer. Ainsi, la Françafrique s'apparente à une situation d'oppression structurelle sociale devenue une situation de terreur pour ceux qui la subissent. Une terreur qui s'exerce insidieusement, sans violence apparente et qui tend à être acceptée dans les opinions publiques. Trois exemples nous serviront de cas concrets pour illustrer cet état de fait : les relations France-Burkina Faso (A), France-Côte d'Ivoire (B), France-Mali (C).

### 1. Les relations France-Burkina Faso

Le choix de cet exemple précis est dû à l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a eu lieu au Burkina Faso et qui a conduit à la chute d'un des piliers de la Françafrique, l'ancien président Blaise Compaoré. Cet ami fidèle de la France s'était imposé depuis la mort de Houphouët-Boigny en 1993 comme pièce maîtresse du système françafricain en Afrique de l'Ouest grâce à ses multiples médiations dans les crises politiques de la région : Niger, Togo, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, etc.). La chute du président Blaise Compaoré a été un scénario « surprise » qui a pris de cours les réseaux françafricains<sup>96</sup>. Il s'agit de voir ce que devient la politique africaine de la France dans cet État. Peut-on toujours parler de Françafrique au Burkina après l'éveil de conscience de la population

---

<sup>96</sup> L'Humanité.fr (2014). *Le départ de Compaoré n'est-il qu'un soubresaut de la Françafrique ?* Récupéré le 12 juin 2018 de <https://www.humanite.fr/le-depart-de-compaore-nest-il-quun-soubresaut-de-la-francafrique-557823>

qui a chassé à la fois l'homme aux « vellétés de monarchisation du pouvoir » et l'homme des français ?

La réponse est positive. La Françafrique demeure au Burkina Faso. Déjà aux premières heures de règne du régime de Roch Kaboré (démocratiquement élu), qui a remplacé le régime Compaoré, le Burkina Faso acceptait d'accueillir en toute opacité des éléments du GIGN<sup>97</sup> sur son territoire (le GIGN, qui vient s'ajouter il faut le préciser aux forces françaises de l'opération Barkhane déjà présentes sur le terrain). Les Burkinabé n'ont appris l'information que par l'intermédiaire du ministre français de l'Intérieur lors de son passage en Côte d'Ivoire en mars 2016 à la suite de l'attaque djihadiste que ce pays avait connu. Le ministre qui y était en déplacement pour porter un message de soutien du peuple français avait annoncé : « [...] nous avons décidé de positionner à Ouagadougou des éléments du GIGN<sup>98</sup> ». Ce ne sont donc pas les autorités Burkinabé qui ont annoncé aux burkinabé le déploiement de ces forces, mais les autorités françaises et qui plus est, à partir d'un pays étranger<sup>99</sup>.

Les vieilles recettes sont restées de mise. Le paternalisme français est toujours en vigueur. Le président Macron l'avait rappelé, à sa façon, lors de son discours de Ouagadougou : « c'est Barkhane qui assure la stabilité. C'est les Français qui vous protègent<sup>100</sup> ». Ce paternalisme est d'ailleurs accepté par les autorités burkinabé (et au-delà les autorités africaines), qui le trouvent tout à fait normal. En témoignent, les propos du ministre burkinabé des Affaires étrangères M. Alpha Barry au cours d'une émission qui a eu lieu sur France 24 en décembre 2017. Ce dernier débattait avec

---

<sup>97</sup> Lefaso.net. (2016). *GIGN français à Ouagadougou : C'est la manière qui a manqué le plus !* Récupéré le 12 juin 2018 de <http://lefaso.net/spip.php?article70140>

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Macron, M. (2017). *Le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017*. Récupéré le 15 mai 2018 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)

d'autres invités, sur la question de l'éventuel remplacement de l'opération Barkhane par une force militaire régionale : le G5 Sahel<sup>101</sup>. Voici en substance le débat<sup>102</sup> :

« D'abord cette question : que pensez-vous de la réunion consacrée au G5 Sahel à l'initiative d'Emmanuel Macron qui se tient à Paris? »

- Réponse d'un intervenant Laurent Bigot (ancien diplomate, consultant en stratégie sur l'Afrique) : le G5 était-il une initiative africaine? Je vois un sommet qui se tient à Paris, c'est un peu dommageable pour l'image, parce que l'image qu'on voit, c'est que la coordination se fait à Paris finalement, elle ne se fait pas dans le Sahel [en d'autres termes, cela contribue à reproduire l'idée ou le fait que l'Afrique n'a toujours pas son destin en mains].
- Réponse du ministre burkinabé des Affaires étrangères : ça n'a rien à voir. Il n'y a pas de paternalisme. Les chefs d'État s'assument. Ils ont pu faire valoir leur point de vue, et certains de leurs propositions ont été actées notamment dans la gestion financière des fonds qui vont être récoltés. Quand on fait une table ronde de bailleurs de fonds, [pour lui], on le tient à Paris! Parce que ce n'est pas aisé [dit-il], de pouvoir réunir des personnalités mondiales aussi importantes dans un pays africain en si peu de temps, parce que vous pouvez même avoir des problèmes de connexion, des problèmes de vols et autres. Les Africains disent, [poursuit-il en citant le président tchadien Idriss Déby] : « nous sommes prêts à mourir, donnez-nous l'argent ».

« Ensuite cette question : Barkhane devra-t-elle penser à se retirer afin de permettre aux pays africains à travers le G5 Sahel de se prendre en charge? »

---

<sup>101</sup> Le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de sécurité. Il est constitué de cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

<sup>102</sup> France 24. (2017). *G5 Sahel : une force militaire régionale pour remplacer Barkhane ?* Récupéré le 12 juin 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=R4HFwbVvhnA>

- Réponse du ministre burkinabé des Affaires étrangères : ça c'est une décision qui appartient à la France. Je ne peux pas dire que c'est bien que Barkhane se retire ou qu'elle reste, c'est à la France de décider.

Ce débat montre très clairement que le paternalisme français est accepté (au moins inconsciemment) par les autorités burkinabé et partant leurs pairs africains. Le cas de la Côte d'Ivoire est aussi évocateur. Même si la France a dû utiliser dans un premier temps l'impérialisme imparfait dans ses relations avec ce pays.

## 2. Les relations France-Côte d'Ivoire

Le choix des relations France-Côte d'Ivoire est dû à l'intervention musclée de l'armée française lors de la crise post-électorale de 2010-2011 qui a secoué ce pays. Bref rappel historique. La crise ivoirienne de 2010-2011 est une crise politique en Côte d'Ivoire qui débute après le second tour de l'élection présidentielle de 2010, le premier scrutin depuis 10 ans, dont les résultats amènent à un différend électoral, à la suite de fraudes présumées. Les deux candidats, Laurent Gbagbo, président sortant et reconnu par le Conseil constitutionnel, et Alassane Ouattara, reconnu par la Commission électorale indépendante et la communauté internationale, revendiquent chacun la victoire. Ils vont d'ailleurs prêter serment chacun de son côté (Alassane Ouattara dans un hôtel de la capitale devant la presse étrangère et Laurent Gbagbo devant la cour constitutionnelle du pays) en tant que président de la Côte d'Ivoire<sup>103</sup>.

Le pays est alors divisé en deux et la division de l'armée, qui était déjà établie à la suite d'une crise politico-militaire que ce pays avait connue en septembre 2002 s'accroît. D'un côté, les forces loyalistes encore appelées Forces Armées Nationales de Côte

---

<sup>103</sup> Onuci. (2011). *Côte d'Ivoire : La chronologie des événements depuis le 19 septembre 2002*. Récupéré le 14 octobre 2018 de <https://onuci.unmissions.org/la-revue-de-presse-des-samedi-5-et-dimanche-6-fevrier-2011>

d'Ivoire (FANCI) restées fidèles au président sortant Laurent Gbagbo, et de l'autre, les forces rebelles qui ont pris le nom de Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), fidèles au président « nouvellement élu » Alassane Ouattara. C'est dans ce contexte que la France, ancienne puissance coloniale, va intervenir à travers sa force Licorne (un contingent de près de 2000 hommes), officiellement pour appuyer les Opérations des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) conformément à la résolution 1975 du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Après plusieurs semaines de combats Laurent Gbagbo est arrêté le 11 avril 2011. Le dernier bastion pro-Gbagbo tombe le 4 mai suivant. Le même jour, Alassane Ouattara est proclamé chef de l'État par le Conseil constitutionnel<sup>104</sup>.

Dans la crise post-électorale qui a eu lieu en Côte d'Ivoire, il convient de faire quelques éclaircissements. C'est à l'initiative de la France (qui est un membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU) que la résolution 1975 a été prise. Cette résolution l'autorisait à intervenir en soutien à l'ONUCI pour la *protection des civils*<sup>105</sup>. Mais elle a outrepassé ce mandat (Konadjé, 2011). En effet, la France a entrepris une véritable démonstration de force contre les Forces Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) restées fidèles au président sortant. Elle a engagé ses hélicoptères, les fameuses « gazelle » dans la destruction au canon des chars et batteries des FANCI. Ses salves contre certains des armements de supériorité dont disposait encore le président déchu, ont impressionné plus d'un sur le continent, et ont constitué un sacré coup de main en faveur du camp Ouattara, dont les combattants butaient depuis des semaines sur les défenses des unités restées fidèles à Laurent Gbagbo (Leymarie, 2011).

La France a dû utiliser l'impérialisme imparfait (en usant de sa force de frappe et de sa puissance de feu), pour maintenir la violence structurelle qui permettait au système françafricain de se perpétuer et qui était en jeu avec Laurent Gbagbo. En effet, ce

---

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> C'est nous qui soulignons.

dernier manifestait des velléités de ruptures avec le Franc CFA, il n'était pas aussi favorable aux intérêts français que son adversaire Alassane Ouattara. D'autant plus que la Côte d'Ivoire (pays le plus riche de toute la zone franc en termes de productivité), est considérée par la France comme la vitrine de son économie en Afrique<sup>106</sup>. Pas étonnant que l'ex-puissance coloniale ait bandé les muscles (en instrumentalisant au passage l'ONU) pour imposer ses vues dans ce conflit. Laurent Gbagbo a négocié sa reddition après quelques jours de combat. Il a été mis aux arrêts et envoyé à la Haye (à la Cour pénale internationale), et Alassane Ouattara a été installé comme président. Celui-ci a aussitôt entrepris la légitimation à nouveau de la violence structurelle.

Alassane Ouattara endosse aujourd'hui, le rôle de gardien du temple françafricain. En faisant la promotion du Franc CFA. En acceptant l'une des deux bases opérationnelles avancées de l'armée française en Afrique<sup>107</sup>. En permettant aux entreprises françaises de régner en maître incontesté. La plus forte implantation française en matière d'entreprises en Afrique sub-saharienne (selon le site officiel de la diplomatie française), avec un chiffre d'affaires cumulé d'environ 30% du PIB du pays<sup>108</sup>. Le système est devenu une assurance vie pour (celui qui offre sa protection au président burkinabé déchu Blaise Compaoré<sup>109</sup>) Alassane Ouattara, qui a d'ailleurs été le premier chef d'État africain reçu à l'Élysée par le président Macron.

---

<sup>106</sup> Mediapart. (2011). *Côte d'Ivoire. Forfaiture de l'ONU démontrée*. Récupéré le 14 juin 2018 de <https://blogs.mediapart.fr/galanver/blog/120511/cote-divoire-forfaiture-de-lonu-demontree>

<sup>107</sup> Survie. (2017). Alassane Ouattara reçu par Emmanuel Macron : l'Élysée, recours d'un président ivoirien qui s'effondre. Récupéré le 14 juin 2018 de <https://survie.org/pays/cote-d-ivoire/article/alassane-ouattara-recu-par-5237>

<sup>108</sup> France diplomatie. (2017). *Relations bilatérales : la France et la Côte d'Ivoire*. Récupéré le 15 juin 2018 de <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/la-france-et-la-cote-d-ivoire/>

<sup>109</sup> Blaise Compaoré semble bénéficier d'un retour d'ascenseur (selon l'association Survie) pour avoir parrainer la rébellion armée de 2002. V. Op. cit.

### 3. Les relations France-Mali

Le choix du Mali est dû à la guerre « contre le terrorisme » qui y est en cours (depuis la rébellion Touareg du MNLA<sup>110</sup> de 2012) et qui justifie le renforcement de la présence militaire française dans ce pays et dans presque toute la région saharo-sahélienne à travers l'opération Barkhane. Bref rappel historique. En janvier 2012, le MNLA revendique l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad qui correspond aux trois régions maliennes de Kidal, Tombouctou et Gao. Le gouvernement malien refuse ces revendications, défendant l'intégrité du territoire malien. Un conflit armé va alors éclater dans le nord du Mali entre l'armée malienne et les rebelles Touaregs du MNLA. Il faut noter que cette rébellion a pu voir le jour à cause du bombardement du régime de Mouammar Kadhafi par l'OTAN<sup>111</sup> (principalement la France, l'Angleterre et les États-Unis). La déliquescence du régime de Kadhafi a entraîné le retour de centaines de combattants Touaregs d'origine malienne, qui étaient incorporés depuis plusieurs années dans l'armée libyenne<sup>112</sup>.

C'est dans ce contexte que la France décide d'intervenir en janvier 2013 à travers l'opération Serval. Objectif : appuyer les troupes maliennes cherchant à repousser l'offensive de la rébellion (laquelle est soutenue par des groupes djihadistes tels que AQMI<sup>113</sup>), sécuriser la capitale du Mali et permettre au pays de recouvrer son intégrité territoriale. L'opération Serval se termine quelques mois plus tard en juillet 2014. Pour François Hollande : « cette mission a été parfaitement accomplie<sup>114</sup> » (alors que l'intégrité du territoire malien n'est pas restaurée). Elle est remplacée par Barkhane ("la dune"). Au-delà du Mali, sa mission consistera à lutter contre le « terrorisme » dans

---

<sup>110</sup> Mouvement National pour la Libération de l'Azawad.

<sup>111</sup> Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

<sup>112</sup> Jeune Afrique. (2012). *Nord-Mali : qui sont les rebelles du MNLA ?* Récupéré le 27 juin 2018 de <http://www.jeuneafrique.com/143213/politique/nord-mali-qui-sont-les-rebelles-du-mnla/>

<sup>113</sup> Al-Qaïda au Maghreb Islamique.

<sup>114</sup> France 24. (2014). *Fin de Serval au Mali, lancement de l'opération "Barkhane" au Sahel.* Récupéré le 28 juin 2018 de <http://www.france24.com/fr/20140713-operation-serval-mali-france-barkhane-le-drian-defense-militaire-terroriste>

tout le Sahel, à savoir, le Burkina, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad. Mais le Mali reste l'épicentre du dispositif français avec plus de 1000 hommes sur un total de plus de 3000, répartis entre Gao, Tessalit et Bamako (Noirot, 2014).

L'opération Barkhane est la plus importante opération extérieure de l'armée française. Elle mobilise plus de 3000 hommes, huit avions de chasse, 300 blindés, 300 véhicules logistiques, dix-sept hélicoptères, des avions de transport et cinq drones<sup>115</sup>. C'est une opération de contreterrorisme qui permet à l'armée française d'occuper en permanence le terrain, de réaliser à partir du Mali un maillage dans toute la zone, de pouvoir passer d'un pays à l'autre de manière plus fluide et plus rapide. Cependant, près de cinq ans après son déclenchement, le nord du Mali échappe toujours à l'autorité de Bamako. Les attaques au Mali et dans la sous-région (Niger, Burkina Faso) sont désormais quasi quotidiennes. On note même une recrudescence des actions armées qui semble être liée à la tenue de la présidentielle malienne prévue pour fin juillet 2018. En tout état de cause, ni Barkhane, ni la force conjointe G5 Sahel (dont le processus de mise sur pied a été accéléré par le président Emmanuel Macron), ne parviennent à les endiguer.

Ce que l'on constate, c'est que le militaire a pris le pas sur le politique. Les accords de paix signés à Bamako en 2015 étant au point mort, le volet politique a été relégué au second plan. Conséquence, ce sont les opérations militaires qui, sur le terrain, constituent la réponse principale aux insurrections des groupes armés. Or de gros soupçons de collusions pèsent sur Barkhane. Sa stratégie fait polémique depuis le début de son intervention. D'abord c'est Hama Ag Mahmoud, ancien ministre malien de la Fonction publique ayant rejoint le MNLA, qui accusait la force française de s'être alliée avec son organisation pour lui demander de l'aider à faire désertir des groupes djihadistes comme AQMI et Ansar Dine. En échange Barkhane leur promettait son soutien pour l'indépendance de l'Azawad (Noirot, 2014, p.114). Ensuite, c'est un

---

<sup>115</sup> Radio France. (2017). Expliquez-nous... L'opération Barkhane. Récupéré le 29 juin 2018 de [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-l-operation-barkhane\\_2504005.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-l-operation-barkhane_2504005.html)

collectif de chercheurs qui, dans une tribune publiée sur le site de RFI le 10 mai 2018, accusent les militaires français de complot. Ils affirment que : « Dans la région de Ménaka au Mali, les forces françaises ont décidé d'opérer aux côtés des mouvements armés MSA (Mouvement pour le salut de l'Azawad) et Gatia (Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés) pour éradiquer les djihadistes de la région<sup>116</sup> ». Ce qui contribue à diviser davantage les populations maliennes parce que ces mouvements réclament l'indépendance du Nord Mali.

Le Mali est donc dans une situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la France, qui l'influence dans le domaine de la protection militaire. Mais les relations de domination structurelle que la France entretient avec le Mali, et partant ses anciennes colonies, ne se limitent pas à la protection militaire. Elles s'appliquent aussi dans le domaine de la production des biens avec son lot de scandales bien connus et médiatisés.

---

<sup>116</sup> RFI. (2018). *Macron et l'Afrique (4/5): au Sahel, une politique trop sécuritaire?* Récupéré le 14 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180510-macron-afrique-sahel-barkhane-mali-cma-gatia-MSA>

### III. LES PRINCIPALES AFFAIRES POLITICO-FINANCIÈRES DE LA FRANÇAUFRIQUE

Les principales affaires politico-financières de la Françafrique que nous étudierons sont : l'affaire Elf<sup>117</sup> connue pour être le plus grand scandale financier de l'histoire judiciaire française<sup>118</sup> (A), et l'affaire Bolloré en raison notamment de la plainte portée récemment en avril 2018 contre son PDG Vincent Bolloré (B), qui est devenu bien malgré lui le visage de la Françafrique pour beaucoup d'Africains. Ces exemples permettent de montrer comment le concept de Françafrique a évolué.

#### 1. L'affaire Elf

Le plus grand scandale politico-financier de la V<sup>ème</sup> République est certainement le qualificatif le plus employé par les journalistes, les avocats, les juges et les experts financiers, pour désigner l'affaire Elf<sup>119</sup>. L'affaire Elf illustre parfaitement cette déclaration de l'ancien président François Mitterrand : « Le colonialisme n'est pas mort. Ce n'est plus le colonialisme des États, c'est le colonialisme des affaires et des circuits parallèles<sup>120</sup> ». Dans l'affaire Elf, pendant huit années d'instruction qui ont permis aux prévenus de présenter librement leur défense, il a été clairement établi qu'Elf était une entreprise mafieuse finançant les politiques de tous bords, et qui était utilisée par l'État français pour poursuivre sa colonisation de l'Afrique (Jaffré, 2006).

L'affaire Elf éclate en 1994, à la suite d'une enquête de la Commission des opérations boursières (aujourd'hui Autorité des marchés financiers), sur le financement de

---

<sup>117</sup> Ancêtre de l'actuel Total (entreprise pétrolière et gazière française privée, qui fait partie des « super majors », c'est-à-dire des six plus grosses entreprises du secteur à l'échelle mondiale).

<sup>118</sup> Selon bon nombre d'auteurs spécialistes des relations France-Afrique comme Verschave F.-X., Glaser A., Konaté I., ou Diop B.-B.

<sup>119</sup> Contrepoints (2017). *Affaire Elf : le pétrole de la République*. Récupéré le 3 juillet 2018 de <https://www.contrepoints.org/2017/01/23/278664-affaire-elf-petrole-de-republique>

<sup>120</sup> Mitterrand, F. (1990). Le discours de la Baule, le 20 juin 1990. Récupéré le 09 mars 2018 de <https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

l'entreprise textile Bidermann par le groupe pétrolier Elf entre 1989 et 1993. L'instruction conduite par la juge Eva Joly va rapidement mettre au jour un impressionnant réseau de corruption, mettant en cause des hommes politiques (français et africains) et des grands patrons. L'affaire Elf est si démesurée qu'aucun juge n'a pu l'appréhender entièrement : l'affaire Clearstream, l'affaire Dumas, l'affaire Bidermann, les frégates de Taïwan, ou encore le financement des partis politiques sont tous des volets de cette affaire. Concernant le financement des partis politiques français voici ce que nous en dit Christine Deviers-Joncour<sup>121</sup> : « [...] un jour où il [Alfred Sirven N° 2 d'Elf], partait faire sa "tournée"<sup>122</sup>, il avait ouvert pour me convaincre et m'ôter mes dernières illusions, le coffre de sa voiture. J'avais pu m'apercevoir qu'il ne plaisantait pas. Il m'avait montré, en soulevant une couverture, des liasses de billets soigneusement empilées, comme dans les films. [...] Et c'était la distribution d'une seule journée » (Deviers-Joncour, 2000). Autrement dit, il s'agissait d'une corruption organisée au sommet de l'État (tous les partis politiques étaient concernés).

C'est en mai 1993 que la juge d'instruction Eva Joly prend en charge ce qui apparaît alors, comme un banal dossier d'abus de pouvoir. Le « pape de la sape », Maurice Bidermann, a reçu 800 millions de francs français des fonds d'Elf pour renflouer son groupe textile, qui n'est pourtant pas viable et n'a aucun lien avec le pétrole. Loïk le Floch-Prigent, le PDG d'ELF, est en réalité un vieil ami et il lui fait profiter de l'argent de l'entreprise. Intriguée, la juge Eva Joly continue de creuser, et met en examen les dirigeants du groupe. Elle découvre ce qu'elle était loin de s'imaginer : il s'agit d'une affaire d'État. Elle est alors l'objet de menaces quotidiennes. Elle est menacée de mort, suivie dans le métro, épiée devant chez elle. Son bureau est cambriolé sans effraction, les papiers mettant en cause la plupart des dirigeants de la compagnie disparaissent et

---

<sup>121</sup> Christine Deviers-Joncour surnommée la « putain de la République » était la maîtresse de Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères sous François Mitterrand quand l'affaire Elf a éclaté. Roland Dumas était un des prévenus dans l'affaire Elf. C'est une des raisons qui faisaient de l'Affaire Elf, une affaire d'État.

<sup>122</sup> Livraisons d'argent qui se faisaient aux domiciles des membres influents des différents partis politiques.

le procureur général de la République la convoque : « Je tiens de source incontestable que vous êtes entrée dans une zone d'extrême danger<sup>123</sup> ». Mais la magistrate résiste.

La pugnacité de la Juge Eva Joly lui aura permis de mettre à nu certains circuits de corruption dont on se doutait qu'ils existaient sans pouvoir vraiment les expliquer. Le jugement a établi et la Juge l'a encore confirmé dans une interview, qu'Elf ne faisait pas qu'extraire du pétrole en Afrique. Elle faisait aussi de la « politique », et quelle politique? Elle entretenait une caisse noire par laquelle elle finançait des dirigeants, des partis politiques (aussi bien en Afrique qu'en France). L'enquête judiciaire a révélé que la compagnie entretenait sa caisse noire par le mécanisme du « différentiel des taux ». Concrètement, le Congo, le Gabon ou un pays africain producteur de pétrole a besoin d'emprunter des fonds. Mais le rating de ces pays est faible<sup>124</sup>. C'est-à-dire que le taux auquel ils empruntent sur le marché est cher. Alors que le rating de Elf est excellent<sup>125</sup>. Elf peut emprunter sur le marché à un taux très bas. En clair lorsque le Congo ou le Gabon va emprunter par exemple 100 millions à une banque, il fait semblant d'emprunter à une banque qui se prête au jeu. Dans le cas Elf, c'est la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) -la filiale de Genève- qui s'est prêtée au jeu selon les conclusions du jugement<sup>126</sup>. Elle faisait semblant de faire des prêts à ces pays à des taux élevés (en établissant des contrats en bonne et due forme). Alors qu'en réalité, c'est Elf qui empruntait ces fonds pour les États. Résultat, ce sont les peuples congolais ou gabonais qui vont rembourser les 100 millions au taux élevé. Le différentiel (le taux du marché applicable à ces pays moins celui applicable à Elf), on se le répartit entre

---

<sup>123</sup> Op. cit.

<sup>124</sup> BB- selon la plupart des agences de notation dans les années 1990. V. Standard & Poor's. (2011). *Global ratings*. Récupéré le 26 octobre 2018 de [https://www.standardandpoors.com/en\\_US/web/guest/ratings/ratings-criteria/-/articles/criteria/insurance/filter/general](https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/ratings-criteria/-/articles/criteria/insurance/filter/general)

<sup>125</sup> AA. Ibid.

<sup>126</sup> Contrepoints (2017). *Affaire Elf : le pétrole de la République*. Récupéré le 3 juillet 2018 de <https://www.contrepoints.org/2017/01/23/278664-affaire-elf-petrole-de-republique>

grands patrons d'Elf et dirigeants franafricains. Comme l'a rappelé Eva Joly ce schéma est public. Chacun peut demander copie du jugement et le lire<sup>127</sup>.

Un autre mécanisme qui permettait à Elf d'alimenter sa caisse noire, c'est ce que ses dirigeants nommaient prudemment : « le schéma d'optimalisation fiscale ». Il s'agit en fait de schéma de fraude fiscale comme l'a démontré le jugement. Puisque, cela consiste à ne pas payer d'impôt dans les pays exploités et transférer le bénéfice dans des paradis fiscaux. Alors que dans les pays développés, il existe des services fiscaux performants avec un personnel compétent et des services d'enquêtes efficaces, il n'existe rien de tel dans les pays sous-développés d'Afrique subsaharienne. Les services fiscaux sont extraordinairement sous équipés. Ils ne sont pas de taille à lutter contre des multinationales comme Elf. Si nous combinons ce fait avec la corruption rampante qui règne dans ces pays<sup>128</sup>, alors on comprend pourquoi la lutte contre la pauvreté est une duperie.

L'Afrique représentait les 2/3 de la production de la compagnie (Gabon, Angola, Nigéria, Congo). Par exemple, le Congo ne savait même pas, de l'aveu de l'ex président Lissouba, combien de Pétrole était extrait de son sous-sol : « Nous ne connaissions pas la quantité de pétrole qui sortait du pays<sup>129</sup> ». Car pour le savoir il aurait fallu que les congolais aient les moyens d'aller vérifier les pétroliers qui se trouvaient en haute mer loin de leurs côtes. Ces Pétroliers étaient ravitaillés par des tuyaux en mer depuis les côtes congolaises. Des quantités de pétroles importantes auraient ainsi été acheminées sans que les officiels congolais n'en soient mis-au-courant. Parfois même des navires entiers étaient remplis à leur insu. Ce sont les fameuses cargaisons fantômes (on parle là de pétroliers qui pouvaient atteindre cent mille (100 000) tonnes). C'était donc des

---

<sup>127</sup> Europe 1. (2009). *L'affaire Elf, le plus grand scandale financier de l'histoire judiciaire française (III)*. Récupéré le 13 juillet 2018 de <http://www.europe1.fr/societe/l-affaire-elf-le-plus-grand-scandale-financier-de-l-histoire-judiciaire-francaise-iii-75908>

<sup>128</sup> Elf préférait reverser des parts de pourcentage sur chaque baril de pétrole directement aux présidents africains que de payer des impôts.

<sup>129</sup> OXAKE. (2001). La Françafrique et l'affaire Elf. Récupéré le 26 octobre 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=2mvUUFDK0gc>

centaines de millions de franc qui échappaient au pays. L'ancien président d'Elf Loïc le Floch l'a d'ailleurs confirmé : « Il y a des cargaisons qui ont été produites, et qui ne l'ont jamais été officiellement<sup>130</sup> ». Philippe Jaffré, le successeur de Loïc Le Floch-Prigent et dernier PDG du groupe, reconnaissait en 2000 que la direction a détourné, entre 1989 et 1993, plusieurs dizaines de milliards de francs de fonds publics<sup>131</sup>.

Dans son livre intitulé : *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre?* Eva Joly (la principale juge qui était en charge de l'affaire Elf), nous expose sans artifices toute la vérité à propos de cette affaire. Une vérité fondée sur son expérience de témoin privilégiée, qui nous réveille de notre naïveté et nous fait perdre presque espoir en ce monde. La juge rapporte que toutes les décisions essentielles dans l'affaire Elf qu'il s'agisse des négociations de prospection pétrolière, des rachats de concessions, des contrats d'assurance ou des acquisitions immobilières ont donné lieu à des flux d'argent occultes; et que les banques se sont transformées en des systèmes de transfert et de détournement de tout cet argent (Joly, 2004). Le système bancaire s'est mis au service des dirigeants d'Elf sans le moindre état d'âme.

Pour conclure avec cette affaire, finissons avec cette longue révélation de Loïc Le Floch-Prigent lors d'un entretien qu'il a accordé au Figaro et au journal Aujourd'hui en France, en 2001 : « *En créant Elf à côté de Total, les gaullistes voulaient un véritable bras séculier d'État, en particulier en Afrique [...]. Une sorte d'officine de renseignements dans les pays pétroliers. [...] L'argent du pétrole est là, il y en a pour tout le monde. [...] Un grand nombre de personnes au sein de l'État étaient parfaitement au courant des sommes en jeu et des dangers de cette procédure. Tous les présidents de la République, tous les secrétaires généraux étaient informés des montants et des pays destinataires. Les ministres des Finances étaient également au courant des détails les plus importants. Au final, pour chaque opération, une*

---

<sup>130</sup> Ibid.

<sup>131</sup> Contrepoints (2017). *Affaire Elf : le pétrole de la République*. Récupéré le 3 juillet 2018 de <https://www.contrepoints.org/2017/01/23/278664-affaire-elf-petrole-de-republique>

*quarantaine de personnes savaient tout, et en temps réel [...]. Sur ce sujet, pas un homme politique, pas un, ne peut jouer les Saint-Just. Ça suffit. [...] L'affaire Elf ne porte pas sur les années 1989-1993 mais sur la période 1973-2001. On ne peut réellement la comprendre qu'à la lumière des relations complexes entre la société pétrolière, le pouvoir politique en place et les différents États concernés. Une Complexité réelle, mais dont la finalité est simple en ce qui concerne le continent africain : Elf fut et reste une pièce essentielle du dispositif néocolonial mis en place par Paris, quelques années après les indépendances, afin de maintenir sa tutelle économique et politique sur les pays de son ancien pré carré formellement émancipés ». Puis de conclure : « Les "soleils des indépendances", pour reprendre le titre de l'écrivain africain Ahmadou Kourouma, étaient par avance brouillés<sup>132</sup> ».*

## 2. L'affaire Bolloré

L'affaire Bolloré permet de confirmer si besoin en est encore, que la corruption est inscrite dans la structure du système françafricain. Cette affaire nous permet surtout d'illustrer les confortables situations de monopoles dont disposent les entreprises françaises sur les marchés des pays africains. C'est le visage de la Françafrrique en 2018 à savoir l'importance de premier plan qu'a acquis la domination des monopoles.

La nouvelle a semblé surréaliste tant l'intéressé paraissait intouchable. Le milliardaire Vincent Bolloré a été placé en garde à vue le 24 avril 2018 à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales de Nanterre (en France) avant d'être mis en examen pour « *corruption d'agent public étranger* », « *complicité d'abus de confiance* » et « *faux et usage de faux*<sup>133</sup> ». La justice française le soupçonne

---

<sup>132</sup> Challenges. (2007). *L'affaire Elf en résumé*. Récupéré le 14 juillet 2018 de [https://www.challenges.fr/entreprise/l-affaire-elf-en-resume\\_388898](https://www.challenges.fr/entreprise/l-affaire-elf-en-resume_388898)

<sup>133</sup> Investig'Action. (2018). *Bolloré, la Françafrrique et le capitalisme attrape-tout*. Récupéré le 18 juillet 2018 de <https://www.investigaction.net/fr/bollore-la-francafrrique-et-le-capitalisme-attrape-tout/>

d'avoir obtenu des concessions portuaires en Guinée et au Togo dans des conditions douteuses. Les faits reprochés à Vincent Bolloré remontent à 2010. Au mois de novembre de cette année-là, l'une de ses sociétés dénommée Havas et spécialisée dans la communication conduit la campagne électorale du candidat victorieux Alpha Condé. L'investiture du nouveau président guinéen a lieu le 21 décembre 2010.

Trois mois seulement après sa prise de fonction et contre toute attente, le président Alpha Condé signe un décret portant résiliation du contrat de Necotrans. La décision présidentielle est d'autant plus surprenante que trois ans avant (en 2008), Getma, la filiale locale de Necotrans avait obtenu un contrat de 25 ans pour gérer le port de Conakry. Le port de Conakry est aussitôt confié au groupe Bolloré. Une bataille judiciaire s'ouvre en France pour contester la nouvelle cession. Necotrans qui vient d'être chassé comme un malpropre saisit le Tribunal de commerce de Nanterre. Le 10 octobre 2013, le groupe Bolloré est condamné à lui verser 2,1 millions d'euros pour des travaux déjà réalisés sur la place portuaire de Conakry. Autre lieu, même grief, en 2010, le port de Lomé est confié à Bolloré dont la société Havas venait d'assurer la campagne du candidat Faure Gnassingbé. Saisis, les courriels de Jean-Philippe Dorent, cadre d'Havas confirmeront les soupçons de la police. D'où la mise en examen du milliardaire français<sup>134</sup>. L'affaire Bolloré a donc éclaté, il faut le souligner, en raison des guéguerres entre industriels français opérant en Afrique et appartenant à différents bords politiques en France<sup>135</sup>.

La stratégie africaine de Vincent Bolloré et de son groupe a été simple. Elle a consisté à contrôler toute la chaîne de transport, plus des filières de productions hautement rentables. Les vagues de privatisations qui ont été imposées par la Banque mondiale et le FMI dans les années 1990, ont permis au groupe de racheter le maximum

---

<sup>134</sup> Ibid.

<sup>135</sup> Regard sur l'Afrique. (2015). *Les guerres africaines de Vincent Bolloré, un pion et espion français*. Récupéré le 19 octobre 2018 de <http://regardsurlafrique.com/les-guerres-africaines-de-vincent-bollore-un-pion-et-espion-francais/>

d'infrastructures de transport et d'élargir sa gamme de produits tropicaux (cacao, coton, café, caoutchouc, huile de palme etc.)<sup>136</sup>. Ainsi en 1995, le groupe Bolloré prend le contrôle de Sitarail, une société ferroviaire binationale qui exploite la ligne ferrée qui va de Ouagadougou, au Burkina Faso à Abidjan en Côte d'Ivoire. En 1999, la Régie nationale des chemins de fer du Cameroun rejoint le portefeuille du groupe et devient Camrail. Sous la marque ombrelle créée en septembre 2008, Bolloré Africa Logistics, est devenu le « premier réseau intégré de logistique en Afrique<sup>137</sup> ». En 2018, la multinationale française gère 18 ports en Afrique<sup>138</sup>, trois compagnies ferroviaires (Sitarail, Camrail et Benirail). La gestion des ports assure de fait au groupe Bolloré une redoutable emprise sur le continent. D'ailleurs, considérant que 80 % des marchandises entrant et sortant d'Afrique sont acheminées par les mers, « qui tient les grues tient le continent », expliquait en 2006 un ancien cadre du groupe Bolloré au Monde diplomatique<sup>139</sup>.

Fort de ses soutiens multiples, Bolloré évolue en bonne harmonie avec les pouvoirs africains. Le directeur général de la filiale Bolloré Africa Logistics, Gilles Alix, déclarait toujours au Monde diplomatique : « Les ministres, on les connaît tous là-bas. Ce sont des amis. Alors, de temps en temps — je vais être clair —, on leur donne, quand ils ne sont plus ministres, la possibilité de devenir administrateurs d'une de nos filiales. C'est pour leur sauver la face. Et puis on sait qu'un jour ils peuvent redevenir ministres<sup>140</sup> ». Mais ce que cette affaire dévoile par-dessus tout, c'est l'emprise des entreprises occidentales (en particulier des dirigeants et du patronat français) sur de nombreux pays d'Afrique, où elles se retrouvent en situation de monopole. Situation

---

<sup>136</sup> Survie (2000). *Bolloré, monopoles services compris : tentacules africains*. Récupéré le 20 octobre 2018 de <https://survie.org/themes/economie/multinationales/article/bollore-monopoles-services-compris-170>

<sup>137</sup> Le Monde Diplomatique. (2009). *Les guerres africaines de Vincent Bolloré*. Récupéré le 18 juillet 2018 de <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/DELTOMBE/16970>

<sup>138</sup> Cliquez pour voir la liste : <https://www.bollore-ports.com/reseau-mondial/afrique.html>

<sup>139</sup> Op. Cit.

<sup>140</sup> Ibid.

qu'aucun pays occidental (la France, les États membres de l'Union européenne ou les États-Unis) n'accepterait sur son propre territoire.

## CONCLUSION

En résumé, nous pouvons retenir que l'évolution du concept de Françafrique, s'observe tout d'abord à travers le fossé qui existe entre les discours sur les relations France-Afrique, et leurs pratiques. Ces discours font la promotion de la « communauté franco-africaine » et d'une France meilleure amie de l'Afrique, du développement, et de la démocratie, en niant l'existence de la Françafrique. Alors que dans la pratique, la Françafrique ne cesse de se dynamiser. L'impérialisme français en Afrique s'est professionnalisé. Il repose de plus en plus, non sur la violence armée, mais sur la violence structurelle. C'est-à-dire que la France entretient des relations de domination avec ses partenaires africains, qui lui permettent de les influencer sans cependant utiliser la violence physique, personnelle, manifeste. Malheureusement cette situation tend à être légitimée, acceptée par les autorités africaines.

Les affaires ELF et Bolloré ont dévoilé les pratiques mafieuses (Reting et autres Schémas de fraudes fiscales) qui ont eu cours et qui ont toujours cours dans les relations franco-africaines. Nous avons vu avec ces affaires l'emprise que les entreprises françaises ont sur de nombreux pays d'Afrique. Une emprise telle qu'elles peuvent opérer des changements politiques internes. En d'autres termes, malgré ce qu'avait pu déclarer Macron au Burkina Faso, la Françafrique est toujours d'actualité. Elle s'est même renforcée en s'adaptant comme nous l'avons vu avec les affaires Elf et Bolloré.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Après « le salut par l'esclavage<sup>141</sup> » et « la civilisation par la colonisation<sup>142</sup> », on prône désormais, le développement par le néocolonialisme. La continuité de l'entreprise est sans faille. Le néocolonialisme, c'est la domination des peuples d'Afrique, assujettis sur leur propre sol à des régimes, eux-mêmes, soumis aux grandes puissances. Cette relation de domination dans le cadre des rapports entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique a pris le nom de Françafrique. La Françafrique est un système (à l'image de l'iceberg), qui est constitué d'une face visible : l'aide à l'Afrique et la « promotion des droits humains », et d'une face invisible bien plus importante faite d'ingérence, de crime et de prédation. Elle est une alliance entre les dirigeants français et les chefs d'États africains cooptés qui n'ont évidemment pas l'intérêt de leur peuple à cœur. Ces derniers ont mis leur agressivité au service de leurs intérêts propres, de leurs intérêts d'individus constituant ainsi selon Fanon : « une sorte de classe d'esclave libérée individuellement » (Fanon et Chaliand, 1999, p.46.).

Des aspirations au progrès et à l'indépendance, ont bien émergé avec certains leaders indépendantistes tels que : Thomas Sankara, Sylvanus Olympio, ou Patrice Lumumba, mais elles ont été étouffées durablement par l'alliance immorale entre une docile, impuissante bourgeoisie noire gavée de privilèges, et l'ancien colonisateur avec ses grandes compagnies. L'assassinat de ces leaders scellera cette alliance. Ce qu'ils

---

<sup>141</sup> Un vieux mensonge qui vise à mettre le voile sur le fait que la traite et l'esclavage des noirs sont le phénomène économique quantitativement le plus important, en nombre d'hommes exploités, en volume de production marchande, en chiffres monétaires de l'histoire occidentale du 16 au 19<sup>e</sup> siècle (Tobner, 2007).

<sup>142</sup> Qui n'est pas autre chose, que la proclamation de la puissance de la force sur le Droit. Sinon qu'est-ce que cette civilisation qu'on impose à coup de canon? Qu'est-ce, sinon une barbarie? « Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie » (Tobner, 2007).

représentent en effet – l’intelligence, l’honnêteté, le changement – déplaît aux uns comme aux autres, à l’ignorance bornée comme à l’avidité insatiable.

La Françafrique, aujourd’hui en 2018, semble avoir clairement atteint son apogée. L’impérialisme français en Afrique s’est professionnalisé. Il repose de plus en plus, non sur la violence armée, mais sur la violence structurelle. C’est-à-dire que la France entretient des relations de domination avec ses partenaires africains, qui lui permettent de les influencer sans cependant utiliser la violence physique, personnelle, manifeste. Ainsi la Françafrique en 2018, s’apparente à une situation d’oppression structurelle sociale devenue une situation de terreur pour ceux qui la subissent. Une terreur qui s’exerce insidieusement, sans violence apparente. Pour ne citer qu’un exemple, la France invoque de façon privilégiée la lutte contre le terrorisme, en mettant ses forces et sa fortune au service de ses anciennes colonies, de sorte à entretenir leur dépendance vis-à-vis d’elle. Conséquence, toute la bande Saharo-sahélienne où s’enlise la guerre contre le terrorisme (et pour cause), est sous la botte de la France.

Aujourd’hui, le prisme culturel et intellectuel à partir duquel les nouvelles élites dirigeantes françaises regardent l’Afrique, la jugent ou lui administrent des leçons ne fait aucune place à des rapports d’amitié, de respect ou de justice. Cependant notre travail n’est pas un combat contre les Français. Il se veut plutôt, une entreprise de démystification des « relations spéciales » qui existent entre la France et l’Afrique. C’est un travail d’éducation sur la Françafrique. La lutte, si lutte il y a, n’est pas contre la France, ni contre les Français, mais contre un système, le système français.

Nous pensons que le salut des pays africains se trouve dans l’intégration régionale. C’est en créant un nouvel ensemble qu’ils pourront revendiquer un monde plus juste. Le tracé des frontières des États africains a été artificiel et aléatoire. Ce tracé a divisé des populations homogènes en les renvoyant de part et d’autre de nouvelles frontières. Les mêmes communautés se sont vues réparties dans des pays différents. Restées les mêmes communautés ethniques, le même peuple, elles sont devenues des citoyens de

pays différents. Nous parlons de nécessité d'un ensemble régional et non continental (Union africaine). En raison de la taille et de la diversité du continent. La création d'une unité africaine est une entreprise trop ambitieuse. Nous croyons pour notre part, que l'union africaine ne peut se réaliser que progressivement à travers des ensembles sous-régionaux. Ces ensembles régionaux une fois constitués, baliseront le chemin vers cette intégration continentale attendue par les peuples.

L'intégration régionale dont nous parlons ici, doit-être le fait des africains eux-mêmes, une émanation de leur volonté commune. C'est l'exemple de la stratégie d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest avec la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Si elle se confirme, elle dépassera le cadre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et conduira à la dissolution de la zone franc. En tout état de cause, il y a clairement ici, un nouvel ordre à introduire si l'on veut rompre avec le système françafricain<sup>143</sup> : une union qui mettra fin aux antagonismes entre les États (qui peut très bien se réaliser dans le cadre de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest par exemple). Nous pouvons comprendre qu'on puisse douter de sa réussite tant cela paraît périlleux et difficile à manœuvrer. Mais ce qui est en jeu ici : c'est *la survie de nos populations*<sup>144</sup> et *la souveraineté de nos États*<sup>145</sup>. Nous n'avons donc pas d'autres choix. Nous devons nous engager résolument dans le sens de l'histoire<sup>146</sup> et emprunter avec courage les sentiers de justice de notre cause guidée par la foi qu'elle aboutira. Il nous faudra pour cela, aller en guerre contre nos peurs (de l'épreuve); aller en guerre contre nos organisations sous régionales fragiles; aller en guerre contre notre incapacité à nous élever, à briller, à unir nos forces pour en faire une force homogène capable de vaincre l'adversaire (Yaméogo P.-S., 2017).

---

<sup>143</sup> Car comme nous l'avons souligné plus haut dans notre travail, la relation de dépendance est inscrite dans la structure de ce système.

<sup>144</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>145</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>146</sup> En rapport avec la grande controverse autour de la Françafrique très présente de nos jours et dont la manifestation sur les réseaux sociaux, n'est que la face visible de l'iceberg.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Agir Ici – Survie (2000). *Le silence de la forêt : réseaux, mafias et filière bois au Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 91 p.
2. Airault, P. et Bat, J.-P. (2016). *Françafrique : opérations secrètes et affaires d'État*. Paris : Tallandier, 205 p.
3. Alternative Démocrate. (2008.). *Le néocolonialisme, pire que le colonialisme*. Alterinfonet.org Agence de presse associative. Récupéré le 17 janvier 2017 de [http://www.alterinfo.net/Le-neocolonialisme-pire-que-le-colonialisme\\_a21402.html](http://www.alterinfo.net/Le-neocolonialisme-pire-que-le-colonialisme_a21402.html)
4. Awadi, D. et Valluet, V. (2011, 1<sup>er</sup> janvier). *Françafrique : Le point de vue du lion*. Studio Sankara. Récupéré le 12/02/17 sur <http://www.ina.fr/video/VDD13000038/le-point-de-vue-du-lion-video.html>
5. Bancel, N. (2002). La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation. *Mouvements*, 3(21-22), 28-40.
6. Bat, J.-P., Deltombe, T., Domergue, M., et Tatsitsa, J. (2016). *La guerre du Cameroun: l'invention de la Françafrique, 1948-1971*. Paris : Découverte, 245 p.
7. Battistella, D. (2012). « Les analyses marxistes » (Chap. 7). Dans *Théories des relations internationales*. 4e éd. Paris : Presses de sciences Po, p. 249-280.
8. Bayart, J.-F. (2007). *Y a pas rupture, patron !* Récupéré le 21 avril 2018 de <http://histoirecoloniale.net/Jean-Francois-Bayart-Y-a-pas.html>
9. Benquet, P. (2010, 9 décembre). *Françafrique : La raison d'État*. France Télévisions. Récupéré le 12/02/17 sur <http://www.ina.fr/video/4343851001/la-raison-d-etat-video.html>
10. Benquet, P. (2010, 16 décembre). *Françafrique : l'argent roi*. France

- Télévisions. Récupéré le 12/02/17 sur  
<http://www.ina.fr/video/4348345001/l-argent-roi-video.html>
11. Benquet, P. et Glaser, A. (dir.). (2010). *La françafrique, 50 années sous le sceau du secret*. [DVD]. Compagnie des phares et balises/INA/France2.
  12. Bonniol, J.-L. (2007). « *L'Afrique* » immobile. À propos du discours de Nicolas Sarkozy à Dakar. Récupéré le 26 avril 2018 de  
<http://journals.openedition.org/amades/87>
  13. Bourgi, A. (2011). *Insupportable néocolonialisme français*. Le Monde.fr. Récupéré le 29 décembre 2016 de  
[http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/15/insupportable-neocolonialisme-francais\\_1508249\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/15/insupportable-neocolonialisme-francais_1508249_3232.html)
  14. Challenges. (2007). *L'affaire Elf en résumé*. Récupéré le 14 juillet 2018 de  
[https://www.challenges.fr/entreprise/l-affaire-elf-en-resume\\_388898](https://www.challenges.fr/entreprise/l-affaire-elf-en-resume_388898)
  15. Châtaignier, J.-M. (2007). Principes et réalités de la politique africaine de la France. *Afrique contemporaine*, (220), 247-261.
  16. Contrepoints. (2017). *Affaire Elf : le pétrole de la République*. Récupéré le 3 juillet 2018 de <https://www.contrepoints.org/2017/01/23/278664-affaire-elf-petrole-de-republique>
  17. Contributeurs à Wikipédia. (2017). *Discours de Dakar*. Wikipédia, l'encyclopédie libre. Récupéré le 24 avril 2018 de  
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours\\_de\\_Dakar&oldid=143359314](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours_de_Dakar&oldid=143359314)
  18. Coquery-Vidrovitch, C. (1979). Colonisation ou impérialisme: la politique africaine de la France entre les deux guerres. *Éditions l'Atelier*, (107), 51-76. Récupéré le 22 février de <http://www.jstor.org/stable/3777701>
  19. Coquery-Vidrovitch, C. (2011). « Décolonisation et indépendance ». Dans *Petite histoire de l'Afrique : l'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*. Paris : La Découverte, p. 185-208.
  20. Deviers-Joncour, C. (2000). *Opération Bravo*. Plon GF, 190 p.

21. Diop, B. B., Tobner, O. et Verschave, F.-X. (2005). *Nérophobie*. Paris : Arènes, 201 p.
22. Domergue Cloarec, D. (1994). « Les instruments et les acteurs des relations France-Afrique » (chp. 2) et « La France et les Etats de l'Afrique subsaharienne » (chap. 5). Dans *La France et l'Afrique après les indépendances*. Paris : SEDES, p. 25-109 et p. 218-261.
23. Dominici, Louis. et Dominici, Francis. (2005). « La francophonie en question et la coopération en panne » (chap. 9) et « La destruction des réseaux d'amitié, les dirigeants africains et la coopération française » (chap. 10). Dans *France Afrique : échecs et renouveau*. Paris : L'Harmattan, p. 73-84 et p. 85-96.
24. Europe 1. (2009). *L'affaire Elf, le plus grand scandale financier de l'histoire judiciaire française (III)*. Récupéré le 13 juillet 2018 de <http://www.europe1.fr/societe/l-affaire-elf-le-plus-grand-scandale-financier-de-l-histoire-judiciaire-francaise-iii-75908>
25. Fanon, F. et Chaliand, G. (1999). *Les damnés de la terre*. Paris : Gallimard, 316 p.
26. Foccart, J. et Gaillard, P. (1995). « Le bouquet fané d'Houphouët-Boigny » (chap. 6), « La course aux indépendances » (chap. 7), « envoyez-moi un colonial ! » (chap. 8) et « Une chasse en Sologne » (chap. 9). Dans *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard*. Paris : Fayard : Jeune Afrique, p. 187-202, p. 203-230, p. 231-290 et p. 291-348.
27. France diplomatie. (2017). *Relations bilatérales : la France et la Côte d'Ivoire*. Récupéré le 15 juin 2018 de <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/la-france-et-la-cote-d-ivoire/>
28. France 24. (2014). *Fin de Serval au Mali, lancement de l'opération "Barkhane" au Sahel*. Récupéré le 28 juin 2018 de <http://www.france24.com/fr/20140713-operation-serval-mali-france-barkhane-le-drian-defense-militaire-terroriste>
29. France 24. (2017). *G5 Sahel : une force militaire régionale pour remplacer*

*Barkhane ?* Récupéré le 12 juin 2018 de  
<https://www.youtube.com/watch?v=R4HFwbVvhnA>

30. Fuchs, Y (1973). « Les différents aspects de la politique française d'aide et de coopération » (3ème partie). Dans *La coopération, aide ou néocolonialisme*. Paris. Éditions sociales, p. 125-186.
31. Gaulme, F. et Bat J-P. (2013). Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours. *Afrique contemporaine*, (245), 136-138 et 151-153.
32. Gielis, B. « Analyse critique du discours de Dakar de Nicolas Sarkozy et commentaire de sa traduction anglaise », Mémoire de maîtrise, Université de Gand, 2014, 126 p.
33. Glaser, A. et Smith, S. (1992). *Ces messieurs Afrique : le Paris-village du continent noir*. Paris : Calmann-Lévy, 235 p.
34. Glaser, A. et Smith, S. (1997). « Des réseaux aux lobbies » (introduction et première partie) et « Les francs-maçons » (2ème partie, chap. 1). Dans *Ces messieurs Afrique 2 : des réseaux aux lobbies*. Paris : Calmann-Lévy, p. 9-153 et p. 179-204.
35. Glaser, A. et Smith, S. (2005). *Comment la France a perdu l'Afrique*. Paris : Calmann-Lévy, 276 p.
36. Glaser, A. (2016). *Arrogant comme un Français en Afrique*. Paris : Fayard, 192 p.
37. Gourévitch, J.-P. (2004). « Le tournant des années 1990 » (Chap.12) dans *La France en Afrique, Cinq siècles de présence : vérités et mensonges*. Paris : Le Pré aux Clercs, p. 358-396.
38. Hofnung, T. (2005). « La France, arbitre ou partie au conflit ? » (Chap. 5) et « La France en guerre contre la Côte d'Ivoire ? » (Chap. 7). Dans *La crise en Côte-d'Ivoire: dix clés pour comprendre*. Paris : Découverte, p. 61-67 et p. 85-93.
39. Hugué, V. (2007). La Françafrique fait de la résistance. Communicants,

- journalistes et juristes français à l'heure de la deuxième décolonisation.  
*Politique africaine*, 1(105), 126-139.
40. Hugon, P. (2010). Où en est-on de la « Françafrique » ? *Revue internationale et stratégique* 1(77), 163-168.
41. INA. (1998). *Sommet France-Afrique de La Baule*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00078/sommet-france-afrique-de-la-baule.html>
42. Investig' Action. (2018). *Bolloré, la Françafrique et le capitalisme attrape-tout*. Récupéré le 18 juillet 2018 de <https://www.investigaction.net/fr/bollore-la-francafrique-et-le-capitalisme-attrape-tout/>
43. Jeune Afrique. (2012). *Nord-Mali : qui sont les rebelles du MNLA ?* Récupéré le 27 juin 2018 de <http://www.jeuneafrique.com/143213/politique/nord-mali-qui-sont-les-rebelles-du-mnla/>
44. Joly, E. (2004). *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* Éditions les Arènes, 288 p.
45. Joly, E. (2014). *Comment la France pille le Cameroun et l'Afrique: La députée Française Eva Joly s'indigne*. Récupéré le 16 juin 2017 de <http://regardsurlafrique.com/comment-la-france-pille-le-cameroun-et-lafrique-la-deputee-francaise-eva-joly-sindigne/>
46. De Rohan, J. (2011). Rapport d'information sur la politique africaine de la France. Récupéré le 9 mars 2018 [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours\\_de\\_La\\_Baule&oldid=141801302](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Discours_de_La_Baule&oldid=141801302)
47. Konadjé, J.-J. (2011). *L'ONU et la crise post-électorale ivoirienne : dans les méandres d'une intervention sur fond de contestation*. Récupéré le 14 juin 2018 de <https://grotius.fr/lonu-et-la-crise-post-electorale-ivoirienne-dans-les-meandres-dune-intervention-sur-fond-de-contestation-2/#.WyKwd6dKjIU>
48. Konaté, I. (2015). *Le discours de la Baule, 20 juin 1990 : une nouvelle thérapie pour l'Afrique*. Paris : l'Harmattan, 192 p.
49. La Tribune. (2017). *Des multinationales françaises épinglées pour leurs*

- pratiques fiscales en Afrique*. Récupéré le 18 juillet 2018 de <https://afrique.latribune.fr/politique/gouvernance/2017-04-13/des-multinationales-francaises-epinglees-pour-leurs-pratiques-fiscales-en-afrique.html>
50. Lefaso.net. (2016). *GIGN français à Ouagadougou : C'est la manière qui a manqué le plus !* Récupéré le 12 juin 2018 de <http://lefaso.net/spip.php?article70140>
51. Lefaso.net. (2018, 23 mars). *Entrevue avec le député Tahirou Barry, ancien ministre*. Récupéré le 19 mai 2018 de <http://lefaso.net/spip.php?article82574>
52. Leymarie, P., (2011). *Les soldats français en Côte d'Ivoire... pour la « bonne cause » ?* Récupéré le 14 juin 2018 de <https://blog.mondediplo.net/2017-08-29-Malaise-dans-les-rangs>
53. Le Monde Diplomatique. (2009). *Les guerres africaines de Vincent Bolloré*. Récupéré le 18 juillet 2018 de <https://www.mondediplomatique.fr/2009/04/DEL TOMBE/16970>
54. L'Humanité.fr. (2014). *Le départ de Compaoré n'est-il qu'un soubresaut de la Françafrique ?* Récupéré le 12 juin 2018 de <https://www.humanite.fr/le-depart-de-compaore-nest-il-quun-soubresaut-de-la-francafrique-557823>
55. Lorgeoux, J. et Bockel, J.-M. (2013). *L'Afrique est notre avenir*. Rapport d'information du Sénat français. Récupéré le 25 février 2017 <https://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-104-notice.html>
56. Mabanckou, A. (dir.). (2017). *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*. Paris : Seuil, 224 p.
57. Machiavel (2000). *Le Prince*. Paris : Librairie Générale Française, 192 p.
58. Macleod, A. et O'Meara, D. (dir.). (2010). « La méthodologie » (Chap. 3). Dans *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*. 2e éd. Canada : Éditions Athéna, p. 37-62.

59. Macron, M. (2017). *Le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017*. Récupéré le 15 mai 2018 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron\\_5222245\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html)
60. Maspero, F. et Béti, M. (1981). « Impérialisme français et sous-développement africain » (chap. 2) et « Vingt ans de politique africaine » (chap. 4). Dans *La France contre l'Afrique (Numéro spécial)*. Tricontinental, p. 29-37 et p. 54-79.
61. Massie, J. et Morin, D. (2011). Francophonie et opérations de paix. Vers une appropriation géoculturelle. *Études internationales*, 42(3), 313-336.
62. Mauro, D. et Thiên Ho, T. (2007, 6 octobre). *Fratricide au Burkina : Thomas Sankara et la Françafrique*. Quartier Latin Productions : Solferino Images. Récupéré le 12/02/17 sur <http://www.ina.fr/video/S145315028/fratricide-au-burkina-thomas-sankara-et-la-francafrique-video.html>
63. Mazauric, C., Yengo, P., Perret, T. & Tonda, J. (2009). À propos du « discours de Dakar ». *Études littéraires africaines*, (27), 74– 82. doi:10.7202/1034308ar.
64. Mbembe, J.-A. (2010). *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : Découverte, 246 p.
65. Mbembe, A. et Sarr, F. (2017). *Africains il n'y a rien à attendre de la France que nous ne puissions-nous offrir à nous-mêmes*. Le Monde.fr. Récupéré le 28 novembre 2017 de [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/27/africains-il-n-y-a-rien-a-attendre-de-la-france-que-nous-ne-puissions-nous-offrir-a-nous-memes\\_5221000\\_3212.html#SHXPS81xdSBZBT6B.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/27/africains-il-n-y-a-rien-a-attendre-de-la-france-que-nous-ne-puissions-nous-offrir-a-nous-memes_5221000_3212.html#SHXPS81xdSBZBT6B.99)
66. M'Bokolo, E. et Ferrari, A. (2010). *Afrique(s), une autre histoire du XXe siècle*. [DVD]. Arcades.
67. Mediapart. (2011). *Côte d'Ivoire. Forfaiture de l'ONU démontrée*. Récupéré le 14 juin 2018 de <https://blogs.mediapart.fr/galanver/blog/120511/cote-divoire-forfaiture-de-lonu-demontree>
68. Mitterrand, F. (1990). *Le discours de la Baule, le 20 juin 1990*. Récupéré le

09 mars 2018 de

<https://nsarchive2.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB461/docs/DOCUMENT%203%20-%20French.pdf>

69. Nadau, L. (2017), *Un minibus de la délégation d'Emmanuel Macron caillasse au Burkina Faso*. Récupéré le 11 mai 2018 de <http://www.bfmtv.com/politique/le-convoi-de-la-delegation-d-emmanuel-macron-caillasse-au-burkina-faso-1314331.html>
70. Noiroit, T. et Tarit, F. (coor.). (2014). *Françafrique : la famille recomposée*. Association survie. Paris : Édition syllepse, 219 p.
71. Onuci. (2011). *Côte d'Ivoire : La chronologie des événements depuis le 19 septembre 2002*. Récupéré le 14 octobre 2018 de <https://onuci.unmissions.org/la-revue-de-presse-des-samedi-5-et-dimanche-6-fevrier-2011>
72. OXAKE. (2001). La Françafrique et l'affaire Elf. Récupéré le 26 octobre 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=2mvUUFDK0gc>
73. Péan, P. (2010). « La Françafrique, un efficace écran de fumée » (chap. 2). Dans *Carnages: les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*. Paris : Fayard, 41-102.
74. Perspective monde. (2016). *Discours du président français François Mitterrand sur la démocratisation en Afrique*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=1279>
75. Philippe Jaffré. (2006) Dans les faits, au Palais et au cinéma, *Commentaire 2006/2* (Numéro 114), p. 443-448. DOI 10.3917/comm.114.0443
76. Radio France. (2017). *Expliquez-nous... L'opération Barkhane*. Récupéré le 29 juin 2018 de [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-l-operation-barkhane\\_2504005.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/expliquez-nous/expliquez-nous-l-operation-barkhane_2504005.html)
77. Regard sur l'Afrique. (2014). *Comment la France pille le Cameroun et l'Afrique : La députée Française Eva Joly s'indigne*. Récupéré le 16 juin 2017 de <http://regardsurlafrique.com/comment-la-france-pille-le-cameroun-et-lafrique-la-deputee-francaise-eva-joly-sindigne/>
78. Regard sur l'Afrique. (2015). *Les guerres africaines de Vincent Bolloré, un*

- cion et espion français*. Récupéré le 19 octobre 2018 de <http://regardsurlafrique.com/les-guerres-africaines-de-vincent-bollere-un-pion-et-espion-francais/>
79. Réseau Voltaire. (1998). *L'inflexion du discours de La Baule*. Récupéré le 9 mars 2018 de <http://www.voltairenet.org/article8090.html>
80. RFI. (2016). *Mitterrand et l'Afrique : une relation marquée par le discours de La Baule*. Récupéré le 7 mars 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20160108-mitterrand-afrique-discours-baule-democratie>
81. RFI. (2018). *Macron et l'Afrique (1/5) : une rupture, des promesses*. Récupéré le 6 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180507-france-macron-afrique-15-une-rupture-promesses>
82. RFI. (2018). *Macron et l'Afrique (2/5) : la realpolitik d'abord ?* Récupéré le 5 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180508-macron-afrique-25-realpolitik-abord-tchad-rdc>
83. RFI. (2018). *Macron et l'Afrique (4/5) : au Sahel, une politique trop sécuritaire ?* Récupéré le 14 juin 2018 de <http://www.rfi.fr/afrique/20180510-macron-afrique-sahel-barkhane-mali-cma-gatia-MSA>
84. RFI. (2018). *Fanny Pigeaud: L'arme invisible de la Françafrique, une histoire du franc CFA*. Récupéré le 12 octobre 2018 de <http://www.rfi.fr/emission/20181006-pigeaud-journaliste-arme-invisible-francafrique-histoire-franc-cfa-sylla>
85. Roussin, M. et Goujon, E. (1997). *Afrique majeure*. Paris : Editions France-Empire, 214 p.
86. Sarkozy, N. (2007). *Le discours de Dakar, Sénégal, le 26 juillet 2007*. Récupéré le 25 avril 2018 de [http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content\\_uploads/REMRES\\_Redent\\_dt\\_frz\\_03.pdf](http://www.africavenir.org/fileadmin/migrated/content_uploads/REMRES_Redent_dt_frz_03.pdf)
87. Sciardet, H. (2002). De la colonisation à la décolonisation : les modes de constitution de la Françafrique. *Mouvements*, 3(21-22), 15-27.
88. Smith, S. (2005). « De la pauvreté globale » (chap. 2). Dans *Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt ?* Paris : Calmann-Lévy, p. 47-66.

89. Standard & Poor's. (2011). *Global ratings*. Récupéré le 26 octobre 2018 de [https://www.standardandpoors.com/en\\_US/web/guest/ratings/ratings-criteria/-/articles/criteria/insurance/filter/general](https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/ratings-criteria/-/articles/criteria/insurance/filter/general)
90. Survie (2000). *Bolloré, monopoles services compris : tentacules africains*. Récupéré le 20 octobre 2018 de <https://survie.org/themes/economie/multinationales/article/bollore-monopoles-services-compris-170>
91. Survie. (2017). *Alassane Ouattara reçu par Emmanuel Macron : l'Élysée, recours d'un président ivoirien qui s'effondre*. Récupéré le 14 juin 2018 de <https://survie.org/pays/cote-d-ivoire/article/alassane-ouattara-recu-par-5237>
92. Thiam, A. (2008). La politique africaine de Nicolas Sarkozy : rupture ou continuité ? *Politique étrangère*, Hiver(4), 873-884.
93. Tobner, O. (2007). *Du racisme français*. Paris : Éditions des Arènes, 301 p.
94. Toé, M.-C. (2017). *Crise au PAREN : Le camp de Tahirou Barry contre-attaque*. Récupéré le 19 mai 2018 de <http://lepays.bf/crise-paren-camp-de-tahirou-barry-contre-attaque/>
95. TV5Monde. (2017). *On en parle - Discours du Président français à la jeunesse africaine : une anomalie ? Francis Laloupo répond à vos questions*. Récupéré le 28 mai 2018 de <https://www.youtube.com/watch?v=0HEofpNCCL0>
96. Urgences Panafricanistes. (2017, Février). *Le front anti CFA*. Communication présentée à Espace Mushagalusa, Montréal.
97. Vampouille, T. (2011). *La Françafrique, mode d'emploi d'une filière occulte*. Récupéré le 25 février 2017 de <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/09/13/01016-20110913ARTFIG00450-la-francafrique-mode-d-emploi-d-une-filiere-occulte.php>
98. Verschave, F.-X. (1998). *La Françafrique : le plus long scandale de la République*. Paris : Stock. (Ouvrage spécialisé-380 p.).
100. Verschave, F.-X. (2002) « De la Françafrique à la mafrafrique », *Mouvements*, 3(21-22), 9-14=5. DOI 10.3917/mouv.021.0009

101. Yamégo P.-S. (2017). *Macron ou le complexe du colon qui se veut décomplexé*. Lefaso.net. Récupéré le 14 décembre de [lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id\\_article=80794&rubrique21](http://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=80794&rubrique21)
101. Ziegler, J. (1980). *Main basse sur l'Afrique : la recolonisation*. Paris : Éditions du Seuil, 291 p.